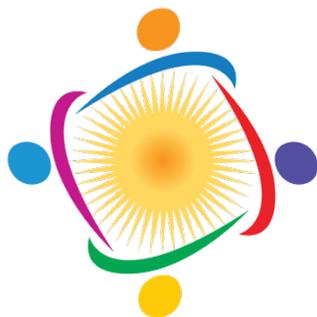


Discipulat Nazaréen International
Manuel du Ministère
Région Méso-Amérique



DISCIPULAT NAZARÉEN
INTERNATIONAL
RÉGION MÉSOAMÉRIQUE

Contenu

Partie 1 : Généralités du DNI	4
• Bienvenue au Discipulat Nazaréen International	4
• Mission	4
• Objet du DNI	4
• Brève historicité du DNI	4
• Principes Fondamentaux	5
Partie 2 : Administration locale du Discipulat Nazaréen International	7
I. Dirigeants locaux du DNI	7
1. Pasteur	7
2. Président du DNI	7
3. Comité DNI	8
4. Secrétaire/Superviseur	9
5. Trésorier du DNI	9
6. Coordinateur du Discipulat des groupes par âges	9
7. Coordinateur d'Entraînement Continu des Laïcs	9
8. Autres responsables du DNI	10
II. Liste Responsabilité Et Accompagnement (LRA) Du DNI	10
III. Participation Au DNI	11
IV. Ministère local du DNI	12
1. Ministères parapluies	12
2. École du dimanche et petits groupes	13
3. Ministères pour Enfants (MPE)	16
◆ Besoins spirituels des enfants	16
◆ Responsabilités du coordinateur/pasteur du ministère des enfants	17
◆ Comité des ministères locaux sur le discipulat pour Enfants	18
◆ Comité pour organiser une réunion de conseil d'administration ou d'équipe	18
◆ Exemples de programmes de réunion	21
◆ Poste/responsabilités du coordonnateur du ministère pour enfants	22
4. Ministère de Discipulat auprès des Jeunes	25
5. Ministères pour adultes (MPA)	25
◆ Coordonnateur local du ministère du disciple adultes	25
◆ Coordonnateur local du Ministère du Discipulat Auprès des Adultes	26
◆ Conseil local des ministères du disciple adulte	26
V. Annexe du ministère local du DNI	28
A. Description de poste - Le ministère Auprès des Adultes	28
A1 – Représentant local du Ministères pour adultes (MPA)	28
A2 – Coordonnateur local du Ministère du Mariage et de la Famille	29
A3 – Coordonnateur local des ministères de la plénitude de vie (personnes âgées)	30
A4 – Coordonnateur local des Ministères des Adultes non Mariés	31
A5 – Coordonnateur locale du ministère des femmes	32
A6 – Coordonnateur local des ministères des hommes (HID)	33
A7 – Coordinateur Local de la Formation Continue des Laïcs	34
A8 – Coordinateur local des études bibliques en petits groupes	34
A9 – Coordinateur Local de la Pastorale des Jeunes Adultes	35

B. Recommandations pour l'organisation des réunions du Conseil du MPA	36
C. Modèle pour les réunions du Conseil	40
D. Par où commencer en tant que coordinateur local des Ministères pour Adultes	41
E. Aspects généraux du Conseil des Ministères pour Adultes	43
F. Enquête Annuelle Sur Les Ministères	44
G. Le calendrier de la formation spirituelle	48
H. Liens ministériels	53
Partie 3 : Administration de district du Discipulat Nazaréen International	54
I. Conseil de district du DNI	57
1. Membre du conseil de district du DNI	57
2. Méthode d'élection des membres du conseil de district du DNI	57
3. Devoirs Du Conseil De District du DNI	58
4. Réunion Du Conseil De District Du DNI	59
II. Président du district du DNI	60
Affectation:	60
1. Conseil de district du DNI	61
2. Convention, procès-verbaux et communications	61
3. Ministères de district par groupes d'âge	62
4. Ministère du Discipulat	62
5. Rapports	63
III. Descriptions De Poste Des Membres Supplémentaires Du Conseil De District DNI	64
1. Coordonnateur du ministère pour les groupes d'âge	64
2. Coordinateur d'Entraînement Continue des Laïcs	64
3. Coordonnateur de l'évangélisation du district DNI	64
IV. Ministère de district du DNI	65
1. École du dimanche et petits groupes	65
2. Ministères des groupes d'âge	66
V. La Convention DNI du District	67
1. Délégués	67
2. Élections	67
3. Heure et lieu du Convention de district du DNI	68
Partie 4 : Administration du champ, Région, et Globale de DNI	70
I. Administration DNI du Champ	70
• Les Champs de la région Mésio-Amérique	70
• Conseil du Champs du DNI	70
• Les coordinateurs du Champs de DNI et leurs tâches	70
II. L'administration régionale du DNI	71
• Régions du monde	71
• Conseil régional du DNI	71
• Les coordinateurs régionaux du DNI et leurs fonctions	71
III. Administration mondiale de DNI	72
• Conseil mondial du DNI	72
• Directeur mondial de DNI et ses fonctions	72
• Convention mondiale DNI	72
• Délégué à la convention Global DNI	72
812. Règlement du Discipulat Nazaréen International	74

PARTIE 1 : DNI GENERAL

Bienvenue au Discipulat Nazaréen International

Bienvenue dans le manuel du ministère du Discipulat Nazaréen International (DNI). Ce manuel doit être utilisé conjointement avec **Statuts Du Discipulat Nazaréen International** trouvée à la fin de ce document, dans notre [Manuel Nazaréen](#), paragraphe 812, et vous pouvez en télécharger une copie ici : [Statuts Du Discipulat Nazaréen International](#)

Toute organisation efficace doit avoir une mission qui dirige les activités et les ressources de l'organisation. C'est notre mission :

La MISSION du Discipulat Nazaréen International (DNI) est d'accomplir la Grande mission envers les enfants, les jeunes et les adultes en les préparant à un parcours tout au long de la vie pour être disciples et faire des disciples semblables à Christ dans les nations.

Après cela:

L'objet du DNI est d'aider les églises locales à:

- S'adresser aux non-croyants pour Jésus
- Établir les nouveaux croyants dans leur foi en Christ
- Marcher avec les croyants vers une vie pleinement consacrée, avec un coeur purifié, qui porte du fruit et est remplie de l'Esprit.

Brève historicité du DNI

Le discipulat a toujours été une partie importante de l'Église du Nazaréen. Cependant, la trajectoire du nom donné à leurs efforts dans la formation des disciples dans l'Église du Nazaréen varie. Dans ses premières années, le discipulat était inclus dans le Comité de l'Assemblée générale sur les écoles du dimanche. Le discipulat fut alors préconisé au sein du Département des écoles paroissiales organisé en 1928. En 1977, il prit un nouveau nom en tant que Division de la vie chrétienne et fut divisé en trois départements : le Ministère des Adultes, le Ministère de la Jeunesse et le Ministère des Enfants. En 1981, le nom s'est étendu à Vie Chrétienne et École du Dimanche. Dans les années 1990, le nom a été abrégé en Ministère d'École du Dimanche et reconnu par l'abréviation MED. Cependant, en 2008, le nom a de nouveau été élargi pour devenir Ministère d'École du Dimanche et de la Formation de Disciples Internationale et est devenu connu sous l'abréviation MEDFDI. Leur objectif était d'aller au-delà du cours "un pour tous" et de préparer 24 heures sur 24 les enfants, les jeunes et les adultes à suivre Jésus comme son disciple personnel. Le désir était de nous équiper tous pour mener une vie semblable à celle du Christ en accomplissant la Grande mission et le Grand Commandement.

En 2021, l'Église nazaréenne a recentré sa vision de faire des disciples avec le lancement de la Communauté de disciples nazaréens comme tremplin sur [le parcours de grâce](#). La manière de faire ce disciple, et la mission de l'Église et de Jésus-Christ, est d'atteindre les perdus, d'établir de nouveaux croyants dans leur foi et de marcher avec eux dans l'expérience joyeuse avec Dieu appelé tous à la sanctification. La vision est l'évangélisation et la sainteté personnelle et la sainteté et l'évangélisation personnelle! C'est la force des disciples nazaréens !

Puis, en 2022, il est devenu nécessaire de mieux aligner le MEDFDI sur la nouvelle approche confessionnelle de la formation des disciples nazaréens comme parcours de grâce. Nous pensons que cela s'exprime mieux dans notre nouveau nom "Discipulat Nazaréen International" et abrégé en DNI.

Dans ce contexte, certains responsables du discipulat nazaréen de six régions du monde ont posé la question : "Quels sont les principes, pratiques et comportements des Nazaréens et des Églises nazaréennes qui font des disciples sur le parcours de grâce?" En d'autres termes, quelles activités doivent être menées ? Les Nazaréens s'engagent-ils chaque jour si nous espérons accomplir la mission de faire des disciples à l'image du Christ dans

les nations ? Grâce aux recommandations d'une équipe stratégique de trente dirigeants mondiaux du discipulat, le Discipulat Nazaréen International (DNI) encourage maintenant l'église à se concentrer sur 5 activités centrées sur le discipulat :

1. La prière fervente
2. L'évangélisation dans la bienveillance
3. L'étude exhaustive de la Bible
4. Le mentorat et la formation délibérés
5. Des relations authentiques

Nous croyons que ces 5 activités de discipulat / Principes Fondamentaux, encouragés et modélisés dans chaque région, champ, district et église locale, développeront un discipulat à l'image du Christ à tous les âges et dans toutes les cultures.

1) Premier principe du DNI : La prière fervente

La prière est un élément essentiel du discipulat. Sous sa forme la plus pure, la prière consiste à communiquer avec Dieu et à lui répondre. Jésus a enseigné clairement à ses disciples comment prier. Il leur donna l'instruction d'enseigner à prier à chaque nouvelle génération de disciples. Les Écritures nous révèlent qu'une vie de prière délibérée et régulière nourrit et développe nos liens, tant avec Dieu qu'avec autrui, et nous rend capables de voir et de connaître l'action de Dieu par sa grâce prévenante, salvatrice et sanctifiante.

La prière est la fondation sur laquelle s'appuient tous les autres efforts du ministère. Lorsque nous prions, Dieu nous inspire afin d'être activement impliqués dans le monde. Par la prière, nous prenons part à la puissance du Saint-Esprit qui nous transforme et transforme notre prochain.

La prière nous guide vers le succès spirituel. En approfondissant notre relation avec Dieu par la prière, le Saint-Esprit nous guide et notre croissance spirituelle et ses instructions s'amplifient à leur tour. Grâce à une vie de prière délibérée, spécifique et régulière, le Corps du Christ devient les yeux, les mains et les pieds du Sauveur.

2) Deuxième principe du DNI : L'évangélisation dans la bienveillance

L'amour bienveillant et rédempteur de Dieu est essentiel dans le discipulat et cet amour doit être la motivation qui anime l'évangélisation chrétienne. L'évangélisation dans la bienveillance révèle l'amour de Dieu pour l'humanité. Dieu s'adresse constamment à l'humanité pour préparer le cœur des personnes afin qu'elles reçoivent le salut. Lorsqu'un disciple prend soin des non-croyants, tant au niveau local que mondial, la grâce et l'amour de Dieu trouvent un visage et agissent par ses mains. Par conséquent, il est essentiel que les disciples aient des liens authentiques et pleins d'amour avec les non-croyants afin de communiquer la beauté de la grâce et du salut de Dieu.

Chaque disciple est appelé à l'évangélisation. Chaque disciple, vivant et aimant fidèlement à l'image de Jésus, doit activement développer des liens authentiques avec autrui. Grâce aux actes bienveillants et inspirés par la prière de ses disciples, Dieu s'adresse aux personnes et prépare leur cœur à recevoir le salut. Lorsque des disciples sont en lien avec des non-croyants, ils obéissent au commandement de Jésus d'aller dans toute la création afin de proclamer la Bonne Nouvelle (Marc 16.15).

3) Troisième principe du DNI : L'étude exhaustive de la Bible

Pour Jésus, enseigner les Écritures à ses disciples était de la plus haute importance. C'était la connaissance des Écritures, ainsi que ses instructions, qui déterminaient leur connaissance de Dieu et de l'œuvre du Saint-Esprit.

L'apprentissage des Écritures, par une étude individuelle ainsi qu'en groupe, aide les disciples à devenir davantage semblables à Christ. Lorsque nous étudions la Parole de Dieu, qui est active et vivante, nous découvrons la personne de Dieu, l'amour de Dieu et de quelles façons nous sommes appelés à aimer notre prochain. Ce faisant, nous permettons à Dieu de nous parler, nous façonner et nous sanctifier. Pour former des disciples à l'image du Christ, il est essentiel de connaître la Parole de Dieu. La pratique active de l'étude systématique et de la mise en application de la Parole de Dieu a un effet catalyseur pour notre transformation et notre croissance spirituelle. Au fur et à mesure de notre croissance et de notre apprentissage, nous commençons à comprendre pleinement et à obéir à la mission de Dieu pour ses disciples qui consiste à aller et à s'adresser aux non-croyants dans l'amour de Dieu. Lorsque nous permettons à la Parole de Dieu de nous transformer, nous montrons à autrui l'importance de l'étude de la Parole de Dieu.

4) Quatrième principe du DNI : Le mentorat et la formation délibérés

La méthode de discipulat de Jésus était le mentorat personnel et la formation d'un groupe d'individus choisis par lui. Ce sont ces méthodes qui ont permis au christianisme de grandir et de transformer la société.

Le mentorat et la formation sont un processus de discipulat qui présente Jésus aux nouveaux croyants et qui révèle comment le suivre personnellement et pleinement. Le mentorat est une façon d'enseigner la responsabilité mutuelle de manière aimante et de présenter aux non-croyants la pleine connaissance du Christ. Lorsque chaque disciple agit en mentor et est formé par un mentor, tous les disciples sont poussés à avancer et continuent à grandir à l'image du Christ.

Pour devenir pleinement disciples du Christ tels que Dieu nous a créés, nous devons être disposés à grandir et à aider d'autres personnes à grandir tout comme le faisait Jésus. Par conséquent, le mentorat et la formation des personnes le long du parcours de discipulat sont essentiels pour grandir dans notre foi et atteindre la maturité.

5) Cinquième principe du DNI : Des relations authentiques

Tout comme Jésus a constitué un groupe de compagnons de voyage qui l'entouraient, en tant que disciples de Jésus nous sommes appelés à cheminer ensemble en tant que membres du Corps du Christ. Toute personne qui est engagée dans la Grande mission du Christ devrait développer des relations qui honorent Dieu et édifient le Corps du Christ.

Le cœur de notre foi et de notre vie consiste à aimer Dieu et aimer notre prochain. Quand nous savons que Dieu nous aime de manière inconditionnelle et que nous nous aimons les uns les autres de manière inconditionnelle, le Corps du Christ est dans l'unité. Cet amour inconditionnel ne connaît pas de limites entre les cultures, les générations et les structures. Cet amour inconditionnel est uniquement rendu possible par l'action du Saint-Esprit.

Lorsque nous nous soucions profondément les uns des autres, nous découvrons toute la richesse de notre identité en Christ et nous grandissons sur le plan spirituel. Ces relations pleines d'amour nous aident à marcher sur le chemin de la sainteté parce que nous recevons à la fois des encouragements et des avertissements dans un esprit d'amour. Ces relations, que l'Esprit rend possibles, sont nécessaires pour nous soutenir mutuellement afin de vivre dans l'entière consécration et remplis de l'Esprit.

Cliquez ici pour accéder à notre document complet sur la [Statuts Du DNI](#).

PARTIE 2 : ADMINISTRATION LOCALE DE DISCIPULAT NAZAREEN INTERNATIONAL

Principes Fondamentaux – Le DNI encourage l'église à se concentrer sur cinq activités centrées sur la formation des disciples.

1. La prière fervente
2. L'évangélisation dans la bienveillance
3. L'étude exhaustive de la Bible
4. Le mentorat et la formation délibérés
5. Des relations authentiques

I. Dirigeants locaux du DNI

1. Pasteur

Le DNI est sous la garde du pasteur, responsable devant le conseil de l'église locale, sous la supervision générale du conseil du DNI et la direction immédiate du président du DNI et des coordinateurs du ministère.

Voir également ADMINISTRATION ET SUPERVISION DU DNI dans le [Statuts Du DNI](#).

2. Président du DNI

Le président local du DNI sera élu au scrutin majoritaire chaque année, selon le [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 115.10 - 115.11 et 126. (Le conseil du DNI, avec l'approbation du pasteur, peut proposer que le président par intérim du DNI soit élu par un vote "oui" ou "non"). Le président du DNI sera membre d'office du Conseil de l'Église, du Conseil du DNI et de l'Assemblée de district. ([Manuel Nazaréen 2023](#), par 137, 156)

Les fonctions du président du DNI seront :

- a. Coordonner le DNI sous la supervision du pasteur, conformément à la politique du DNI.
- b. Planifier et diriger des réunions régulières pour les dirigeants du ministère du DNI et diriger le Conseil du DNI dans l'exercice de ses fonctions.
- c. Offrir des opportunités de formation aux enseignants/dirigeants actuels et potentiels.
- d. Évaluer, développer et mettre en œuvre chaque année avec le conseil du DNI une stratégie de formation de disciples pour garantir que tous ceux impliqués dans l'église locale et ceux de la LRA soient encouragés et soutenus dans leur voyage de l'absence de foi à une nouvelle foi, en passant par le statut de disciple devenir disciple.
- e. Rapporte fréquemment les statistiques du DNI au directeur régional ; district ou domaine.
- f. Présenter un budget annuel pour le DNI au conseil de l'église.
- g. Faites un rapport mensuel au conseil de l'église et présentez un rapport écrit lors de la réunion annuelle de l'église. ([Manuel Nazaréen 2023](#), par 115.9)
- h. Encourager la présence des activités du DNI aux niveaux locaux, régional, du district, de la zone, de la région et du monde.

Voir également ARTICLE VIII. DEVOIRS DES RESPONSABLES DES MINISTÈRES DU DNI, SECTION 1 du [Statuts Du DNI](#) et [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 115.10 - 115.11 et 126.

3. Conseil de DNI

Le conseil d'administration du DNI travaille avec le pasteur pour développer et mettre en œuvre un plan stratégique pour le discipulat dans l'église locale.

Les membres de droit sont : le président du DNI, le curé, le président du MNI ; président du JNI; coordinateur du ministère auprès des enfants ; coordonnateur du ministère Auprès des Adultes; et trois à neuf personnes élues parmi les membres de l'église lors de son assemblée annuelle. Les membres peuvent être élus pour un mandat de deux ans jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et qualifiés. Dans le cas d'une vacance chez un membre élu, elle doit être comblée lors d'une réunion dûment convoquée de l'église ou comme prévu à l'article 137.3. Nous encourageons nos églises locales à choisir comme officiers uniquement ceux qui sont des membres actifs de l'église locale et professent une expérience de sanctification et de vie qui témoigne publiquement de la grâce de Dieu qui nous appelle à une vie sainte ; qu'ils sont en harmonie avec la doctrine, le gouvernement et la pratique de l'Église du Nazaréen ; et qui soutiennent fidèlement l'église locale par leur présence, leur service actif, leurs dîmes et leurs offrandes. Les responsables de l'Église doivent s'impliquer pleinement pour « faire des disciples à l'image du Christ dans les nations ». ([Manuel Nazaréen 2023](#) pour. 33, 147, 151, 156)

Les responsabilités du comité local DNI sont définies dans le manuel 145-145.10 et comprennent :

- a. Travaillez avec le pasteur et le conseil local pour développer ou organiser une réunion DNI. Cela comprend la nomination au conseil de l'église de personnes approuvées par le pasteur, pour servir de coordonnateur des Ministères pour Enfants (MPE) et de coordonnateur des Ministères pour adultes (MPA).
- b. Élire le Conseil des Ministères pour Enfants (MPE) et des Ministères pour adultes (MPA) selon la nomination des Coordonnateurs du MPE et du MPA et l'approbation du curé et du président du DNI.
- c. Sélectionnez des superviseurs d'école du dimanche/d'étude biblique/de petits groupes, des enseignants et des responsables de tous les groupes d'âge.
- d. Sélectionnez un coordinateur laïc de formation continue (ECL), qui organisera, promouvra et supervisera les opportunités de formation régulières pour les travailleurs du DNI et tous les membres de l'église.
- e. Élire un secrétaire, un trésorier et d'autres fonctionnaires jugés nécessaires.
- f. Travailler avec le pasteur pour développer et mettre en œuvre un plan stratégique pour le discipulat dans l'église locale, qui est en harmonie avec la stratégie et les objectifs de l'église et en harmonie avec la vision du district et la mission de l'Église du Nazaréen. .
- g. Rechercher, créer, développer et finalement approuver un programme cohérent avec la théologie et la mission de l'Église du Nazaréen.
- h. Coordonner avec JNI et MNI le développement de programmes de formation pour :
 - 1) Ministère de prière dans l'église locale.
 - 2) Conscience et compassion pour répondre aux besoins réels et ressentis de la communauté environnante et aider les gens à croire en Jésus.
 - 3) Un apprentissage biblique complet incluant la formation des enseignants et l'engagement biblique de la congrégation.
 - 4) Formation accompagnante et intentionnelle. Dans un effort pour développer le leadership parmi les membres de l'église, le mentorat et la formation des agents du ministère impliqués dans tous les groupes d'âge devraient être continus.

5) Relations authentiques. Alors que le monde reconnaîtra les disciples du Christ à travers notre amour (Jean 13 :35), développer des relations centrées sur le Christ dans l'église locale sera une priorité pour le ministère du DNI.

- i. Évaluer et rendre compte à la réunion annuelle de l'église du ministère actuel de l'éducation et du discipulat ainsi que des projets de l'église locale, en articulant clairement les résultats.

Voir également ARTICLE V. CONSEIL LOCAL DU DNI de le [Statuts Du DNI](#)

4. Secrétaire/Superviseur

Le conseil d'administration du DNI nommera une personne pour tenir les registres du DNI. Il conservera des enregistrements précis de la liste de soins et de responsabilité (LRA), de fréquentation, de visiteurs et d'autres statistiques qui peuvent être exigées par tous les ministères du DNI.

Voir également ARTICLE VIII. DEVOIRS DES RESPONSABLES DES MINISTÈRES DU DNI, SECTION 3 [Statuts Du DNI](#).

5. Trésorier du DNI

Le conseil d'administration du DNI sélectionnera un trésorier pour tenir une comptabilité précise de tous les fonds collectés par le ministère du DNI ou donnés au conseil de l'Église, et autorisera les décaissements conformément aux instructions du conseil d'administration du DNI. Un rapport mensuel sera présenté au Conseil du DNI ou au président du DNI (si l'église n'a pas de conseil du DNI) et au pasteur.

Voir également Article VIII. DEVOIRS DES RESPONSABLES DES MINISTÈRES DU DNI, Section 4 [Statuts Du DNI](#).

6. Coordonnateur de discipulat de groupes par âges

Le travail du Disciple Nazaréen International (DNI) est mieux organisé par tranche d'âge : enfants, jeunes et adultes. Pour chaque groupe d'âge, il devrait y avoir un conseil chargé d'organiser et de gérer le travail. Ces conseils devraient être composés du coordinateur du discipulat du groupe d'âge et de représentants de l'école du dimanche, de l'étude biblique, des petits groupes et d'autres ministères fournis par l'église pour ce groupe d'âge. Le travail du conseil est de travailler avec le coordinateur de la formation des disciples du groupe d'âge pour planifier les ministères pour ce groupe d'âge et prendre des dispositions pour la mise en œuvre de ces plans. Tout le travail des conseils du ministère des enfants et du ministère des adultes est soumis à l'approbation des coordinateurs et du conseil du DNI. [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 155 - 155,8 et 157 - 159,1.

Voir également Article VIII. DEVOIRS DES RESPONSABLES DES MINISTÈRES DU DNI, Section 2 [Statuts Du DNI](#).

7. Coordonnateur de la formation continue des laïcs

Le coordinateur local de l'ECL dirigera la planification et les activités de l'ECL locale, en coordination avec le pasteur et le conseil du DNI.

Les responsabilités du coordinateur local du ministère laïc sont :

- a. Restez informé des opportunités éducatives et des ressources de formation de disciples disponibles via ECL via The Discipleship Place ([La place du Discipulat](#)).
- b. Faites attention à la planification annuelle des événements ECL locaux et coordonnez-les avec le pasteur et le Conseil du DNI.

- c. Compte tenu de la direction des classes ECL locales, effectuez les démarches nécessaires à l'inscription et à la candidature.
- d. Encouragez les auto-apprenants à participer aux cours d'études à domicile de l'ECL et aidez-les à remplir toutes les exigences.
- e. Portez une attention particulière aux récompenses et à la reconnaissance des participants. Des relevés de notes individuels avec tous les crédits pour l'église locale peuvent être obtenus auprès du bureau de l'ECL par courrier électronique à clt@nazarene.org.
- f. Encourager l'ECL par l'exemple, la participation et le développement personnel.

8. Autres Fonctions de DNI

Nous encourageons tous les efforts visant à former et à doter les dirigeants laïcs locaux du leadership du DNI.

Voir également l'article IX. ADMINISTRATION ET SUPERVISION DU DNI, articles 2 et 3 du [Statuts Du DNI](#).

II. Liste Responsabilité Et Accompagnement Du DNI (LRA)

1. Chaque église locale devrait s'efforcer de s'adresser aux personnes de la communauté environnante qui ne connaissent pas le salut. Afin d'atteindre ce but, le ministère du DNI de l'église locale établira et maintiendra à jour une liste responsabilité et accompagnement (LRA). Cette LRA inclura le nom et les coordonnées et informations de suivi pour chaque personne qui participe régulièrement à l'un des ministères du DNI et pour tout individu que l'église locale a rencontré lors de ses ministères d'évangélisation ou de discipulat relationnel. Une fois qu'une personne est ajoutée à la LRA, l'église locale s'efforcera d'exercer un ministère actif auprès de cette personne au nom de Jésus afin de l'inclure dans la communion fraternelle de l'église locale.

La LRA sera divisée en fonction des ministères actifs du DNI de l'église afin que toutes les personnes figurent dans la liste entière. Les enseignants et responsables de chaque ministère feront en sorte qu'il y ait des liens et un accompagnement réguliers entre l'assemblée locale et les personnes de la LRA.

La LRA deviendra une liste de prière active pour l'église via les ministères réguliers du DNI. La LRA sera un élément moteur pour que l'église locale développe des liens centrés sur le Christ avec toutes les personnes de la liste. La LRA a pour but de permettre au Corps du Christ de répondre de sa responsabilité concernant ses liens avec la communauté qui l'entoure.

Le nombre total de toutes les personnes figurant sur la LRA sera déclaré dans le rapport annuel du pasteur. La LRA concerne tous les groupes d'âge et tous les ministères du DNI. (Veuillez consulter votre manuel régional pour trouver une description complète des différents ministères du DNI)..

2. Les groupes de personnes suivants figureront sur la liste LRA. Il est possible qu'une personne participe à plusieurs groupes. Dans ce cas, le regroupement de la LRA représente le groupe afin d'assurer la responsabilité du discipulat de cette personne.
 - a. École du dimanche/études bibliques/petits groupes/groupes de maison : Toutes les personnes qui participent régulièrement à des petits groupes dans l'église, quelle que soit leur nature, doivent figurer dans la LRA.
 - b. Discipulat/mentorat en individuel : Toute personne qui est formée en tant que disciple ou qui bénéficie d'un mentorat par une personne de l'église doit figurer dans la LRA. Ministère de sensibilisation en ligne : toute personne qui visite l'église grâce à la technologie doit faire partie d'un LRA en ligne.

- c. Ministères d'évangélisation en ligne : Toute personne qui participe à l'église par des moyens électroniques doit être ajoutée à une liste LRA des ministères en ligne.
 - d. Personnes qui ne peuvent pas quitter leur domicile : Toute personne qui a des liens avec une église locale et qui est dans l'impossibilité de participer au ministère régulier du DNI du fait de limites physiques ou professionnelles doit figurer sur la LRA.
 - e. Maison de retraite/centre de convalescence/centre de soins médicaux, etc. : Tout résident confiné dans l'un de ces centres qui a des liens avec une église locale sera ajouté à la LRA.
 - f. Garderies/écoles : Tout groupe d'élèves dans une garderie/ école nazaréenne (de la naissance au secondaire) gérée par une église du Nazaréen locale.
 - g. Étudiants : Lorsque des étudiants de l'église partent pour poursuivre leurs études, la mission de l'église locale n'est pas terminée. Ces étudiants doivent continuer à figurer sur la LRA. L'église d'envoi devrait contacter l'étudiant régulièrement pour l'accompagner dans l'amour.
 - h. Centre de développement de l'enfance (CDE) : Géré par une église du Nazaréen locale..
3. Révision et suppression des noms

La LRA sera révisée et mise à jour chaque trimestre par le conseil local du DNI en concertation avec le pasteur.

La responsabilité de l'accompagnement d'une personne ou d'une famille de la LRA peut être transférée d'un groupe ministériel du DNI à un autre avec l'accord du conseil local du DNI.

La suppression d'un nom de la LRA de l'église devrait avoir lieu uniquement avec l'accord du pasteur lorsqu'une personne ::

- a. déménagement dans une autre localité.
- b. se joint à une autre église.
- c. demande expressément à ce que son nom soit supprimé.
- d. n'a pas participé depuis une année et a bénéficié d'un ministère fidèle d'un responsable approprié du DNI (à l'exception des groupes d, e et g de la section 2).

Statuts Du DNI. ARTICLE III. LISTE RESPONSABILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT (LRA) DU DNI

III. PARTICIPATION AU DNI

Lorsque nous comptons et déclarons la participation au DNI de l'église locale, c'est dans le but d'aider à évaluer l'efficacité des efforts de l'église visant à faire des disciples à l'image du Christ, afin d'accomplir l'objet du DNI. Tous les efforts du DNI devraient mener à ce que les personnes perdues viennent à la foi en Jésus, que les nouveaux chrétiens soient établis dans leur foi en Christ et que les croyants connaissent la plénitude de l'Esprit, gagnent en maturité dans la grâce et deviennent des personnes qui forment des disciples. Par conséquent, le suivi de la participation au DNI doit refléter cet objet souhaité.

La participation au DNI inclut tous les ministères du DNI. Un décompte de ces ministères sera effectué chaque semaine par l'église locale selon les instructions ci-après et en accord avec l'article III section 1 qui précède.

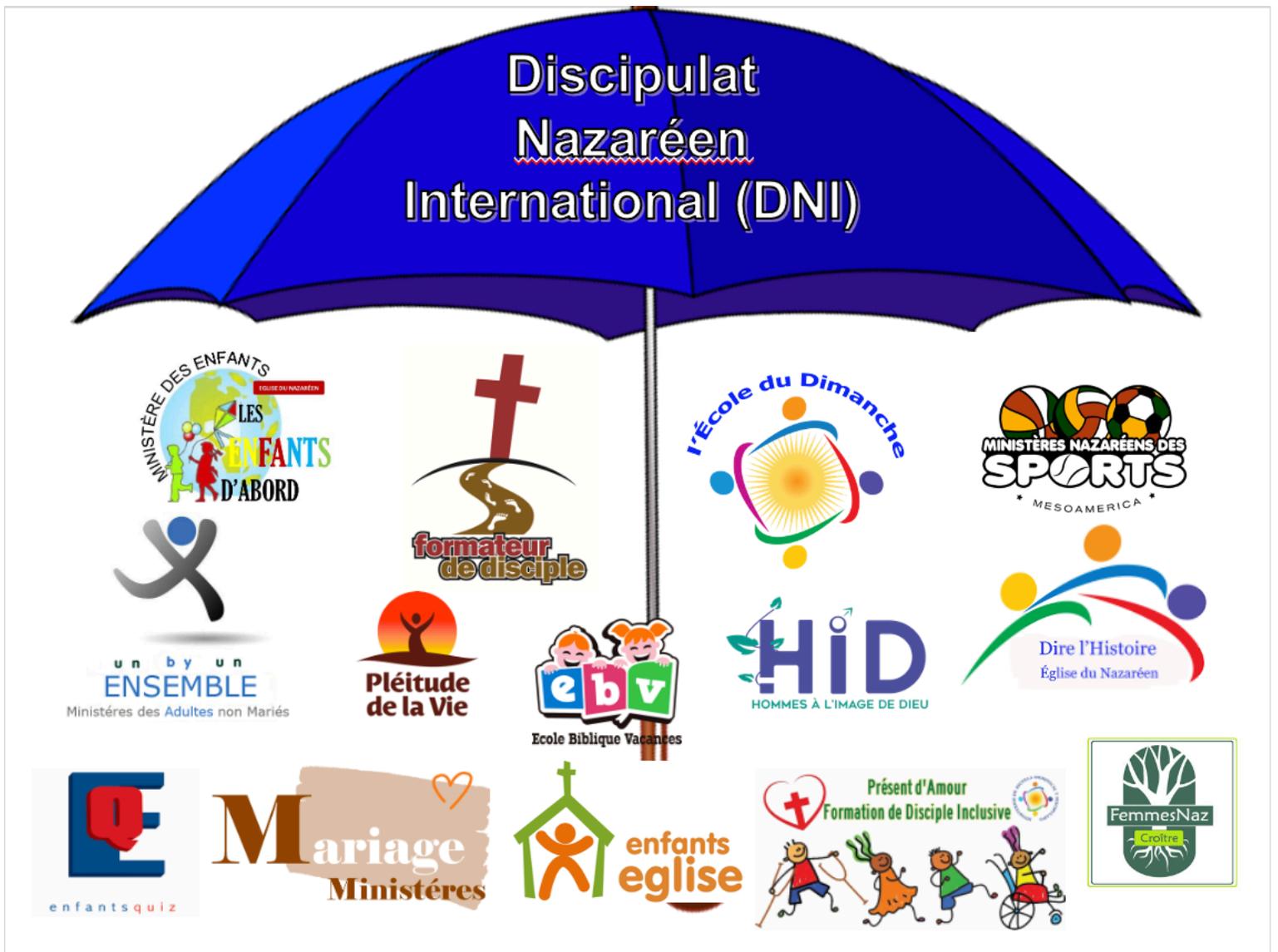
Le bureau régional du DNI recevra les rapports de la LRA et de la participation au DNI de chaque district afin de compiler un rapport précis de la croissance du DNI au sein de la dénomination chaque année.

(Statuts Du DNI. ARTICLE IV. PARTICIPATION AU DNI)

IV. Ministères locaux du DNI

Principes Fondamentaux – Le DNI encourage l'église à se concentrer sur 5 activités centrées sur la formation des disciples. Voir également la politique DNI.

1. Il existe plus de 14 ministères différents sous l'égide du DNI.



Notre objectif principal est de faire des disciples à l'image du Christ... et chacun des différents ministères sous notre égide ministérielle existe pour présenter aux gens Jésus et marcher avec eux en tant que disciples sur le chemin de la grâce.



Regardons quelques-uns de ces ministères :

2. École du dimanche et petits groupes

L'école du dimanche et les petits groupes sont un aspect important du Discipulat Nazaréen International (DNI). L'école du dimanche a toujours fait partie de l'Église du Nazaréen. Depuis les débuts de la dénomination à Pilot Point, au Texas, les pères fondateurs étaient profondément engagés dans la promotion de l'évangélisation, des missions et de l'éducation chrétienne. Ce jeune mouvement religieux a commencé à prendre au sérieux le commandement du Christ d' "aller" . . . faites de toutes les nations des disciples . . . enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit" (Matthieu 28 : 19-20).

En raison de la ferveur de l'évangélisation et de l'esprit de renouveau de cet époque, l'école du dimanche est devenue le principal outil par lequel les nouveaux croyants apprenaient les principes de la foi. Les écoles du dimanche et les petits groupes jouent un rôle important dans l'Église du Nazaréen. L'école du



dimanche et les petits groupes aident le DNI à respecter ses Principes Fondamentaux pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles alors qu'ils étudient la Parole de Dieu, la Bible et appliquent les principes qui guident leur vie.

Les autres objectifs de l'école du dimanche incluent :

- Offrir un environnement sûr où les gens peuvent partager leurs joies et leurs peines, leurs inquiétudes et leurs questions sur la vie et découvrir les réponses.
- Aider les gens à découvrir des moyens de grandir en tant que chrétiens en les guidant à examiner la Parole de Dieu et à l'appliquer à leur vie.
- Offrir aux gens la possibilité de profiter de la camaraderie en petits groupes avec d'autres personnes partageant les mêmes préoccupations et valeurs.
- Travailler ensemble pour atteindre les gens pour Jésus-Christ.

Toucher les gens...

L'École du Dimanche est un environnement où un niveau plus profond de communauté et d'apprentissage peut être atteint grâce à l'échange personnel de pensées, d'idées et de sentiments. Du jardin d'Éden, où Dieu a personnellement enseigné à Adam et Ève ; Abraham et les Israélites, qui furent chargés d'enseigner la vérité de Dieu dans la maison ; Jusqu'à l'École du Dimanche d'aujourd'hui, le processus d'apprentissage a toujours été plus efficace en petits groupes. Cette petite organisation efficace continue d'offrir soutien, soins et amitié aux gens. Comme l'a souligné un fidèle participant : "À l'école du dimanche, les gens me connaissent par mon nom".

Enseigner aux gens. . .

Aucun enseignant d'école ou de collège n'est confronté à une classe sans un plan de cours pré-planifié pour le cours. Il faut un système – un système logiquement séquentiel – qui aide les étudiants à apprendre la matière appropriée dans l'ordre approprié. Chaque leçon s'appuie sur la leçon précédente pour fournir aux étudiants toutes les connaissances et une éducation complète. De même, dans l'éducation chrétienne, un plan précis offre la meilleure opportunité d'influencer le développement spirituel des étudiants. C'est ce qu'on appelle le "programme d'études".

Pourquoi êtes-vous inquiet au sujet d'un projet d'études ? Ce qu'un groupe entend et digère mentalement est ce que ses membres finissent par devenir. Parce que les personnes d'âges différents ont des besoins différents et des méthodes d'apprentissage différentes, l'Église du Nazaréen propose un programme d'école du dimanche gradué pour tous les niveaux.

Utilisant la Bible comme texte, le programme nazaréen est développé dans la prière pour présenter systématiquement à chaque groupe d'âge les grands principes de notre foi. Grâce à cette progression de construction leçon après leçon, une base solide de doctrine pratique – et théologiquement solide – est établie dans la vie de chaque croyant.

L'Église du Nazaréen est une dénomination de sainteté avec une vocation unique. Chaque église portant le nom Nazaréen est confiante dans le maintien de l'intégrité doctrinale de ses enseignements. Leur objectif est d'amener les disciples nazaréens à s'asseoir dans la perspective wesleyenne-arminienne et d'aider les étudiants à comprendre pourquoi nous sommes saints et pourquoi nous avons choisi de soutenir la mission de cette église. Pour aider à maintenir cette confiance dans la sainteté, l'Église du Nazaréen a décidé il y a plusieurs années de produire un programme d'études du point de vue wesleyen-arminien. Aujourd'hui, l'Église du Nazaréen est le plus grand producteur de programmes de sainteté au monde.

Chaque niveau du programme est conçu spécifiquement pour ce niveau d'âge et non une liste générique. Chaque niveau comprend des activités, une aide spéciale et un objectif important pour guider les étudiants vers leur potentiel de croissance maximal. Le programme est créé par des praticiens de l'Église du Nazaréen. Chaque niveau du programme est conçu spécifiquement pour ce niveau d'âge et non adapté à une liste générique. Chaque niveau comprend des activités, une aide spéciale et un objectif important pour guider les étudiants vers leur potentiel de croissance maximal. Le programme est créé par des praticiens de l'Église du Nazaréen. Nous employons des écrivains et des éditeurs qui connaissent la tranche d'âge pour laquelle ils écrivent. Nous sommes convaincus que notre programme fonctionne et est théologiquement solide.

Nous savons que c'est pratique et répond à leurs besoins car chaque semaine, nombre de nos rédacteurs enseignent le même programme qu'ils ont développé dans les églises locales. La littérature nazaréenne est un véritable outil théologique éprouvé pour guider tous les âges – des plus jeunes aux plus âgés – vers un pèlerinage spirituel plus profond.

L'école du dimanche et les petits groupes sont la branche personnelle et de service de l'église. Ils aident le pasteur et les autres dirigeants de l'église. Les faiseurs de disciples engagés et attentionnés deviennent des bergers qui tendent la main, enseignent, prennent soin et nourrissent chaque croyant. L'école du dimanche et les petits groupes sont des moyens efficaces pour atteindre et assimiler de nouvelles personnes dans l'Église.

L'école du dimanche et les petits groupes sont supervisés par le président du DNI, qui assure un leadership fort dans la croissance de l'école du dimanche et d'autres groupes de discipulat dans l'église locale, en travaillant avec et à travers le conseil d'administration du DNI pour :

- Coordonner un calendrier annuel d'activités et de programmes.
- Savoir quels matériels pédagogiques sont utilisés dans chaque école du dimanche, petit groupe et classe de discipulat (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 155 - 156.6)
- Planifier l'ouverture d'une nouvelle classe d'école du dimanche à l'église locale.
- Mener des études régulières sur les tendances en matière d'inscription et de fréquentation des églises locales.
- Fixer des objectifs pour augmenter la liste des soins, des responsabilités et de la fréquentation (voir la politique du DNI, article III).
- Planifier des campagnes de croissance annuelles pour garantir qu'elles deviennent des programmes de vulgarisation efficaces.
- Cibler les communautés voisines possibles sans écoles du dimanche/petits groupes de Nazareth en tant que projets DNI locaux possibles.
- Soumettre des rapports périodiques au conseil de l'église locale et dans le rapport annuel du pasteur.
- Approuver, en consultation avec le pasteur, les nominations pour les conseils de groupes d'âge de l'église locale : enfants et adultes uniquement.
- Approuve, en consultation avec le pasteur, toutes les nominations faites par le coordinateur du ministère des enfants et des adultes et le président de JNI pour les enseignants de l'école du dimanche, les dirigeants de petits groupes, les officiers et tout autre personnel du ministère.
- Sélectionner, en consultation avec le pasteur, tous les autres travailleurs du DNI selon les besoins.

L'école du dimanche est le ministère fondamental pour chaque groupe d'âge. Une église doit donner ce ministère, même si elle ne peut pas le donner aux autres. Il est préférable d'effectuer le travail de l'École du dimanche dans tous les groupes d'âge - enfants, jeunes et adultes - avec un conseil d'administration responsable de l'organisation et de la gestion du travail de chaque individu. À mesure que l'Église grandit, elle devrait ajouter des ministères supplémentaires pour chaque groupe d'âge, à mesure que les besoins deviennent évidents et qu'il existe un leadership et des ressources pour y répondre.

3. Les Ministères de Discipulat des Enfants

Le Ministère du Discipulat des Enfants au sein de l'église locale est responsable de l'accomplissement de la Grande Commission aux enfants. Les missions du DNI doivent être adaptées en fonction de l'âge et des capacités. Cette mission s'exprime effectivement à travers **Principes Fondamentaux** :



- **La prière fervente**
Encouragez la prière intentionnelle et cohérente pour entretenir et développer des relations avec Dieu et les autres.
- **L'évangélisation dans la bienveillance**
Aussi bien ceux qui appartiennent à l'Église que ceux qui n'y appartiennent pas.
- **L'étude exhaustive de la Bible**
Engagez les plus petits dans des études bibliques individuelles et en groupe adaptées à leur âge pour qu'ils ressemblent davantage au Christ.
- **Le mentorat et la formation délibérés**
Aidez les petits à grandir et aidez les autres à grandir comme Jésus qui est le Christ.
- **Des relations authentiques**
Engagez les plus petits dans des relations qui honorent Dieu et construisent le corps du Christ.

Pour accomplir cette mission, le ministère local de formation de disciples auprès des jeunes doit créer une stratégie unifiée qui inclut à la fois les jeunes pratiquants et non pratiquants jusqu'à ce qu'ils passent avec succès au niveau suivant du ministère de formation de disciples.

Pour coordonner tout le travail avec les enfants, le Ministère du Discipulat des enfants estime qu'il est essentiel de regrouper les enfants gens selon leur âge et leurs capacités ; cela peut se faire de plusieurs manières, en fonction de la taille de l'église, des bénévoles, etc.

La clé du ministère de disciple auprès des enfants est d'être inclusif et dynamique pour tous les âges, quel que soit le groupe dans lequel vous vous trouvez. En plus du ministère auprès des crèches, il peut être utile d'envisager d'adapter le système scolaire à sa répartition par âge, car cela est familier à la fois aux élèves et à leurs parents/tuteurs. Assurez-vous de prendre en compte les enfants ayant des besoins spéciaux et de travailler avec les parents/tuteurs pour les aider à atteindre la sécurité, la réussite et la croissance.

Le succès peut être mesuré de plusieurs manières, et la coopération entre les dirigeants de l'Église, les laïcs et les parents/tuteurs est essentielle à la croissance spirituelle des enfants. L'église enseigne aux plus petits dans le cadre de programmes et/ou de l'école du dimanche et soutient les parents/tuteurs dans la formation de leurs enfants.

◆ **Besoins spirituels des enfants**

Les besoins spirituels des jeunes sont divisés en quatre grands domaines.

- Étude biblique.** Les enfants ont besoin de savoir ce que dit la Bible et ce qu'elle signifie. Mais la connaissance seule ne suffit pas. Les enfants doivent également savoir comment relier les faits, versets et vérités bibliques à leur propre vie, afin de pouvoir vivre une vie qui honore Dieu.
- Sensibilisation sur le discipulat.** Comprenant que l'enfance est une période très formatrice, la prise de conscience est très importante pour développer des disciples du Christ. Les dirigeants de l'école du dimanche et les disciples peuvent utiliser diverses manières pour aider les enfants à comprendre ce que Christ a fait pour eux et à s'approprier sa grâce. Une grande priorité leur est donnée de discipliner les plus petits, de les aider à devenir des disciples et de les guider dans une sainte vie chrétienne.

- c. **Adoration.** L'adoration est la réponse de chacun à la révélation de Dieu. Grâce à l'expérience de l'adoration, les enfants découvrent la grandeur de Dieu. Ils apprennent également à honorer Dieu par l'adoration et une vie juste.
- d. **La camaraderie.** Les congrégations chrétiennes sont particulièrement importantes pour les jeunes. Les occasions de se lier d'amitié avec d'autres chrétiens, adolescents et adultes peuvent aider les jeunes à répondre rapidement au Christ et à vivre fidèlement pour lui.

L'Église peut fournir un ministère complet et dynamique aux petites gens, répondant à leurs besoins physiques, mentaux, spirituels et sociaux. Les ministères du Discipulat des Enfants fournissent un cadre pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants à travers des programmes coordonnés tels que l'école du dimanche, en semaine, toute l'année, et des ministères spéciaux pour les enfants de la naissance au groupe de jeunes.

◆ **Coordonnateur local/Pasteur du Ministère du Discipulat des Enfants**

Le travail de cette personne est de former, d'équiper et d'accompagner les petits ouvriers des ministères. Il coordonne également le ministère complet et dynamique auprès des plus petits. Une partie de ce rôle consiste à travailler avec les autres, à les diriger et à les former à faire partie de l'équipe en faisant des disciples. Cette personne est également chargée de s'assurer que toutes les précautions locales et nationales sont prises pour la sécurité des enfants et des bénévoles. Pour un manuel de protection, voir <https://cloud.mesoamericaregion.org/s/yxnZ8PQpMKNqxqT> Pour plus de ressources et de formations, contactez le bureau régional pour plus d'informations sur Nazarene Safe (Assurance Nazaréenne) <https://nazarenesafe.org/>. Le rôle du coordonnateur/pasteur du ministère des enfants est essentiel à la santé des enfants.

◆ **Responsabilités du coordinateur/pasteur du ministère des enfants**

La responsabilité principale du coordinateur/pasteur du ministère des enfants est de guider la formation des disciples locaux et de les former à devenir des disciples. Voici quelques-unes des activités de leadership :

1. Président du conseil d'administration/petite équipe.
2. Charger le conseil d'organiser, de promouvoir et de coordonner l'école du dimanche pour les enfants et tous les autres Ministères pour Enfants.
3. Soumettre une demande de budget annuelle, gérer les fonds conformément aux directives budgétaires approuvées et tenir des registres détaillés des dépenses.
4. Recruter et former des animateurs de jeunesse, des dirigeants et des enseignants, y compris des vérifications d'antécédents et d'autres formations obligatoires en matière de sécurité.
5. Assurez-vous que tous les programmes et plans sont conformes à la doctrine nazaréenne.
6. Encourager la croissance numérique dans les Ministères du Petit Groupe.
7. Diriger le Conseil/l'équipe des enfants pour développer et exécuter d'autres Ministères pour Enfants lorsque le besoin se fait sentir et que le personnel et les ressources deviennent disponibles, tels que : "Journée des enfants", le dimanche, en semaine, chaque année, spécial, sensibilisation, discipulat, ministère auprès des enfants ayant des besoins spéciaux et activités de camaraderie.
8. Offrir une formation continue en leadership à ceux qui travaillent avec des mineurs.
9. Superviser tous les éléments intégraux et dynamiques du ministère.

10. Soumettre un rapport périodique (par exemple mensuel, trimestriel, annuel, etc.) de toutes les autres activités du Ministère des Enfants ; toute personne qui le demande (par exemple, le conseil, le pasteur principal, le président du DNI).
11. Préparer et travailler sur la base d'un calendrier annuel.

Le processus de sélection du coordinateur/pasteur du ministère des petits disciples se trouve dans le [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 155 à 159.1.

REMARQUE : Lorsqu'un pasteur de la jeunesse est embauché dans une église, le pasteur, en consultation avec le conseil de l'église et le conseil d'administration du DNI, attribue la responsabilité de la jeunesse au pasteur jeunesse. Dans ce cas, le pasteur des enfants exécute certaines des tâches qui seraient autrement confiées à un coordinateur local du ministère des enfants. Cependant, l'importance du coordinateur du ministère des enfants demeure de fournir un soutien et une représentation des dirigeants laïcs importants pour les ministères locaux des enfants.

◆ **Conseil Local des ministères du discipulat des enfants**

Il est important pour la santé du ministère des enfants d'établir un conseil d'administration ou une équipe de bénévoles/leaders qui supervise tous les ministères des enfants et soutient la mise en œuvre de cours et de programmes pour adhérer aux 5 principes fondamentaux du DNI.

Le Conseil fournit des orientations, du soutien et des ressources pour :

1. Accomplir la Grande Commission en planifiant et en exécutant une stratégie ministérielle coordonnée et globale pour former les enfants dès le berceau jusqu'à leur transition vers le ministère du discipulat des jeunes.
2. Former et fournir des ressources aux jeunes bénévoles locaux pour fournir des informations, des formations, des encouragements et des ressources matérielles aux jeunes.
3. Coordonner l'éducation chrétienne des mineurs avec d'autres programmes et ministères de l'Église locale pour garantir que le ministère de l'Église locale auprès des mineurs reflète la mission et les objectifs de l'Église du Nazaréen.
4. Coopérer avec les efforts du district pour étendre le ministère parmi les enfants.

◆ **Conseils pour organiser une réunion du conseil d'administration ou d'équipe**

N'oubliez pas qu'il est important d'avoir un conseil d'administration ou une équipe car :

- De nombreuses têtes pensent mieux qu'une seule lorsqu'elles planifient le ministère auprès des enfants.
- De nombreuses mains allègent le travail
- Le recours à une équipe renforce la coordination du ministère de l'enfance

1. À quelle fréquence le conseil d'administration doit-il se réunir ?

La première réunion doit avoir lieu le plus tôt possible après la création de l'équipe. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour cette réunion, car elle servira de réunion d'organisation pour l'année.

Après la réunion d'organisation, le conseil d'administration doit se réunir régulièrement (mensuellement ou tous les deux mois). Cela permet au groupe

- Affiner et compléter les plans élaborés lors des réunions précédentes
- Discuter et développer de nouvelles idées si nécessaire
- Travailler toujours sur des buts et des objectifs à long terme.

2. Que doit se passer lors d'une réunion ?

Le responsable/pasteur du ministère des enfants préside toutes les réunions. Cette personne prépare un ordre du jour pour chaque réunion, en consultation avec ce que les autres membres pensent qu'il devrait inclure.

Voici quelques exemples de questions à discuter lors des réunions :

- **Partagez vos préoccupations spirituelles et priez ensemble.**

Il est important de se rappeler que le conseil/l'équipe est composé de personnes ayant de réels besoins spirituels. Ces préoccupations et prières peuvent être personnelles ou ministérielles.

- **Évaluer les besoins des enfants dans l'église**

Le conseil d'administration/l'équipe doit discuter des besoins des enfants et de l'intervenant des petits groupes. Les questions suivantes sont des exemples qui peuvent guider la discussion :

- Notre église offre-t-elle un ministère de disciple complet et dynamique pour nos enfants ?
- Nos ministères répondent-ils aux besoins de nos enfants ?
- Nos ouvriers/disciples atteignent-ils efficacement les enfants non pratiquants et pratiquants ?
- Comment pouvons-nous renforcer notre contact avec les petits enfants ?
- Quelles activités pourraient renforcer notre ministère auprès des enfants et de leurs familles ?
- Donnons-nous aux parents/tuteurs les moyens d'être les principaux leaders spirituels dans la vie de leurs enfants ?
- Nos ouvriers et nos suiveurs sont-ils heureux dans leur travail ?
- Que pouvons-nous faire pour améliorer le moral et la satisfaction personnelle dans nos rôles ministériels ?
- De quel type de formation nos ouvriers et nos faiseurs de disciples ont-ils besoin et quelle est la meilleure façon de la fournir ?

- **Développer et affiner le calendrier du ministère des enfants.**

Le conseil/l'équipe est responsable de déterminer quels ministères et activités l'église offrira au cours de l'année. Ils détermineront quand l'église accueillera les événements spéciaux qu'elle prévoit. Accordez de l'attention et de la prière à ces œuvres.

Il peut être utile de démarrer cette conversation par une séance de brainstorming "sans retenue". Considérez toutes les idées possibles de ministères et d'activités. Il est important d'examiner toutes les options avant de commencer le processus d'évaluation et de sélection.

Une fois que le groupe a créé une liste de ministères et d'activités possibles, évaluez chaque idée.

Posez des questions telles que :

- Quels sont les points forts de ce ministère/activité/événement ? À quels besoins répond-il pour nos petits ou les travailleurs de l'enfance ? Est-ce que cela répond à notre mission et à notre vision ?
- Ce ministère/activité/événement complète-t-il ou concurrence-t-il d'autres que nous avons actuellement ou envisageons ?
- Combien coûtera ce ministère/activité/événement ? Où pouvons-nous trouver l'argent ?

- Avons-nous, ou pouvons-nous fournir, l'espace et les fournitures dont ce ministère/activité/événement a besoin ?
- Avons-nous suffisamment de travailleurs pour réaliser ce ministère/activité/ événement ? Cela entraînera-t-il une surcharge de travail pour nos travailleurs, voire un épuisement professionnel ?
- Y a-t-il de la place sur notre calendrier pour ce ministère/activité/événement ?

Sur la base de ces réponses et des questions connexes, le conseil d'administration/l'équipe peut élaborer son plan pour l'année.

- **Planifier des moyens de former et de communiquer avec tous les travailleurs du Ministère des Enfants.**

La formation des travailleurs et une communication régulière avec eux sont des facteurs clés du succès du ministère auprès des enfants. Lorsque le conseil d'administration/l'équipe envisage les options de formation et de communication, il doit se poser des questions telles que :

- De quel type de formation ouvrière notre Petit a-t-il besoin ?
- De quel type de formation nos enfants ont-ils besoin ?
- Quelles formes de formation et de communication pouvons-nous proposer (ateliers, vidéos, médias numériques, etc.) ?
- De quelles ressources de formation disposons-nous ?

- **Budget.**

La demande de devis sera basée sur la discussion des points ci-dessus et des fournitures nécessaires énumérées ci-dessous :

- Plan d'étude et matériel
- Besoin de communiquer avec les médias
- Nécessité de formation et de sensibilisation au disciplinat
- Prix et récompenses
- Décoration et cadre

- **Partagez les responsabilités.**

À mesure que le conseil d'administration ou l'équipe élabore ses plans, il doit attribuer la responsabilité de faire le travail. En règle générale, un membre à la responsabilité principale d'un ministère, d'une activité ou d'un événement relevant de son ministère. Faites une liste de choses à faire et convenez des tâches.

- **Évaluer les ministères et les activités.**

Certaines évaluations auront lieu spontanément tout au long de l'année, à mesure que le conseil d'administration/l'équipe développe et peaufine son calendrier ministériel. Cependant, le groupe devrait également planifier une évaluation formelle à la fin ou au début de l'année prochaine. Dans le cadre de cette évaluation plus détaillée, les membres du conseil d'administration devront comparer ce à quoi ils s'attendaient et ce qui s'est réellement produit. Voici quelques questions suggérées à considérer :

- Ce ministère/activité/événement a-t-il atteint les objectifs que nous nous étions fixés ? Pourquoi oui ou pourquoi pas ?

- Comment les plus petits ont-ils réagi au ministère/à l'activité/à l'événement ? Comment les adultes ont-ils réagi ?
- Quels sont les points forts de ce ministère/activité/événement ? Pouvons-nous les améliorer pour l'avenir ?
- Quelles faiblesses ou problèmes voyons-nous dans ce ministère/activité/événement ? Comment pouvons-nous les corriger à l'avenir ?
- Devons-nous répéter ce ministère/activité/événement l'année prochaine ? Pourquoi oui ou pourquoi pas ?

◆ **Exemples d'ordres du jour de réunion**

Première réunion de l'année :

- Dévotions / discours / prières
- Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration
- Bref aperçu des ministères, activités et événements de l'année dernière
- Évaluation du ministère de l'année dernière, si elle n'a pas été effectuée lors de la réunion finale de l'année dernière
- Besoins d'évaluation pour l'année prochaine
- Demander des fournitures
- Commencez à travailler sur le nouveau calendrier
- Réfléchissez à des ministères/activités/événements spécifiques. (Dédiez plus de temps aux ministères/activités/événements qui auront lieu avant la prochaine réunion).
- Les missions
- Prière finale

Rencontres ultérieures :

- Dévotions / discours / prières
- Rapports d'étape des membres du Conseil
- Évaluation : vérifier que les ministères et les activités planifiées continuent de répondre aux besoins ou sont exécutés comme prévu. Lors de la réunion finale, évaluez l'année et le travail du conseil.
- Réfléchissez à des ministères/activités/événements spécifiques.
- Élaborer ou réviser des plans préalablement préparés. Accordez plus d'attention au ministère/activités/événements qui auront lieu avant la prochaine réunion.
- Les missions
- Prière finale

◆ **Exemples de postes et de responsabilités de coordonnateur du ministère auprès des enfants :**

▪ **Coordinateur local Enfants dans les berceaux (enfants de moins de 4 ans)**

Les responsabilités du coordinateur local des Enfants du Berceau sont :

1. Représenter les enfants du berceau et leurs intérêts à toutes les réunions du conseil/équipe du ministère des enfants.
2. Se familiariser avec les objectifs et le matériel du programme des Enfants du Berceau.
3. Soumettre une demande de budget annuelle au Conseil des Ministères de l'Enfance, administrer les fonds conformément aux directives budgétaires approuvées et tenir des registres détaillés des dépenses.
4. Organiser le programme Baby in the Cradle et superviser sa mise en œuvre dans l'église locale.
5. Envoûter une demande de matériel et de fournitures pour le programme Bambins dans des berceaux, en consultation avec le coordonnateur du ministère des tout-petits, selon les procédures établies.
6. Recommander l'assistant du programme pour enfants au coordonnateur du ministère des enfants. Ceux-ci sont sélectionnés par le conseil d'administration du DNI, avec l'approbation du pasteur.
7. Former des assistants de crèches, en collaboration avec le Conseil des Ministères du Bébé.
8. Travailler avec le superviseur de la crèche de l'église pour coordonner un calendrier de visites avec d'autres ministères pour les nourrissons et ceux figurant sur la liste de soins responsables du DNI.
9. Tenir des registres précis et les soumettre au pasteur et à tout autre personnel approprié.
10. Encourager les parents à inscrire leurs enfants à l'école du dimanche.
11. Encourager les activités d'enrichissement parental, telles que les cours, les séminaires, un club des mères ou un club des nouveaux parents.
12. Informer l'église sur le ministère auprès des enfants au berceau par le biais de bulletins d'information, d'expositions, d'annonces publiques et de spectacles.
13. Organiser une journée spéciale pour bébé le premier dimanche de mai, ou à une autre date convenue, en consultation avec le pasteur et le coordinateur du ministère des enfants.
14. Soumettre un rapport de fin d'année au Conseil du Ministères des Enfants.

Remarque : les enfants de moins de quatre ans qui, avec leurs parents, ne vont pas à l'école du dimanche, peuvent être inscrits sur la Liste Responsabilité et Accompagnement du département des enfants.

- Les enfants sont considérés comme candidats aux cours de l'école du dimanche de la maternelle et de la maternelle, et les parents sont considérés comme des candidats aux cours pour adultes correspondants.
- Une fois nommé le coordonnateur des crèches, il ou elle est responsable d'effectuer des visites périodiques et d'apporter le matériel du programme à ces familles.
- Lorsque la famille commence à fréquenter l'école du dimanche avec un certain degré de régularité, elle doit être transférée vers une inscription active à l'école du dimanche dans des classes correspondant à son groupe d'âge.
- S'ils n'ont pas commencé à fréquenter l'enfant avant le quatrième anniversaire de l'enfant, ils peuvent être conservés sur la liste de soins et de responsabilité du DNI, mais supprimés de la liste des berceaux. Jusqu'à ce qu'ils commencent à participer avec un certain degré de régularité, ils continueront à apparaître sur la liste des soins et responsabilités du DNI.

▪ **Coordinateur Caravane** (Caravane est comme Scout)

Les responsabilités du coordonnateur de caravane sont :

1. Représenter la Caravane et ses intérêts à toutes les réunions du Conseil/équipe en partageant les plans de la Caravane et en demandant l'approbation des ministères, événements et projets nécessaires.
2. Se familiariser avec le ministère de Caravane et fournir tous les supports de formation produits par le bureau mondial de Caravane.
3. Soumettre une demande de budget annuelle au responsable/pasteur du ministère des Enfants, pour administrer les fonds conformément aux directives budgétaires approuvées et tenir un registre détaillé des dépenses.
4. Se contacter avec le ministère Caravane local via le bureau régional du DNI ou sur le site Web régional du DNI.
5. Déterminer le nombre de groupes Caravane que l'église parrainera. Recruter et former des intervenants pour ces groupes, en collaboration avec le Conseil du Ministère pour Enfants (MPE).
6. Diriger le ministère local de la Caravane tel que défini dans les livres et documents officiels de la Caravane.
7. Planifier un groupe d'ouverture ou de clôture chaque semaine pour les groupes combinés.
8. Encourager le ministère de Caravane dans l'église locale
9. Établir et présider un comité de caravane fonctionnel.
10. Délivrer les principaux prix Caravane (Winans, Lillenas, Bresee) sur la base des exigences de l'Église mondiale.
11. Planifier et diriger toutes les cérémonies locales de Caravane.
12. Tenir un registre permanent du formulaire d'inscription de chaque enfant montrant les progrès de l'enfant dans l'obtention des prix Winans, Lillenas et Bresee.
13. Préparer un rapport de fin d'année pour le conseil/l'équipe du ministère des enfants.

▪ **Coordinateur de l'éducation missionnaire des enfants**

Les responsabilités du coordonnateur de l'éducation missionnaire des enfants sont :

1. Représenter l'éducation et les intérêts missionnaires des enfants à toutes les réunions du conseil/de l'équipe du ministère des enfants.
2. Soyez familier avec le ministère et le programme d'éducation missionnaire des enfants. La ressource missionnaire pour les enfants s'appelle [Caleidoscopio](#) et est incluse dans MNI Central le premier mercredi de chaque mois.
3. Soumettre une demande pour le programme d'études et le matériel pédagogique du Missionnaire pour enfant, en consultation avec le coordonnateur des petits enfants et le président de MNI, selon les procédures établies.
4. Coordonner toutes les activités éducatives de la mission des enfants et des programmes de MNI en siégeant au conseil local de MNI.
5. Promouvoir le programme d'éducation missionnaire des enfants dans l'église locale.
6. Promouvoir les livres de lecture missionnaire pour les enfants et tenir un registre précis des livres lus.
7. Coopérer avec le coordinateur de l'éducation missionnaire des enfants du district pour promouvoir les activités du district dans l'église locale (telles que les rassemblements missionnaires du district, les projets d'offrandes et les rapports de fin d'année).
8. Soumettre un rapport de fin d'année au Conseil/Equipe du Ministère des Enfants.

▪ **Ministère des Enfants Quiz / Coordonnateur**

Les responsabilités du coordonnateur Ministère des Enfants Quiz sont :

1. Représenter le concours biblique pour les enfants et ses intérêts dans toutes les réunions du Conseil/Équipe du Ministère auprès des Enfants.
2. Se familiariser avec Ministère des Enfants Quiz : philosophie, matériels et procédures.
3. Soumettre une demande de budget annuelle au conseil/équipe du ministère des enfants, gérer les fonds conformément aux directives budgétaires approuvées et tenir des registres détaillés des dépenses.
4. Planifier, organiser et diriger le Ministère des Enfants Quiz dans l'église locale.
5. Recruter et former les assistants ou registraires nécessaires, en coopération avec le conseil/l'équipe du Ministère des Enfants.
6. Encouragez Ministère des Enfants Quiz dans l'église locale.
7. Soumettre une demande de matériel et de fournitures au Ministère des Enfants Quiz, en consultation avec le coordinateur de la minorité, en suivant les procédures établies.
8. Préparer du matériel de cours hebdomadaire et présentez-le sous forme d'étude biblique pour enfants.
9. Contacter le coordinateur du district Ministère des Enfants Quiz pour obtenir des informations sur le concours parrainé par le district (règles, procédures, date, heure, lieu) et informer le coordinateur de l'église locale de votre intention de participer.
10. Préparer les concurrents aux compétitions de zone/champ, de district, régional et mondial.
11. Préparer un rapport de fin d'année pour le conseil/l'équipe du ministère des enfants.



Remarque : Pour plus d'informations et de livres, recherchez Ministère des Enfants Quiz ici : www.DniResources.MesoNaz.org

▪ **Coordonnateur de l'école biblique de vacances**

Les responsabilités du coordinateur EBV local sont :

1. Représenter la EBV et ses intérêts à toutes les réunions du conseil et de l'équipe du ministère auprès des enfants.
2. Déterminer, en concertation avec les personnes concernées, la date d'organisation de cet événement
3. Soumettre une demande de budget annuelle au conseil/à l'équipe du ministère des Enfants, gérer les fonds conformément aux directives approuvées et tenir des registres détaillés des dépenses.
4. Recruter et former tous les travailleurs de la LBV, en coopération avec le Conseil/l'équipe du Ministère de l'Enfance.
5. Sélectionner le sujet EBV et l'équipe du Conseil des enfants/ministère et achetez ou téléchargez le matériel à partir du site Web régional ou du dossier de ressources annuel du DNI.
6. Promouvoir la EBV dans l'église et en faire la publicité dans la communauté.
7. Organiser l'inscription
8. Diriger la EBV et tous les bénévoles
9. Organiser le suivi de tous ceux qui n'ont pas d'église et le suivi spirituel de tous ceux qui ont accepté Jésus comme Sauveur lors de l'EBV.
10. Travailler en étroite collaboration avec les dirigeants du ministère des Enfants du district pour participer à d'autres activités d'été telles que des camps.



Remarque : Il existe des ressources EBV ici : www.DniResources.MesoNaz.org

4. Ministères de Discipulat des Jeunes

Le Disciple Nazaréen International (DNI) travaille en coopération avec la Jeunesse Nazaréenne Internationale (JNI) pour fournir un enseignement biblique systématique essentiel à la croissance et au développement des jeunes disciples. La JNI aide le DNI à mettre en œuvre ses principes fondamentaux pour les jeunes alors qu'ils étudient la Parole de Dieu, la Bible et appliquent ses principes



directeurs de vie. La classe de l'École du Dimanche pour les Jeunes est un point de contact hebdomadaire qui touche systématiquement le plus grand nombre de jeunes dans de nombreuses églises locales. Nous produisons les cours d'étude de la bible pour jeunes CLIC en tant que composante de la stratégie globale du ministère des jeunes de NYI. Pour ces études et autres ressources de programmation en milieu de semaine et de ministère, visitez notre site Web régional DNI: www.dniressources.mesonaz.org

5. Ministères de disciples adultes

◆ Que sont les ministères de disciples adultes ?

Le discipulat des ministères pour adultes (MPA) englobe tout travail de discipulat de l'église locale axé sur la réalisation de la mission du DNI auprès des adultes de l'église locale et de la communauté afin de fournir des ministères, des ressources et des activités aux adultes sur leur Parcours de Grâce.

Ministères pour adultes :

- Toucher un public diversifié et couvrir un large éventail de ministères.
- Se concentrer sur les personnes de plus de 25 ans, ainsi que sur toute personne mariée de moins de 25 ans.
- Avoir besoin d'une coordination étroite du programme d'études, des ressources, des programmes, des événements et des personnes pour répondre aux questions, problèmes et défis des différents groupes d'âge
- Bien que l'École du Dimanche constitue une base importante et indispensable pour ce qui se passe au sein du MPA, elle n'est qu'une partie d'un ministère plus vaste auprès des anciens de l'église et de la communauté

◆ Mission du Ministères des Adultes

MPA (Ministères pour adultes) suit le même objectif que DNI en mettant l'accent sur les adultes de notre église et de notre communauté:

- Atteindre les non-croyants pour Jésus
- Établir de nouveaux croyants dans leur foi en Christ
- Marcher avec les croyants vers une vie totalement dévouée, avec un cœur pur, qui porte du fruit et qui est rempli de l'Esprit.

La combinaison de ces trois aspects de la mission est la clé d'un ministère en bonne santé du MPA.

Le cadre du discipulat, ou le **parcours de grâce**, met l'accent dans la pratique sur les **5 Principes Fondamentaux** du DNI.

1. La Prière Fervente

Encourager la prière intentionnelle et cohérente pour entretenir et développer des relations avec Dieu et les autres.

2. L'évangélisation dans la bienveillance

Atteindre à la fois ceux qui vont à l'église et ceux qui n'y vont pas.

3. L'étude exhaustive de la Bible

Engager les gens dans des études bibliques individuelles et en groupe à des niveaux appropriés pour les rendre davantage semblables au Christ.

4. Le mentorat et la formation délibérés

Aider les gens à grandir et aidez les autres à grandir comme Jésus l'a fait.

5. Des relations authentiques

Engager les gens dans des relations qui honorent Dieu et construisent le corps du Christ.

Pour plus de détails sur la mission DNI, le chemin de la grâce et les 5 Principes Fondamentaux, veuillez consulter [Statuts Du DNI](#).

Le travail du MPA au niveau de l'église locale est accompli principalement grâce aux efforts unis du coordinateur local du MPA et du conseil local du MPA. Le travail est harmonisé et coordonné avec le conseil local du DNI et, le cas échéant, le conseil de district du MPA.

◆ **Coordonnateur local du ministère du disciple adulte**

Le coordinateur MPA local est l'administrateur clé du MPA. Le coordonnateur est chargé de diriger le conseil local du MPA dans :

- Former, équiper et soutenir les travailleurs/disciples du MPA.
- Fournir une direction pour le ministère de formation de disciples adultes dans l'église locale.
- Dirige le Conseil du MPA et sert de liaison entre le MPA et le Conseil local du DNI.

Le Conseil du DNI nommera le coordinateur MPA au Conseil de l'Église, avec l'approbation du pasteur. Le coordinateur local du MPA est membre d'office du Conseil du DNI (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 155).

Le terme coordonner indique que la responsabilité du coordonnateur local est de planifier avec les autres et de travailler ensemble pour accomplir le ministère. Le coordinateur MPA doit avoir de bonnes compétences administratives et un cœur de serviteur.

REMARQUE : Si vous êtes nouveau dans ce rôle ou si vous souhaitez mieux comprendre la fonctionnalité, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour savoir par où commencer. (Voir Annexe D)

◆ **Conseil local des ministères du disciple adulte**

Le Conseil du MPA est composé du coordinateur du MPA, d'un ou plusieurs représentants de l'école du dimanche et du ou des coordonnateurs de tout autre ministère du MPA (tels que les ministères du mariage et de la famille, le ministère des hommes, le ministère des femmes, la plénitude de vie, le ministère des adultes célibataires, etc.). Dans les petites églises, il peut être composé de seulement deux personnes : le coordinateur du MPA et un autre adulte. Dans les grandes églises, la taille du Conseil du MPA augmente à mesure que des ministères s'ajoutent. La tâche du Conseil est de travailler avec le coordinateur du MPA pour planifier et mettre en œuvre le ministère des adultes. Dans certaines situations, le travail du Conseil MPA est effectué par le Conseil local du DNI. Les nominations pour le Conseil du MPA sont faites par le coordinateur du MPA pour le Conseil du DNI, avec l'approbation du pasteur et du président du DNI.

Les tâches du Conseil MPA se répartissent dans ces grandes catégories :

1. Accomplissez la Grande Commission en planifiant et en mettant en œuvre un ministère entièrement coordonné pour les adultes.

La Grande Commission charge l'Église d'atteindre, d'enseigner et de former des disciples. Le Conseil y parvient en concevant et en mettant en œuvre une stratégie ministérielle bien coordonnée pour tous les adultes. Cela inclut l'engagement d'intégrer les 5 principes fondamentaux du DNI dans chaque ministère.

2. Former et fournir des ressources aux travailleurs adultes/faiseurs de disciples locaux pour un ministère efficace.

Les bénévoles laïcs se soucient de nous et se consacrent à leur ministère. Pour exercer efficacement leur ministère, ils ont besoin d'informations, d'encouragements et de ressources matérielles.

3. Coordonner le ministère de formation de disciples adultes dans l'église locale.

Le MPA n'existe pas de manière isolée. Cela fait partie d'un effort plus vaste de l'Église pour accomplir la Grande Mission. Le MPA doit fonctionner au sein de la structure organisationnelle plus large de l'Église. Cela permet de garantir que le ministère des adultes de l'Église reflète la mission et les objectifs de l'Église.

4. Coopérer avec les efforts du district pour offrir un ministère élargi aux adultes.

Les adultes doivent comprendre que leur église locale fait partie d'un corps plus vaste de chrétiens. La participation à des événements parrainés par le district contribue à développer ce concept. Il propose également aux adultes des activités d'équipement et de camaraderie qui vont au-delà de ce que la plupart des églises locales peuvent offrir.

◆ **Questions courantes :**

- Dans l'Annexe E, vous trouverez des réponses à quelques questions courantes sur le MPA.
- Si vous ne trouvez pas de réponses à vos questions, envoyez un e-mail au président du DNI de votre district.
- Pour une explication des points courants des réunions du Conseil, veuillez consulter l'annexe B.
- Pour consulter un exemple d'ordre du jour du conseil, voir l'annexe C.

◆ **Quelques descriptions de poste**

Vous trouverez ci-dessous une liste de rôles potentiels pour le Conseil DNI et/ou MPA. Pour voir un exemple des responsabilités de ces postes, rendez-vous dans la section correspondante.

- **Représentant local de MPA** - Description du poste (Voir Annexe A.1)
- **Coordonnateur local des ministères du Mariage et de la Famille** - Description du poste (Annexe A.2)
- **Coordonnateur local des ministères de la plénitude de vie** (personnes âgées) - Description du poste (Annexe A.3)
- **Coordonnateur local des ministères pour adultes célibataires** - Description du poste (Annexe A.4)
- **Coordonnatrice locale des ministères des femmes** - Description du poste (Annexe A.5)
- **Coordonnateur local des ministères des hommes** - Description du poste (Annexe A.6)
- **Coordonnateur local des ministères laïcs** - Description du poste (Annexe A.7)
- **Coordonnateur local des études bibliques en petits groupes** - Description du poste (Annexe A.8)
- **Coordonnateur local des ministères pour les jeunes adultes** - Description du poste (Annexe A.9)

Annexe A – Descriptions de poste des ministères pour adultes

A.1 Représentant local du Ministère pour Adultes (MPA)

Les responsabilités du représentant local du MPA peuvent inclure :

1. Représenter le DNI et ses intérêts à toutes les réunions du Conseil du MPA et servir de liaison entre le Conseil du MPA et les travailleurs/disciples du DNI.
2. Travailler par l'intermédiaire du Conseil du MPA pour planifier la liste de soins et de responsabilité du DNI et les campagnes d'assistance.
3. Planifier avec le coordonnateur du MPA et le conseil du MPA la formation des leaders pour les travailleurs/disciples du DNI.
4. Coordonner avec le Conseil MPA tout événement de fraternité DNI, tel que pique-niques, fêtes, etc.

A.2 Coordonnateur local des ministères du mariage et de la famille

Les responsabilités du coordonnateur local des ministères du Mariage et de la Famille sont :

1. Priez pour les familles de votre église.
2. Servir et être responsable devant le Conseil du MPA.
3. Identifiez les groupes familiaux de votre congrégation.
4. Évaluer les besoins des familles dans l'église locale et la communauté et déterminer une réponse ministérielle efficace à ces besoins, telle que :
 - Retraites d'enrichissement du mariage
 - Retraites d'enrichissement familial
 - Ateliers de rétablissement d'un divorce
 - Ateliers pour les parents
 - Programme de préparation pré-nuptiale et de mentorat (sous la direction directe du pasteur)
 - Séminaires sur les finances familiales
 - Actes intergénérationnels
 - Familles avec enfants ayant des besoins spéciaux
 - Aidez à planifier des célébrations spéciales liées à la famille sur le calendrier de l'église (par exemple, la fête des mères, la fête des pères, la semaine de la famille, etc.)
 - Promouvoir un culte familial créatif à la maison.
5. Examiner de nouvelles façons d'évangéliser et de former des familles dans la communauté.
6. Créer et promouvoir des ministères et des activités, sous la supervision du Conseil du MPA, pour répondre aux besoins de croissance spirituelle et de développement des familles.
7. Aider à développer les compétences, les talents et les capacités des familles travaillant ensemble et promouvoir des opportunités pour elles d'aider dans les lieux de ministère au sein de la congrégation locale et/ou de la communauté.
8. Fournir des conseils aux présidents des différents comités d'un Conseil des Ministères du Mariage et de la Famille et aux dirigeants qui peuvent être invités à servir.
9. Étudiez et faites la promotion de tout matériel confessionnel destiné aux familles.
10. Demander l'approbation du pasteur et du Conseil du DC pour tous les conférenciers et événements locaux afin d'assurer l'harmonie avec la mission de l'église.
11. Promouvoir et faire connaître les activités de la vie familiale et les opportunités de service en coopération avec le calendrier de l'église.
12. Représenter le besoin et l'importance des ministères du Mariage et de la Famille devant le Conseil du MPA ou tout autre conseil dont ils sont responsables.
13. Soumettre des rapports périodiques, des propositions et des demandes de financement au Conseil du MPA.
14. Établir des ressources qui fournissent des connaissances et un soutien pour la vie chrétienne des familles.
15. Utilisez les leçons mensuelles pour les couples dans le dossier de ressources annuel du DNI.
16. Voir le Manuel des Ministères du Mariage dans la partie Manuels sous "Organisation DNI" dans le [dossier de Ressources DNI](#) pour plus d'informations.



A.3 Coordonnateur local des ministères de la plénitude de vie (personnes âgées)

Les responsabilités d'un coordonnateur local des Ministères de la Plénitude de Vie sont :



1. Priez pour vos personnes âgées.
2. Servir et être responsable devant le Conseil du MPA.
3. Identifiez les personnes de votre congrégation qui appartiennent à votre groupe Plénitude de Vie.
4. Évaluez les besoins de votre groupe de personnes âgées dans l'église locale et la communauté et déterminez une réponse ministérielle efficace à ces besoins.
5. Examiner de nouvelles façons d'évangéliser et de faire des disciples des personnes âgées dans la communauté.
6. Créer et promouvoir des programmes, sous la supervision du Conseil MPA, pour répondre aux besoins de croissance et de développement spirituels des personnes âgées.
7. Aider à développer les compétences, les talents et les capacités des personnes âgées et promouvoir des opportunités pour elles d'aider dans des lieux de ministère au sein de la congrégation et/ou de la communauté locale.
8. Orienter les présidents des différents comités du Conseil des Ministères de Plénitude de Vie et les dirigeants qui sont invités à servir.
9. Étudiez et faites la promotion de tout matériel confessionnel destiné aux personnes âgées.
10. Explorez les activités communautaires disponibles pour les personnes âgées.
11. Demander l'approbation du pasteur et du Conseil du DC pour tous les conférenciers et événements locaux afin d'assurer l'harmonie avec la mission de l'église.
12. Promouvoir et faire connaître les activités et les opportunités de service de Plénitude de Vie en coopération avec le calendrier de l'église.
13. Représenter le besoin et l'importance des personnes âgées devant le Conseil du MPA ou devant un autre conseil dont ils sont responsables.
14. Soumettre des rapports périodiques, des propositions et des demandes de financement au Conseil du MPA.
15. Établir des ressources qui fournissent des connaissances et un soutien pour la vie chrétienne des personnes âgées.
16. Utilisez les leçons mensuelles pour les ministères de la Plénitude de Vie/des personnes âgées dans le classeur de [dossier de Ressources DNI](#).
17. Encouragez les membres de votre groupe de Plénitude de Vie à s'inscrire ou à explorer les publications de l'Église mondiale ou du district.
18. Pour plus d'informations, consultez le Manuel du Ministère de Plénitude de Vie dans la partie Manuels sous "Organisation DNI" dans le [dossier de Ressources DNI](#).

A.4 Coordonnateur local des Ministères des Adultes non Mariés

Les responsabilités d'un coordonnateur local des ministères pour Adultes non Mariés sont :

1. Priez pour vos Adultes non Mariés.
2. Servir et être responsable devant le Conseil du MPA.
3. Identifiez les personnes de votre congrégation qui entrent dans la catégorie des Adultes non Mariés. Cela inclut : les personnes divorcées, jamais mariées et les veuves/veufs.
4. Évaluez les besoins de votre groupe d'adultes non mariés dans l'église et la communauté locales et déterminez une réponse ministérielle efficace à ces besoins.
5. Examiner de nouvelles façons d'évangéliser et de former des adultes non mariés dans la communauté.
6. Créer et promouvoir des activités, sous la supervision du Conseil du MPA, pour répondre aux besoins de croissance et de développement spirituels des adultes non mariés.
7. Aider à développer les compétences, les talents et les capacités des adultes non mariés et promouvoir des opportunités pour eux de servir dans des lieux de ministère au sein de la congrégation et/ou de la communauté locale.
8. Orientez les présidents des différents comités du Conseil des ministères pour adultes non mariés et les dirigeants qui pourraient être invités à servir.
9. Étudier et promouvoir tout matériel confessionnel destiné aux adultes non mariés.
10. Explorez les activités communautaires disponibles pour les adultes non mariés.
11. Rechercher l'approbation du pasteur et du Conseil du DC pour tous les conférenciers et événements locaux afin d'assurer l'harmonie avec la mission de l'église.
12. Promouvoir et faire connaître les activités et les opportunités de service pour les adultes non mariés en coopération avec le calendrier de l'église.
13. Découvrir et promouvoir les opportunités pour la congrégation locale de s'occuper des adultes non mariés en répondant à des besoins spécifiques tels que le rétablissement d'un divorce, le rétablissement d'un deuil, l'assistance aux parents non mariés, l'aide aux adultes non mariés confrontés à des problèmes de santé et d'autres besoins.
14. Représentez les besoins et l'importance des ministères pour adultes non mariés devant le Conseil du MPA ou d'autres conseils dont vous êtes responsable.
15. Faire des rapports périodiques, des propositions et des demandes de financement au Conseil du MPA.
16. Établir des ressources qui fournissent des connaissances et un soutien pour la vie chrétienne des adultes non mariés.
17. Encouragez les membres de vos ministères pour adultes non mariés à s'inscrire ou à explorer toutes les publications générales ou de l'église de district qui peuvent être mises à leur disposition.
18. Voir le Manuel des Ministères pour Adultes non Mariés adultes dans la partie Manuels de "Organisation DNI" dans le [dossier de ressources](#) du DNI pour plus d'informations.



A.5 Coordonnateur local du ministère des femmes

Les responsabilités du coordonnateur local du ministère des femmes sont :



1. Prier pour les femmes de votre église.
2. Servir et être responsable envers le Conseil du MPA.
3. Identifier toutes les femmes de votre congrégation.
4. Évaluer les besoins des femmes dans votre église locale et votre communauté et déterminez une réponse ministérielle efficace à ces besoins.
5. Examiner de nouvelles façons d'évangéliser et de former des femmes dans la communauté.
6. Créer et promouvoir des activités, sous la supervision du Conseil du MPA, pour répondre aux besoins de croissance et de développement spirituels des femmes à différentes étapes de la vie.
7. Aider à développer les compétences, les talents et les capacités des femmes et promouvoir des opportunités pour elles d'aider dans les lieux de ministère au sein de la congrégation et/ou de la communauté locale.
8. Encadrer les différents présidents de comité du Conseil des ministères de la femme et les dirigeants qui sont invités à servir.
9. Étudier et promouvoir le matériel confessionnel pour le ministère auprès des femmes.
10. Explorer les activités communautaires offertes aux femmes.
11. Demander l'approbation du pasteur et du Conseil du DC pour tous les conférenciers et événements locaux afin d'assurer l'harmonie avec la mission de l'église.
12. Promouvoir et faire connaître les activités du ministère des femmes et les opportunités de service en coopération avec le calendrier de l'église.
13. Représenter le besoin et l'importance des Ministères de la Femme devant le Conseil du MPA ou devant un autre conseil dont ils sont responsables.
14. Soumettre des rapports périodiques, des propositions et des demandes de financement au Conseil du MPA.
15. Établir des ressources qui fournissent des connaissances et un soutien pour la vie chrétienne des femmes.
16. Utiliser les leçons mensuelles pour les femmes dans le dossier de ressources annuel du DNI.
17. Encourager les femmes à s'inscrire ou à explorer toutes les publications générales ou de l'église de district qui peut être mises à leur disposition.
18. Voir le Manuel des Ministères de la Femme dans la section Manuels sous "Organisation DNI" dans le [Dossier de Ressources du DNI](#) pour plus d'informations.

A.6 Coordonnateur local du ministère des hommes (HID)

Les responsabilités du coordonnateur local du ministère des hommes sont :



1. Prier pour les hommes de votre église.
2. Servir et être responsable au sein du Conseil du MPA.
3. Identifier tous les hommes de votre congrégation.
4. Évaluer les besoins des hommes de votre église locale et de votre communauté et déterminez une réponse ministérielle efficace à ces besoins.
5. Examiner de nouvelles façons d'évangéliser et de former des disciples pour les hommes de la communauté.
6. Créer et promouvoir des activités ministérielles, sous la supervision du Conseil du MPA, pour répondre aux besoins de croissance spirituelle et de développement des hommes dans les différentes étapes de la vie.
7. Aider à développer les compétences, les talents et les capacités des hommes et promouvoir des opportunités pour eux d'aider dans des lieux de ministère au sein de la congrégation et/ou de la communauté locale.
8. Encadrer les présidents des différents comités du Conseil des Ministères des Hommes et les dirigeants qui sont invités à servir.
9. Étudier et promouvez tout matériel confessionnel pour le ministère parmi les hommes.
10. Explorer les activités communautaires offertes aux hommes.
11. Rechercher l'approbation du pasteur et du Conseil du DNI pour tous les conférenciers et événements locaux afin d'assurer l'harmonie avec la mission de l'église.
12. Promouvoir et faire connaître les activités du ministère des hommes et les opportunités de service en coopération avec le calendrier de l'église.
13. Représenter le besoin et l'importance du ministère des hommes devant le Conseil du MPA ou devant un autre conseil dont il est responsable.
14. Soumettre des rapports périodiques, des propositions et des demandes de fonds au Conseil du MPA.
15. Établir des ressources qui fournissent des connaissances et un soutien pour la vie chrétienne des hommes.
16. Utiliser les articles et leçons mensuels pour les Ministères des Hommes (HID) dans le [Dossier de Ressources du DNI](#).
17. Encourager les hommes à s'inscrire ou à explorer toutes les publications générales ou de l'église de district qui peut être mises à leur disposition.
18. Voir le Manuel des Ministères des Hommes sous "Organisation DNI" dans le [Dossier de Ressources du DNI](#) pour plus d'informations.

A.7 Coordinateur local de la Formation Continue des laïcs

Les responsabilités du coordinateur local du ministère laïc sont :

1. Servir au Conseil du MPA et être responsable envers lui.
2. Faire rapport, présenter des propositions et demander un financement au Conseil du MPA.
3. Discuter du rôle du ministre laïc avec le pasteur.
5. Aider les laïcs à discerner les dons spirituels.
6. Équiper les laïcs pour le service de Dieu par la formation.
7. Accéder aux ressources de formation continue des laïcs (clt.nazarene.org ou discipleshipplace.org).
8. Préparer une liste des postes de ministère bénévole disponibles dans l'église et la communauté.
9. Préparer une liste de postes ministériels le dimanche des laïcs et donner aux laïcs la possibilité de choisir les domaines de leur ministère.
10. Reconnaître les laïcs qui participent activement au ministère dans l'Église et la communauté.
11. Faire correspondre les besoins de la congrégation et de la communauté avec des bénévoles chrétiens engagés et volontaires.
12. Informer les nouveaux membres sur les ressources des ministères laïcs.
13. Promouvoir les retraites et séminaires des ministères laïcs dans le district.

A.8 Coordinateur local des études bibliques pour petits groupes

Les responsabilités du coordonnateur local des études bibliques pour les petits groupes sont :

1. Servir et être responsable devant le Conseil du MPA.
2. Faire rapport, présenter des propositions et demander un financement au Conseil du MPA.
3. Considérer les besoins et les intérêts des adultes dans le domaine des études bibliques en petits groupes.
4. Évaluer et approuver les ressources disponibles et le programme approprié pour les études bibliques, et obtenir l'approbation du pasteur.
5. Coordonner les études bibliques en petits groupes avec le programme DNI pour adultes.
6. Promouvoir les options d'étude biblique en petits groupes auprès des adultes.
7. Explorer les possibilités de proposer une étude biblique de sensibilisation en petits groupes.
8. Utiliser les articles destinés aux ministères en petits groupes dans le classeur de [Dossier de Ressources du DNI](#)

A.9 Coordonnateur local du ministère pour les jeunes adultes

Les responsabilités d'un coordonnateur local du ministère pour les jeunes adultes sont :

1. Prier pour vos jeunes adultes.
2. Servir et être responsable devant le Conseil du MPA.
3. Identifier les personnes de votre congrégation qui entrent dans la catégorie des jeunes adultes.
4. Évaluer les besoins des jeunes adultes de l'église locale et de la communauté et déterminer une réponse ministérielle efficace à ces besoins.
5. Examiner de nouvelles façons d'évangéliser et de faire des jeunes adultes de la communauté des disciples.
6. Créer et promouvoir des programmes, sous la supervision du Conseil du MPA, pour répondre aux besoins de croissance et de développement spirituels des jeunes adultes.
7. Aider à développer les compétences, les talents et les capacités des jeunes adultes et promouvoir des opportunités pour eux de servir dans des lieux de ministère au sein de la congrégation et/ou de la communauté locale.
8. Orienter les présidents des différents comités du Conseil des Ministères des Jeunes Adultes et les dirigeants qui sont invités à servir.
9. Étudier et faites la promotion de tout matériel confessionnel destiné aux jeunes adultes.
10. Explorer les activités communautaires offertes aux jeunes adultes.
11. Demander l'approbation du pasteur et du Conseil du DNI pour tous les conférenciers et événements locaux afin d'assurer l'harmonie avec la mission de l'église.
12. Promouvoir et faire connaître les activités et les opportunités de service pour les jeunes adultes en coopération avec le calendrier de l'église.
13. Représenter le besoin et l'importance des jeunes adultes devant le conseil du MPA ou tout autre conseil dont ils sont responsables.
14. Soumettre des rapports périodiques, des propositions et des demandes de financement au Conseil du MPA.
15. Établir des ressources qui fournissent des connaissances et un soutien pour la vie chrétienne des jeunes adultes.
16. Encourager les membres de votre groupe du ministère des jeunes adultes à s'inscrire ou à explorer toutes les publications générales ou de l'église de district qui peuvent être mises à leur disposition.
17. Utiliser les leçons destinées aux ministère pour les jeunes adultes dans le classeur de [Dossier de Ressources du DNI](#)

ANNEXE B - Recommandations pour l'organisation des réunions du Conseil du MPA

Ce sont quelques *points typiques des réunions du Conseil du MPA*.

1. Partager les préoccupations spirituelles et prier ensemble.

Une réunion du Conseil du MPA est avant tout une réunion d'affaires, mais les affaires sont l'affaire de Dieu. Faites attention à ne pas essayer de faire l'œuvre de Dieu sans dépendre de sa direction et de son aide. Commencez vos réunions de conseil par un temps de partage, de prière et de réponse à des préoccupations telles que :

- Les besoins spirituels des travailleurs adultes/faiseurs de disciples/adultes et de leurs familles.
- Programmes et ministères que le Conseil prévoit
- Besoins budgétaires
- Besoins personnels des membres du Conseil
- Le travail du conseil de district et d'autres églises

2. Évaluer les besoins des adultes de l'église.

Considérez ces questions :

- Notre église propose-t-elle une formation complète de discipulat pour les adultes ?
- Les activités ministérielles répondent-elles aux besoins des adultes, ou continuons-nous des ministères qui ne sont plus efficaces ?
- Les ouvriers/disciples atteignent-ils efficacement les adultes non pratiquants, ou servons-nous uniquement les familles pratiquantes ?
- Pouvons-nous renforcer la sensibilisation auprès des adultes ?
- Quels nouveaux ministères ou activités renforceraient le ministère auprès des adultes et de leurs familles ?
- Est-ce que nous fournissons des ressources aux parents afin qu'ils puissent renforcer et renforcer les Ministères pour Enfants et des adolescents ?
- Que pouvons-nous faire pour améliorer le moral et la satisfaction personnelle des ouvriers/disciples dans leurs rôles ministériels ?
- De quelle formation les ouvriers et les faiseurs de disciples ont-ils besoin et quelle est la meilleure façon de la fournir ?

REMARQUE : Il peut être utile d'interroger tous les ouvriers/disciples en utilisant ces questions.

3. Développer et affiner le calendrier ministériel du MPA.

La tâche du Conseil est de déterminer quelles activités de ministère pour adultes l'Église offrira. Le Conseil déterminera également quand tenir les événements spéciaux qu'il prévoit.

Commencez à planifier par une séance de brainstorming. Considérez toutes les idées possibles d'activités ministérielles. Le Conseil ne sera peut-être pas en mesure d'utiliser toutes les idées suggérées. Cependant, il est important d'examiner toutes les options avant de commencer le processus d'évaluation et de sélection.

La liste des ministères et activités possibles doit être évaluée en posant les questions suivantes :

- Quel est le point fort de ce ministère ou de cette activité ? À quels besoins répond-il ?
- Ce ministère ou cette activité complète-t-il ou entre-t-il en concurrence avec d'autres que nous avons déjà ou que nous envisageons ?
- Combien coûtera ce ministère ou cette activité ? D'où obtiendrons-nous les fonds ?
- Avons-nous ou pouvons-nous fournir l'espace et les fournitures pour ce ministère ou cet événement ?
- Avons-nous suffisamment d'ouvriers/disciples pour mener à bien ce ministère ou cet événement ? Est-ce que ce sera une surcharge pour les ouvriers/disciples que nous avons ?
- Y a-t-il de la place sur le calendrier pour ce ministère ou cet événement ? (**Remarque** : le Conseil ne sera peut-être pas en mesure de répondre pleinement à cette question tant que le coordinateur du MPA n'aura pas rencontré le Conseil du DNI pour coordonner le calendrier des adultes avec le calendrier global de l'église).

Sur la base des réponses à ces questions et à d'autres questions connexes, le Conseil peut élaborer son plan pour l'année. Ils peuvent ensuite préparer un calendrier d'événements et le présenter au conseil d'administration du DNI pour approbation ou ajustement.

4. Planifier des moyens de former et de communiquer avec tous les travailleurs/disciples de MPA.

La formation des disciples/enseignants et une communication régulière avec eux sont des facteurs clés pour le succès du programme MPA. Les membres du Conseil du MPA sont responsables de la formation des travailleurs/disciples. Parfois, l'information doit circuler directement des membres du Conseil vers ceux qui travaillent sous leurs ordres. D'autres fois, le Conseil travaillera ensemble pour offrir la formation. Parfois, la formation sera coordonnée par le Conseil du DNI et couvrira tous les travailleurs et faiseurs de disciples par âge. Alors que le Conseil examine les options de formation et de communication, il devrait poser des questions telles que :

- De quel type de formation les travailleurs/disciples adultes ont-ils besoin ?
- De quel type de formation les adultes ont-ils besoin ?
- Quel type de formation et de communication pouvons-nous proposer ?
 - a. **Ateliers.** Que devrions-nous fournir dans notre église locale et que fourniront les entités de district ou confessionnelles ? De quelles ressources de formation disposons-nous ? Considérez les éléments suivants :
 - Le district peut disposer d'une bibliothèque de prêt de ressources.
 - Certains conseils MPA de district organisent des ateliers de formation de zone ou de district. L'église locale en profite lorsque le conseil coordonne les plans de formation avec ceux proposés par les bureaux de district, de zone ou régionaux du DNI. Le coordinateur MPA local doit consulter le coordinateur MPA du district pour obtenir des informations.
 - Formation continue des laïcs / programme de ministère laïc. Pour une liste gratuite de formation continue laïque, visitez [The Discipleship Place](#).
 - Ressources de formation fournies sur la communication du DNI aux pasteurs et surintendants du DNI. Des ressources pour adultes sont disponibles sur [DniRessources.MesoNaz.org](https://ndi.whdl.org/es), <https://ndi.whdl.org/es> et www.nazarene.org. Le coordinateur du MPA doit consulter le site Web du DNI pour obtenir des ressources supplémentaires provenant du bureau mondial du DNI.

b. Un manuel MPA local. Les éléments du livre pourraient inclure :

- Noms et coordonnées des membres du Conseil du MPA et d'autres travailleurs adultes/faiseurs de disciples.
- Une brève description de la mission, des buts et des objectifs du ministère des adultes de l'Église.
- La mission, les buts et les objectifs de chaque ministère MPA proposé par l'église.
- Politiques et procédures de l'Église pour exercer le ministère des adultes. (Par exemple, la procédure qu'un enseignant doit suivre pour organiser une absence.)
- Un calendrier des événements pour l'année
- Un certificat d'engagement pour les enseignants et les faiseurs de disciples.
- Ressources de formation, telles que les caractéristiques des groupes d'âge adultes, des idées d'événements sociaux ou des conseils pédagogiques. (Entraînement Continu des Laïques (ECL) ou The Discipleship Place (La place de Discipulat)
- La Place du Discipulat contient une richesse de ressources qui aideront à former des dirigeants laïcs pour un ministère spécifique à l'âge.
- Des instructions pour utiliser la salle de ressources de l'église, y compris une liste des éléments que contient la salle.

c. Présence dans le bulletin d'information de l'église ou dans d'autres outils de communication. Le coordinateur du MPA doit consulter le pasteur sur la fréquence à laquelle le MPA peut envoyer des informations.

d. Lettre ou email. Tout le monde aime se sentir apprécié, surtout un bénévole. La communication écrite est un excellent moyen de féliciter un membre fidèle de l'équipe ou d'encourager un membre découragé.

e. Présence sur le site Internet de l'église. Assurez-vous que l'église fait la promotion des événements, des programmes et des ressources d'identification sur le site Web de l'église et sur Facebook. Peut-être avez-vous même une page DNI spécifique.

5. Préparer un budget et suivre les décaissements financiers.

Ce travail proviendra des discussions des points 1 à 4 (ci-dessus). Les membres du conseil d'administration doivent préparer un budget pour leur ministère. (Remarque : cela se produit généralement à la fin de l'exercice financier de l'église. Dans ce cas, un nouveau conseil d'administration supervisera les recommandations budgétaires du conseil d'administration sortant. Il peut y avoir une opportunité de revoir ce budget une fois que le nouveau conseil d'administration sera en place). Pour ces demandes, le coordinateur MPA peut ajouter les fonds nécessaires pour les frais supplémentaires.

Ce sont des catégories de dépenses typiques pour les MPA

- Programme d'études et fournitures pour toutes les activités et événements du ministère
- Impression de lettres, manuels, brochures de formation et dépliants
- Remboursement des frais de courrier et de téléphone pour les membres du Conseil
- Honoraires et autres frais de déplacement des conférenciers des ateliers, des ouvriers/disciples spéciaux ou d'autres personnes qui viennent à l'église sur invitation.
- Offrir des prix ou une reconnaissance

Présenter le budget au conseil d'administration du DNI pour approbation ou examen.

6. Attribuez des responsabilités.

À mesure que le Conseil élabore ses plans, il devra attribuer la responsabilité de faire le travail. En règle générale, un membre du conseil d'administration est principalement responsable d'une activité ou d'un événement pour un ministère et ses bénévoles. Faites une liste de choses à faire et convenez des tâches.

7. Évaluer les programmes et les activités.

Certaines évaluations auront lieu spontanément au cours de l'année, à mesure que le Conseil développe et peaufine son calendrier. Cependant, le groupe devrait également planifier une évaluation formelle à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Dans le cadre de cette évaluation plus détaillée, les membres du Conseil devront comparer ce à quoi ils s'attendaient et ce qui s'est réellement produit. Voici quelques questions suggérées à considérer :

- Ce ministère ou cet événement a-t-il atteint les objectifs qu'il s'était fixés ? Pourquoi oui ou pourquoi non ?
- Comment les anciens ont-ils réagi au ministère ou à l'événement ? Que pensaient les anciens à son égard ?
- Quels ont été les points forts de cette activité ? Peut-il être amélioré ?
- Quels sont les faiblesses ou les problèmes de ce ministère, de cette activité ou de cet événement ? Comment cela peut-il être corrigé ?
- Ce ministère ou cette activité devrait-il être utilisé l'année prochaine ? Pourquoi oui ou pourquoi non ?

ANNEXE C - Modèle pour les réunions du Conseil

Modèle d'ordre du jour pour la première réunion du Conseil de l'année

- Dévotions, partage, prière
- Présentation des nouveaux membres du Conseil
- Bref aperçu des travaux de l'année précédente
- Évaluation des activités ministérielles de l'année précédente
- Évaluation des besoins pour l'année prochaine
- Estimations et demandes de budget
- Commencer à travailler sur le nouveau calendrier
- Pluie des idées pour des ministères ou des événements spécifiques (consacrez plus de temps sur les stratégies du ministère ou les événements à venir avant la prochaine réunion)
- Missions
- Prière finale

Exemple d'ordre du jour pour la première réunion du Conseil de l'année

- Dévotions, partage, prière
- Présentation des nouveaux membres du Conseil
- Bref aperçu des travaux de l'année précédente
- Évaluation des activités ministérielles de l'année précédente
- Évaluation des besoins pour l'année prochaine
- Demandes d'évaluation et de budget
- Début des travaux sur le nouveau calendrier
- Réfléchissez à des ministères ou à des événements spécifiques (consacrez plus de temps aux stratégies ministérielles ou aux événements qui auront lieu avant la prochaine réunion)
- Missions
- Prière finale

ANNEXE D – Par où commencer en tant que coordinateur local des Ministères pour Adultes

Par où commencer en tant que coordinateur local des Ministères pour Adultes

Voici quelques endroits appropriés pour commencer votre travail en tant que coordinateur local MPA.

1. Commencez et continuez un temps de prière régulier, en recherchant la direction et la sagesse du Saint-Esprit.

Ce travail est principalement administratif et de coordination. Mais plus important encore, cette œuvre traite de questions spirituelles et aide les adultes à mûrir en Christ. Ne laissez jamais les détails de la planification prendre le pas sur le fait que vous œuvrez auprès du peuple de Dieu et avec lui. Les meilleurs projets échoueront s'ils ne sont pas gérés avec amour par la prière.

2. Ce manuel est un bon point de départ.

Vous y trouverez des réponses à la plupart de vos questions, des organigrammes et des descriptions de poste appropriés pour vous et votre Conseil. Vous bénéficierez également de la lecture d'autres sections, notamment Administration, pour voir comment vos responsabilités se coordonnent avec les autres ministères du DNI et les cinq principes fondamentaux.

3. Rencontrez votre pasteur et le président du DNI.

Cette réunion devrait avoir lieu dès que possible pour déterminer comment le MPA s'intègre dans la portée plus large du ministère de votre église locale. Demandez à votre pasteur des idées et des rêves pour le ministère auprès des adultes. Acceptez de parler à intervalles réguliers tout au long de l'année pendant que vous évaluez les ministères MPA. Après avoir terminé cette première discussion, vous serez prêt à commencer à établir une liste de priorités pour l'année à venir.

4. Parlez au coordinateur MPA sortant.

Passez du temps à évaluer les forces et les faiblesses de votre MPA locale avec son prédécesseur. Consultez vos dossiers DNI et les procès-verbaux du Conseil MPA pour trouver des tendances ou des informations utiles.

5. Contactez le coordinateur du district de MPA et/ou le président du DNI du district.

Vous trouverez les coordonnées dans le magazine du district ou en appelant le bureau du district. Votre coordonnateur MPA de district sera un lien important avec les informations suivantes :

- Événements de quartier
- Programme d'études utile, activités d'équipement et ressources humaines
- Modèles et idées MPA
- Événements et ressources régionaux et mondiaux du DNI

6. Assurez-vous que votre conseil MPA est complet.

Consultez les descriptions de poste du Conseil trouvées plus loin dans cette section. Leur objectif est de trouver des personnes pour servir de coordonnateurs de ministère et de chefs d'équipe. Compléter votre Conseil augmentera vos ressources et augmentera la productivité de votre programme de ministère pour adultes. Vous pouvez pourvoir certains de ces postes vous-même, mais ne manquez pas l'occasion de laisser d'autres personnes vous aider à siéger au Conseil du MPA.

Les nominations à tous les postes du Conseil du MPA, qu'ils soient titulaires ou non, sont faites chaque année par le coordonnateur du MPA au Conseil du DNI (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 155). Vous voudrez peut-être parler aux personnes qui ont occupé des responsabilités au sein du Conseil dans le passé de leur désir de conserver leur poste.

7. Déterminez la première réunion de votre conseil MPA.

Prévoyez de vous réunir dès que la plupart des sièges du Conseil seront pourvus. Lors de cette première réunion, examinez le budget de votre MPA (dans la plupart des cas prédéterminé par le Conseil sortant) ; examiner les calendriers annuels du MPA, du DNI et de l'église ; et déterminer quand et où le Conseil se réunira à l'avenir.

8. Évaluez la composition et les besoins de votre groupe d'adultes.

Utilisez des enquêtes, des discussions avec des dirigeants clés, des conversations informelles avec des adultes et votre propre connaissance de votre église pour déterminer la stratégie du ministère.

9. Recherchez les ressources disponibles.

En tant que coordinateur MPA, vous êtes responsable de superviser le programme, les aides ministérielles, le matériel de formation, les conférenciers spéciaux et autres ressources utilisées par les adultes.

Découvrez quelles ressources sont actuellement utilisées et comparez les résultats avec les ressources recommandées sur www.DniRessources.MesoNaz.org avec le pasteur et le coordinateur MPA du district. Le matériel nazaréen doit être utilisé dans tous les domaines du ministère pour adultes, à moins qu'il n'y ait des raisons suffisantes d'utiliser des ressources supplémentaires pour des domaines spécialisés du ministère.

10. Ne vous sentez pas dépassé par vos responsabilités.

Lorsque vous examinez tous vos ministères, gardez à l'esprit que les nouveaux ministères prennent du temps à se développer. Certaines idées devront peut-être attendre que le personnel ou le financement adéquat soient disponibles. Certains plans doivent être mis en œuvre l'année prochaine. Le [Manuel Nazaréen 2023](#) décrit les responsabilités des coordinateurs de groupes d'âge dans l'Église du Nazaréen. La description de poste suivante pour le coordinateur MPA local est adaptée du [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 155 à 159.1.

ANNEXE E - Aspects généraux du Conseil des Ministères pour Adultes

Conseil des Ministères pour Adultes (MPA)

1. Pourquoi avoir un Conseil des Ministères pour Adultes?

- Plusieurs dirigeants valent mieux qu'un seul lorsqu'il s'agit de planifier des ministères pour adultes : Un Conseil permet à de nombreuses personnes de partager leurs idées uniques, leurs expériences antérieures et leurs façons de travailler avec le groupe. Lorsque les membres du Conseil discutent d'un sujet, une idée en suscite souvent une autre. Quel est le score ? Un ministère plus créatif et efficace.
- Plusieurs mains facilitent le travail : Un Conseil bien organisé partage la charge de travail. Chaque membre du Conseil assume la responsabilité principale d'un ou deux aspects du ministère tout en contribuant au travail global. De cette façon, le Conseil accomplit davantage sans surcharger personne de travail.
- Le recours à un conseil renforce la coordination du MPA : lorsque chaque coordinateur ministériel fonctionne séparément, une duplication se produit souvent. Cela inclut la duplication des priorités, des horaires et du travail. Lorsqu'un Conseil MPA planifie et travaille ensemble, il peut contrôler ou mettre fin à ces problèmes.

2. À quelle fréquence le Conseil doit-il se réunir ?

La réunion d'organisation de l'année devrait avoir lieu le plus tôt possible après la nomination du nouveau Conseil. À la suite de cette réunion, le Conseil devrait prévoir de se réunir mensuellement pour :

- Affiner et compléter les plans élaborés lors des réunions précédentes
- Discuter et développer de nouvelles idées
- Travailler sur des buts et des objectifs à long terme

3. Que doit-il se passer lors d'une réunion du Conseil du MPA ?

Le coordonnateur du MPA préside toutes les réunions du conseil du MPA. Le coordonnateur doit préparer un ordre du jour pour chaque réunion et contacter les membres du Conseil pour connaître les sujets dont ils souhaitent discuter. Si possible, l'ordre du jour doit être distribué avant la réunion. Toutes les recommandations faites par le Conseil sont envoyées au Conseil du DNI pour approbation finale.

Choisir une personne pour rédiger les procès-verbaux des réunions du Conseil. La tenue de notes et de dossiers précis est une fonction importante du Conseil.

Une réunion typique du Conseil discutera de :

- Prière pour l'église, les ministères et autres.
- Évaluez les besoins des adultes dans l'église.
- Vérifier l'alignement des activités et du calendrier du MPA avec le [Parcours De Grâce](#) et les **5 Principes Fondamentaux du DNI**.
- Planifier des moyens de communiquer et d'équiper tous les travailleurs/disciples du MPA pour le ministère qui leur est assigné.
- Préparer un budget et suivre le décaissement des finances.
- Attribuer des responsabilités ministérielles.
- Évaluer le ministère et les activités.

REMARQUE :

- Pour une explication plus détaillée des points courants des réunions du conseil d'administration, veuillez consulter l'annexe B.
- Pour un exemple d'ordre du jour du Conseil, voir l'Annexe C.

ANNEXE F - ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES MINISTÈRES

Cette enquête peut être utilisée chaque année pour aider l'église locale et le district DNI à évaluer et planifier leur ministère DNI. Remarque : des copies numériques sont disponibles dans le [Dossier de Ressources DNI](#) sur la page de l'organisation DNI, "Mission, Vision, Rapports".



Ministère de Discipulat Nazaréen International (DNI)
Région Mésoamérique
Enquête Pour Les Ministères De DNI



Afin de collaborer au travail efficace des ministères, nous devons savoir lesquels des ministères qui se fonctionnent, quelles sont leurs contributions et leurs besoins. Nous vous demandons de remplir ce formulaire et de le renvoyer à votre président de district. Merci beaucoup d'avoir travaillé pour le Seigneur au sein du DNI.

Église du Nazaréen : _____

Nom du Pasteur : _____

Nom du président de MEDFDI Local : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

MINISTÈRES PARMIS LES ENFANTS

	Nous travaillons avec ...	Nous ne travaillons jamais	Le moins utilisé

Comment atteignez-vous les enfants qui ne viennent pas à l'église ? _____

Comment enseigne-t-on la Bible aux enfants ? _____

Comment guide-t-on les enfants vers une expérience de conversion ? _____

Comment aidez-vous les enfants à mûrir spirituellement ? _____

De quelle manière cherche à intégrer les ouvriers qui doivent travailler avec les enfants ? _____

Comment forme-t-on et équiper les ouvriers locaux qui travaillent avec des enfants pour exercer efficacement leur ministère ? _____

L'éducation chrétienne des enfants est-elle coordonnée avec d'autres programmes et ministères de l'église locale ? ____
Lequel ? _____

Comment encouragez-vous vos enfants à assister aux événements organisés par leur district pour eux ? _____

Vos enfants participent-ils à des événements parrainés par leur district pour eux ? OUI NON

LES MINISTÈRES PARMIS LES JEUNES

Quelles activités faites-vous autour de l'éducation chrétienne chez les jeunes ? _____

Comment guidez-vous les jeunes vers une expérience de conversion ? _____

Comment aidez-vous les jeunes à mûrir spirituellement ? _____

Quelles activités faites-vous pour les jeunes de l'école du dimanche, en dehors de la classe ? _____

De quelle manière cherchez-vous et intégrez-vous des ouvriers qui doivent travailler avec des jeunes ? _____

Comment formez-vous et équipez-vous les ouvriers locaux qui travaillent avec les jeunes pour exercer efficacement leur ministère ? _____

Quel programme utilisez-vous pour augmenter l'assiduité des jeunes ? _____

Les dirigeants de l'ETHED sont-ils impliqués dans la JNI Sinon comment ? _____

Comment répondez-vous au besoin d'appartenance des jeunes ? _____

Comment cela répond-il à votre besoin d'être entendu ? _____

Comment répondez-vous au besoin de servir chez les jeunes ? _____

Comment répondez-vous à votre besoin de compréhension ? _____

De quelle manière formez-vous les jeunes au leadership ? _____

Coordonnez-vous l'éducation chrétienne des jeunes avec d'autres programmes et ministères de l'église locale ? _____

Qui ? _____

Comment encouragez-vous la participation de vos jeunes aux événements parrainés par leur district pour eux ? _____

Vos jeunes assistent-ils aux événements assurés par leur district ? OUI NON

MINISTÈRES CHEZ LES ADULTES

	Nous travaillons avec ...	Nous ne travaillons jamais	Le moins utilisé
			
			
			
			
			
			
			
			
			

Comment atteignez-vous les adultes qui ne viennent pas à l'église ? Comment enseigne-t-on la Bible aux enfants ?

Comment guide-t-on les adultes vers une expérience de conversion ? _____

Comment aide-t-on aux adultes à mûrir spirituellement ? _____

De quelle manière cherchez-vous et intégrez-vous des ouvriers qui doivent travailler avec des adultes ? _____

Comment formez-vous et équipez-vous les travailleurs locaux qui travaillent avec des adultes pour exercer efficacement leur ministère ? _____

L'éducation chrétienne des adultes se coordonne-t-elle avec d'autres programmes et ministères de l'église locale ? _____

Qui ? _____

Comment encouragez-vous la participation des adultes aux événements organisés par votre district pour eux ? _____

Les adultes assistent-ils aux événements assurés par leur district ? OUI NON

ANNEXE G – Calendrier de formation spirituelle

Cette calendrier/feuille de route du programme de discipulat/horaire couvre la progression des résultats attendus pour chaque groupe d'âge, du berceau à la tombe. Ce document sera de nature complète et fournira une matrice simple et utile à partir de laquelle les dirigeants d'églises régionales et locales pourront évaluer et construire des ministères de formation de disciples. L'un des résultats de ce projet est d'accroître l'intégration et la connexion entre les générations du processus de formation des disciples dans l'esprit des responsables de la formation des disciples dans l'église locale. Cet outil de formation de disciples sera utile aux églises de toutes tailles et de tous âges, leur permettant de se connecter aux ressources, réseaux et sites Web appropriés.

	TÊTE	CŒUR	MAINS	OBJECTIFS/MARQUEURS
Bébés et tout-petits De 0 à 2 ans Relations clés : parents, frères et sœurs et tuteurs.	<p>Ce que vous devez savoir : Vous appartenez à une famille de foi. Apprenez des mots et un langage de base liés à la foi et à la pratique chrétienne.</p> <p>Comment dire : Les parents, les proches et les tuteurs utilisent des "mots de foi" lorsqu'ils parlent et communiquent avec l'enfant.</p>	<p>Ce que vous devez ressentir : La confiance et l'amour en tant qu'expériences émotionnelles fondamentales.</p> <p>Ce que l'on ressent : Entouré d'amour, d'affection, de soins constants qui assurent sécurité et protection.</p>	<p>Que faire : Baptiser ou consacrer. Découvrez le monde comme un endroit sûr. Les parents emmènent leurs enfants à l'église et pratiquent leur foi à la maison.</p> <p>Pourquoi faire cela : Pour établir son identité en tant que membre du peuple de Dieu. Être capable d'avoir foi dans les autres et en Dieu dans les étapes ultérieures de la vie. Se familiariser avec les pratiques chrétiennes dès le plus jeune âge.</p>	<p>Célébrez le baptême d'un enfant ou la dédicace d'un bébé avec la congrégation. Commencez à fréquenter l'école du dimanche ou d'autres groupes de formation de disciples pour les plus petits.</p>

	TÊTE	CŒUR	MAINS	OBJECTIFS/MARQUEURS
Enfance avancée 3 à 5 ans Relations clés : parents, frères et sœurs, tuteurs, enseignants	<p>Ce que vous devez savoir : L'histoire de Dieu et du peuple de Dieu.</p> <p>Sentiment fondamental du bien et du mal, des manières aimantes et non aimantes de traiter les autres.</p> <p>Comment le savoir : En lisant l'histoire biblique pour vous ; raconter et mettre en scène des histoires bibliques ; Lisez la Bible par vous-même. Faites attention aux instructions des parents et modélisez le traitement des autres comme le Christ.</p>	<p>Que ressentir : Vision positive de Dieu et de la relation de Dieu avec les gens. Amour/appréciation pour la Bible.</p> <p>Comment le ressentir : Jouez avec votre imagination ; performances ludiques dans le culte et d'autres activités de l'église. Regarder les parents et les autres chérir et aimer lire et étudier la Bible.</p>	<p>Que faire : Remerciez Dieu par la prière et en assistant au culte. Faites preuve de gentillesse et d'hospitalité envers les autres.</p> <p>Pourquoi le faire : Pour reconnaître Dieu comme Créateur et apporter le bien. Pratiquer la gratitude, la reconnaissance et l'humilité.</p>	<p>Recevez des histoires de la Bible alors que vous entrez dans cette étape de la vie.</p> <p>Rencontrez l'étudiant et les principales influences dans la foi pour parler de l'importance du dévouement familial et personnel.</p> <p>Recevez la communion.</p>

	TÊTE	CŒUR	MAINS	OBJECTIFS/MARQUEURS
Fin de l'enfance 6 à 11 ans Relations clés : parents, enseignants, ministres des enfants, membres de la congrégation, pasteurs.	<p>Ce que vous devez savoir : La volonté fondamentale de Dieu pour le peuple de Dieu ; s'identifier comme chrétien.</p> <p>Commencez à relier la Bible à la vie quotidienne.</p> <p>Comment ils le savent : Instruction formelle ; modèles et exemples de fidèles.</p>	<p>Que ressentir : Loyauté et amour envers Dieu et son peuple. Ce qu'ils ressentent : Obéissez et honorez Dieu ; s'identifier à ceux de la congrégation.</p>	<p>Que faire : Participer au culte ; prière; lisez les Écritures. Participez à des projets de service locaux à travers la famille et la congrégation. Commencez à pratiquer la gestion financière/de la dîme. Pourquoi le faire : Pour montrer de l'amour envers Dieu et les autres ; pratiquez l'obéissance à Dieu.</p>	<p>Alors que vous entrez dans cette étape de la vie : Célébrez avec la congrégation en recevant une Bible adaptée à son âge.</p> <p>Baptême pour ceux qui n'ont pas été baptisés lorsqu'ils étaient enfants.</p> <p>Pour ceux qui ont été baptisés, une sorte de cérémonie d'affirmation/réaffirmation/confirmation.</p> <p>Psaume 139 :13-18/Luc 2 :52</p>

	TÊTE	CŒUR	MAINS	OBJECTIFS/MARQUEURS
<p>L'adolescence c'est bien</p> <p>12 à 15 ans</p> <p>Relations clés : famille de l'église, pairs, conseillers adultes, parents.</p>	<p>Ce qu'il faut savoir :</p> <p>Théologie chrétienne ; comprendre les idées abstraites et les concepts de la foi.</p> <p>Comment savoir : étude des croyances chrétiennes fondamentales, des doctrines et de l'histoire ; chrétiens fidèles.</p>	<p>Ce qu'il faut ressentir : la dévotion à Dieu et le désir d'aimer et de servir Dieu à un niveau personnel.</p> <p>Commencez par une foi « appropriée » qui est véhiculée comme une foi personnelle.</p>	<p>Ce que vous ressentez :</p> <p>Engagez-vous à suivre Dieu dans une relation personnelle. Que faire : Engagez-vous à « posséder » votre foi passée.</p> <p>Assumer un leadership actif dans le ministère et le culte.</p> <p>Pourquoi le faire : Pour donner une expression visible à l'œuvre de la grâce de Dieu dans sa vie et à sa réponse fidèle à la grâce de Dieu.</p>	<p>Entrer dans cette étape de la vie : La célébration de l'entrée unique et bienvenue de l'individu dans l'adolescence (semblable à la Bar- ou Bat-Mitzvah).</p> <p>Baptême pour ceux qui n'ont pas été baptisés lorsqu'ils étaient enfants.</p> <p>Pour ceux qui ont été baptisés, une sorte de cérémonie d'affirmation/réaffirmation/confirmation.</p> <p>Devenez membre d'une église.</p>

	TÊTE	CŒUR	MAINS	OBJECTIFS/MARQUEURS
<p>Mi-fin de l'adolescence</p> <p>16 à 21 ans</p> <p>Relations clés : groupe de pairs, conseiller religieux, parents, congrégation.</p>	<p>Ce qu'il faut savoir :</p> <p>Explorez et remettez en question les détails de la doctrine et de l'éthique chrétiennes.</p> <p>Comment le savoir :</p> <p>Poursuivez l'étude de la Bible et de la théologie dans des discussions interactives et ouvertes avec des adultes et, surtout, avec des pairs.</p>	<p>Ce que vous devez ressentir :</p> <p>Expérience humaine du Saint-Esprit dans la vie réelle.</p> <p>Désir de partager l'amour de Dieu avec les autres.</p> <p>Comment le ressentir : C'est entendre/sentir Dieu parler à notre esprit intérieur à travers le Saint-Esprit.</p> <p>Commencez à voir le monde et les autres du point de vue de Dieu.</p>	<p>Que faire : Identifiez-vous à une tradition chrétienne spécifique et contribuez à sa vie et à son ministère.</p> <p>Servir dans les ministères de l'église locale ; participer à des voyages missionnaires locaux et internationaux et à des ministères de compassion.</p> <p>Partager délibérément sa foi en paroles et en actes.</p> <p>Pourquoi le faire : Expérimentez et mettez vos propres convictions en pratique.</p>	<p>Diplôme d'études secondaires : Célébrez avec la congrégation car ils ont la chance de franchir la prochaine étape de la vie.</p> <p>Membre de l'Église s'il n'est pas déjà membre.</p>

	TÊTE	CŒUR	MAINS	OBJECTIFS/ MARQUEURS
Adultes 22 à 35 ans Relations clés : groupe de pairs, conseiller religieux, parents, congrégation.	Ce que vous devez savoir : Caractéristiques distinctives de la foi chrétienne par rapport aux autres croyances et visions du monde. Comment savoir : Réfléchissez de manière critique à la foi ; poser des questions difficiles. Réfléchissez, analysez et débattrez de ces questions et des réponses possibles dans le contexte d'un groupe de pairs et d'un mentor solidaires et stimulants.	Ce que vous devez ressentir : Faites l'expérience de la sainteté du cœur : un sentiment complet d'acceptation et de pardon de la part de Dieu, ainsi que l'amour et la dévotion correspondants envers Dieu. Ayez confiance dans l'amour et les soins de Dieu. Empathie et générosité envers les autres et leurs traditions. Ce que vous ressentez : recherchez la direction et la puissance du Saint-Esprit dans tous les aspects de la vie. Réfléchissez et soyez ouvert à l'amour de Dieu.	Que faire : Pratiquer la sainteté dans la vie : une véritable acceptation et un véritable amour pour les autres, exprimés par l'hospitalité et un service sans réserve. Vocation chrétienne : clarifie comment utiliser ses dons et ses talents dans la profession, la vie de famille, l'église et l'engagement civique pour le bien des autres et du monde. Établissez des rituels et des traditions familiales distinctement chrétiennes. Pratiquez une bonne gestion des ressources et des dons de Dieu. Pourquoi le faire : Pour répondre à l'offre de Dieu de nous sanctifier. Répondre à l'appel de Dieu à agir comme le peuple de Dieu dans le monde. Construire une solidarité familiale et une identité réconfortante en rappelant aux autres qui ils sont. Sanctifiez le temps ordinaire en montrant le caractère sacré caché dans les expériences quotidiennes. N'oubliez pas que tous les dons viennent originellement de Dieu et que les êtres humains doivent bien utiliser et gérer ces ressources.	Mariage chrétien Couple marié Paternité précoce Dévotion familiale Célibataire Réalizations universitaires et professionnelles Marié sans enfant Réalizations universitaires et professionnelles Dévotions familiales Tous Rituels quotidiens et saisonniers Servir dans l'Église.

	TÊTE	CŒUR	MAINS	OBJECTIFS/MARQUEURS
<p>Homme d'âge moyen</p> <p>36 à 60 ans</p> <p>Relations clés : groupe de pairs, conseiller religieux, parents, congrégation.</p>	<p>Ce que vous devez savoir :</p> <p>Comment la foi influence la vocation, le travail et la vie familiale.</p> <p>Comment ils le savent :</p> <p>réfléchissez à leurs connaissances antérieures et apprenez d'autres perspectives.</p> <p>Acquérir des compétences et des connaissances avancées.</p>	<p>Que ressentir :</p> <p>Conscience et humilité face à ses propres limites. Un sentiment de responsabilité pour le bien-être spirituel des autres, au sein et à l'extérieur de sa propre famille et de sa congrégation.</p> <p>Comment le ressentir :</p> <p>Devenez plus à l'aise avec les paradoxes et les opinions et croyances contradictoires.</p> <p>Apprenez à sympathiser avec les autres en leur voyant à travers les yeux de Jésus.</p>	<p>Que faire :</p> <p>Raconter des histoires tirées de l'histoire et de l'expérience familiales, ainsi que de l'histoire de la congrégation.</p> <p>Créer et/ou participer à des expériences et des événements qui expriment sa foi, à l'intérieur et à l'extérieur de la famille et de l'église. Participer à la génération et au partage d'activités qui améliorent la vie de la famille, de la communauté, de l'Église et du monde.</p> <p>Pourquoi faire cela :</p> <p>Pour se rappeler l'histoire commune et la place de chacun en tant que membre important de la famille et de l'Église.</p> <p>Contribuer au royaume de Dieu et au dessein de Dieu dans le monde.</p>	<p>Parents</p> <p>Parents chrétiens</p> <p>Célébrez les étapes importantes avec vos enfants</p> <p>Célibataire</p> <p>Poursuite des études et réalisations professionnelles</p> <p>Responsabilité ecclésiastique</p> <p>Marié sans enfants</p> <p>Poursuite des études et réalisations professionnelles</p> <p>Responsabilité ecclésiastique</p> <p>Tous</p> <p>Rituels quotidiens et saisonniers</p>

	TÊTE	CŒUR	MAINS	OBJECTIFS/MARQUEURS
Adulte mature 61 à 100 ans Relations clés : groupe de pairs, conseiller religieux, parents, congrégation.	Ce qu'il faut savoir : vision chrétienne du temps, de la mort, de la vie après la mort et de l'espérance chrétienne. Comment savoir : Poursuite de l'étude et de la réflexion théologiques et bibliques. Groupes de soutien et amitiés spirituelles.	Ce que vous devriez ressentir : La paix au milieu d'une douleur et d'une perte croissantes. Satisfaction de sa place dans le Royaume de Dieu et de sa contribution à celui-ci. Ce que l'on ressent : Recherchez un sentiment plus profond d'union avec le Christ.	Que faire : Transmettre la foi. Faire du bénévolat. Soyez un mentor. Vivez simplement. Préparez-vous aux dernières années et à la mort. Pourquoi le faire : Pour laisser un héritage de foi chrétienne. Rester engagé dans la vie et le service chrétiens. Entrer dans le repos final avec foi et espérance dans la résurrection finale.	Grand-père Grands-parents Célébrez les étapes importantes avec les tout-petits et les petits-enfants Célibataire Poursuite des études et réalisations professionnelles Responsabilité ecclésiastique Marié sans enfants Poursuite des études et réalisations professionnelles Responsabilité ecclésiastique Tous Enterrement chrétien

Ressources pédagogiques

- [Bibliothèque numérique de la sainteté wesleyenne](#)

- Ressource de formation des disciples de la région DNI Méso-Amérique - www.DniRessources.MesoNaz.org

Partie 3 : Administration de district du Discipulat Nazaréen International

Le Discipulat Nazaréen International (DNI), au niveau du district, est responsable de la promotion de la formation de disciples et du mentorat des faiseurs de disciples dans le district.

Déclaration de la MISSION du DNI

La mission du Discipulat Nazaréen International (DNI) est d'accomplir le Grand Mandat auprès des enfants, des jeunes et des adultes qui s'apprêtent à s'embarquer pour un voyage de toute une vie pour devenir et faire des disciples à l'image du Christ dans toutes les nations.

OBJET DU DNI

L'objet du DNI est d'aider les églises locales à :

- S'adresser aux non-croyants pour Jésus
- Établir les nouveaux croyants dans leur foi en Christ
- Marcher avec les croyants vers une vie pleinement consacrée, avec un cœur purifié, qui porte du fruit et est remplie de l'Esprit.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DNI

DNI promeut les cinq Principes Fondamentaux suivants qui sont essentiels dans le processus de formation de disciples :

1. La prière fervente
2. L'évangélisation dans la bienveillance
3. L'étude exhaustive de la Bible
4. Le mentorat et la formation délibérés
5. Des relations authentiques

Nous croyons que ces 5 activités de discipulat / Principes Fondamentaux, encouragés et modélisés dans chaque région, champ, district et église locale, développeront un discipulat à l'image du Christ à tous les âges et dans toutes les cultures.

1) Premier principe du DNI : La prière fervente

La prière est un élément essentiel du discipulat. Sous sa forme la plus pure, la prière consiste à communiquer avec Dieu et à lui répondre. Jésus a enseigné clairement à ses disciples comment prier. Il leur donna l'instruction d'enseigner à prier à chaque nouvelle génération de disciples. Les Écritures nous révèlent qu'une vie de prière délibérée et régulière nourrit et développe nos liens, tant avec Dieu qu'avec autrui, et nous rend capables de voir et de connaître l'action de Dieu par sa grâce prévenante, salvatrice et sanctifiante.

La prière est la fondation sur laquelle s'appuient tous les autres efforts du ministère. Lorsque nous prions, Dieu nous inspire afin d'être activement impliqués dans le monde. Par la prière, nous prenons part à la puissance du Saint-Esprit qui nous transforme et transforme notre prochain.

La prière nous guide vers le succès spirituel. En approfondissant notre relation avec Dieu par la prière, le Saint-Esprit nous guide et notre croissance spirituelle et ses instructions s'amplifient à leur tour. Grâce à une vie de prière délibérée, spécifique et régulière, le Corps du Christ devient les yeux, les mains et les pieds du Sauveur.

2) Deuxième principe du DNI : L'évangélisation dans la bienveillance

L'amour bienveillant et rédempteur de Dieu est essentiel dans le discipulat et cet amour doit être la motivation qui anime l'évangélisation chrétienne. L'évangélisation dans la bienveillance révèle l'amour de Dieu pour l'humanité. Dieu s'adresse constamment à l'humanité pour préparer le cœur des personnes afin qu'elles reçoivent le salut. Lorsqu'un disciple prend soin des non-croyants, tant au niveau local que mondial, la grâce et l'amour de Dieu trouvent un visage et agissent par ses mains. Par conséquent, il est essentiel que les disciples aient des liens authentiques et pleins d'amour avec les non-croyants afin de communiquer la beauté de la grâce et du salut de Dieu.

Chaque disciple est appelé à l'évangélisation. Chaque disciple, vivant et aimant fidèlement à l'image de Jésus, doit activement développer des liens authentiques avec autrui. Grâce aux actes bienveillants et inspirés par la prière de ses disciples, Dieu s'adresse aux personnes et prépare leur cœur à recevoir le salut. Lorsque des disciples sont en lien avec des non-croyants, ils obéissent au commandement de Jésus d'aller dans toute la création afin de proclamer la Bonne Nouvelle (Marc 16.15).

3) Troisième principe du DNI : L'étude exhaustive de la Bible

Pour Jésus, enseigner les Écritures à ses disciples était de la plus haute importance. C'était la connaissance des Écritures, ainsi que ses instructions, qui déterminaient leur connaissance de Dieu et de l'œuvre du Saint-Esprit.

L'apprentissage des Écritures, par une étude individuelle ainsi qu'en groupe, aide les disciples à devenir davantage semblables à Christ. Lorsque nous étudions la Parole de Dieu, qui est active et vivante, nous découvrons la personne de Dieu, l'amour de Dieu et de quelles façons nous sommes appelés à aimer notre prochain. Ce faisant, nous permettons à Dieu de nous parler, nous façonner et nous sanctifier. Pour former des disciples à l'image du Christ, il est essentiel de connaître la Parole de Dieu. La pratique active de l'étude systématique et de la mise en application de la Parole de Dieu a un effet catalyseur pour notre transformation et notre croissance spirituelle. Au fur et à mesure de notre croissance et de notre apprentissage, nous commençons à comprendre pleinement et à obéir à la mission de Dieu pour ses disciples qui consiste à aller et à s'adresser aux non-croyants dans l'amour de Dieu. Lorsque nous permettons à la Parole de Dieu de nous transformer, nous montrons à autrui l'importance de l'étude de la Parole de Dieu.

4) Quatrième principe du DNI : Le mentorat et la formation délibérés

La méthode de discipulat de Jésus était le mentorat personnel et la formation d'un groupe d'individus choisis par lui. Ce sont ces méthodes qui ont permis au christianisme de grandir et de transformer la société.

Le mentorat et la formation sont un processus de discipulat qui présente Jésus aux nouveaux croyants et qui révèle comment le suivre personnellement et pleinement. Le mentorat est une façon d'enseigner la responsabilité mutuelle de manière aimante et de présenter aux non-croyants la pleine connaissance du Christ. Lorsque chaque disciple agit en mentor et est formé par un mentor, tous les disciples sont poussés à avancer et continuent à grandir à l'image du Christ.

Pour devenir pleinement disciples du Christ tels que Dieu nous a créés, nous devons être disposés à grandir et à aider d'autres personnes à grandir tout comme le faisait Jésus. Par conséquent, le mentorat et la formation des personnes le long du parcours de discipulat sont essentiels pour grandir dans notre foi et atteindre la maturité.

5) Cinquième principe du DNI : Des relations authentiques

Tout comme Jésus a constitué un groupe de compagnons de voyage qui l'entouraient, en tant que disciples de Jésus nous sommes appelés à cheminer ensemble en tant que membres du Corps du Christ. Toute personne qui est engagée dans la Grande mission du Christ devrait développer des relations qui honorent Dieu et édifient le Corps du Christ.

Le cœur de notre foi et de notre vie consiste à aimer Dieu et aimer notre prochain. Quand nous savons que Dieu nous aime de manière inconditionnelle et que nous nous aimons les uns les autres de manière inconditionnelle, le Corps du Christ est dans l'unité. Cet amour inconditionnel ne connaît pas de limites entre les cultures, les générations et les structures. Cet amour inconditionnel est uniquement rendu possible par l'action du Saint-Esprit.

Lorsque nous nous soucions profondément les uns des autres, nous découvrons toute la richesse de notre identité en Christ et nous grandissons sur le plan spirituel. Ces relations pleines d'amour nous aident à marcher sur le chemin de la sainteté parce que nous recevons à la fois des encouragements et des avertissements dans un esprit d'amour. Ces relations, que l'Esprit rend possibles, sont nécessaires pour nous soutenir mutuellement afin de vivre dans l'entière consécration et remplis de l'Esprit.

Cliquez ici pour accéder à notre document complet sur la [Statuts Du DNI](#).

I. Conseil du District de Discipulat Nazaréen International

1. Membre du Conseil de District du DNI

Chaque membre du conseil de district du DNI sera chargé de se concentrer sur la MISSION, les OBJECTIFS et les cinq Principes Fondamentaux. Les membres élus du Conseil du DNI devraient avoir pour rôle de mettre en pratique ces cinq Principes Fondamentaux.

Selon le [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 240, les membres du conseil de district du DNI :

- Surintendant de district*
- Président de district du DNI* (Voir également le [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 241 - 241.3 et le [Statuts Du DNI](#), article Xc, également pour la méthode d'élection d'un nouveau président du DNI)
- Président de district de l'MNI*
- Président de district JNI*
- Secrétaire
- Trésorier
- Coordonnateur de district pour le Ministère pour Enfants (MPE)
- Coordonnateur de District pour le Ministère pour Adultes (MPA)
- Coordinateur de District de Formation Continue des Laïcs (ECL)
- Au moins 3 membres élus supplémentaires (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 240 et les [Statuts Du DNI](#), Article X, sous-section c, également pour la méthode d'élection des membres supplémentaires).

* Ces quatre responsables forment le Comité Exécutif

2. Méthode d'élection des membres du conseil de district du DNI

▪ Président du district du DNI

L'assemblée de district ou la convention du DNI élit le président chaque année (ou annuellement) parmi deux candidats ou plus présentés par le comité de nomination du district de DNI. Voir [Statuts Du DNI](#), Section 1, sous-section c et [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 240).

▪ Élection du conseil de district du DNI

L'assemblée de district ou la convention de district du DNI élira les autres membres pour des mandats échelonnés de trois ans, initialement un élu pour un mandat de trois ans, un pour un mandat de deux ans et un pour un mandat d'un an. Ils servent jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et accrédités. Dans la mesure du possible, au moins 40 % des membres du conseil d'administration doivent être des profanes ; voir [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 240 et le [Statuts Du DNI](#), article 10, sections 1 C et D.

▪ Coordonnateur du ministère pour les groupes d'âge

- a. Le coordinateur du ministère des jeunes et le coordinateur du ministère des adultes sont élus par le conseil de district du DNI lors de la réunion d'organisation. Les deux coordinateurs sont membres d'office du Conseil du DNI (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 240.1).
- b. La convention du district JNI élit le président du district et fait office d'officier d'office du conseil du DNI.

- **Autres officiers**

Le conseil d'administration du district DNI élit un secrétaire, un trésorier, un coordinateur de la formation continue des laïcs et d'autres coordinateurs de district jugés nécessaires par les nominations du comité exécutif (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 241.0).

- **Postes vacants au conseil de district du DNI**

Les postes vacants au sein du Conseil du DNI, y compris celui de président, entre les sessions de l'assemblée de district, peuvent être pourvus lorsque le surintendant du district est nommé (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphes 215, 240).

3. DEVOIRS DU CONSEIL DE DISTRICT (décrits dans le [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 240 - 240.14)

- 240.1. Se réunir dans la semaine qui suit leur élection et s'organiser en choisissant un secrétaire, un trésorier, des coordinateurs du discipulat de district des Ministères pour adultes, des Ministères pour enfants et un coordinateur de la formation continue des laïcs, qui deviendront membres d'office du conseil du Discipulat Nazaréen International (DNI). D'autres coordinateur de district, autant que nécessaires, peuvent être désignés par le comité de direction et élus par le conseil. (240)
- 240.2. Superviser tous les intérêts du Discipulat Nazaréen International (DNI) de district.
- 240.3. Élire un conseil des Ministères pour enfants dont le président sera le coordinateur du discipulat des Ministères pour enfants de district et dont les membres seront les coordinateurs de district : des camps de garçons et de filles, de Caravane, de l'École biblique de vacances, du Concours biblique, du culte pour enfants, de la Liste de garderie et tout autre programme jugé nécessaire.
- 240.4. Élire un conseil des Ministères pour adultes dont le président sera le coordinateur du discipulat des Ministères pour adultes du district et dont les membres seront les coordinateurs de district : du mariage et de la vie familiale, des Ministères pour adultes du troisième âge, des ministères pour célibataires, des retraites pour laïcs, des Études bibliques en petits groupes, des ministères pour femmes, des ministères pour hommes et tout autre programme jugé nécessaire.
- 240.5. Organiser une convention annuelle du Discipulat Nazaréen International (DNI) de district. (240)
- 240.6. Déterminer, en consultation avec le surintendant de district, si les élections des membres et du conseil du Discipulat Nazaréen International (DNI) se tiendront au cours de l'assemblée de district ou durant la convention du DNI de district.
- 240.7. Encourager tous les présidents du Discipulat nazaréen international (DNI) au niveau local et tous les coordinateurs du discipulat des ministères de groupes d'âge et les présidents de la Jeunesse nazaréenne internationale (JNI) à être présents à la convention du DNI de district et d'y prendre part autant que les circonstances le permettront.
- 240.8. Organiser le district en zones et nommer des coordinateurs de zone DNI qui aideront le conseil dans son effort à faire progresser l'œuvre du Discipulat nazaréen international (DNI) dans le district.
- 240.9. Planifier et mettre en place des classes de Formation continue des laïcs pour le district ou la zone.
- 240.10. Aider le Bureau de Discipulat nazaréen international (DNI) de l'Église du Nazaréen Inc. à recueillir les informations liées aux intérêts du DNI local et de district.

- 240.11. Recommander au Conseil consultatif de district le budget annuel du conseil du Discipulat nazaréen international (DNI) de district.
- 240.12. Être responsable de la retraite spirituelle des laïcs du district. Le coordinateur du discipulat des Ministères pour adultes du district sera membre d'office du comité de retraite spirituelle des laïcs du district.
- 240.13. Approuver le rapport que son président présentera à l'assemblée de district.
- 240.14. Se réunir aussi souvent que nécessaire sur l'initiative du surintendant de district ou du président du conseil du Discipulat nazaréen international (DNI) de district afin de planifier et d'exercer efficacement les responsabilités du conseil.

Pour les candidatures au district et à la convention générale, voir les [Statuts Du DNI](#), article 10, sections 1 C et D.

4. RÉUNION DU CONSEIL DE DISTRICT DU DNI

La réunion des membres nouvellement élus du conseil de district du DNI doit avoir lieu dès que possible (dans un délai d'une semaine) après la tenue des élections annuelles. Prévoir suffisamment de temps pour cette réunion, car il sera utilisé pour élire les coordinateurs des groupes d'âge, les conseils et autres responsables selon les besoins (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 240.1).

Remarque : La fréquence des réunions est déterminée selon les besoins. (Voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 240.14). En raison du calendrier, du coût et de la distance, des options de réunion électronique ou virtuelle doivent être envisagées.

Exemple d'ordre du jour pour une réunion d'organisation

- Rappel à l'ordre et prière.
- Présenter les nouveaux membres.
- Examiner la mission, les objectifs et les principes fondamentaux [Fournir des liens vers la mission, les objectifs et les Principes Fondamentaux].
- Nommer un secrétaire temporaire (provisoire).
- Élection du secrétaire et du trésorier. (Voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 240.1)
- Choisir des coordinateurs pour les enfants et les adultes. (Voir le paragraphe 240.1 du [Manuel Nazaréen 2023](#)).
- Revoir la composition des groupes d'âge du Conseil. Permettre la nomination de ce Conseil par le coordonnateur nouvellement élu. Appeler à l'élection des membres du conseil d'administration, le cas échéant.
- Choisir un coordinateur d'Entraînement Continue des Laïcs.
- Nommer un coordinateur de zone DNI.
- Élire d'autres dirigeants selon les besoins. (Voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 240.1).
- Commencer à travailler sur le budget du DNI pour l'année à venir. Demander à chaque conseil de groupe d'âge de présenter un budget lors de la prochaine réunion. Organiser la participation de représentants aux réunions régionales et mondiales du DNI.
- Commencer à travailler sur un calendrier annuel DNI. Demander à chaque conseil de groupe d'âge de présenter un calendrier des événements proposés lors de la prochaine réunion.
- Établir une politique écrite pour l'organisation du district DNI.

- Créer un ganigramme doré. Énumérer les ministères et les groupes ainsi que leurs dirigeants. Montrer les relations d'autorité, de responsabilité et de communication.
- Dater toutes les réunions du conseil de district du DNI.
- Demander le nom, l'adresse, l'e-mail et le numéro de téléphone de chaque personne présente. Avant la prochaine réunion, envoyer cette liste à chaque membre du Conseil et au bureau régional/mondial du DNI.

Exemple d'ordre du jour pour les réunions ordinaires

- Ouvrir avec dévotion/communication/prière.
- Distribuer l'ordre du jour. Demandez des ajouts ou d'autres points.
- Approuver le procès-verbal de la ou des réunions précédentes.
- Examiner la mission, les objectifs et les principes fondamentaux [Fournir un lien vers la mission, les objectifs et les principes fondamentaux].
- Écouter les comptes rendus des conseils des tranches d'âge : budget, calendrier, plans, activités, etc.
- Examiner les événements et les statistiques du DNI au cours des trois derniers mois. Discutez de l'efficacité et des besoins.
- Commencer à planifier tous les événements majeurs du district dont le Conseil du DNI est responsable : campagnes de croissance, journées de formation de zone ou de district, retraites, camps d'été, conventions du DNI, etc.
- Se concentrer sur le développement de domaines importants.
- Se fixer sur des objectifs à court et à long terme.
- Il faut passer du temps dans la prière.
- Fixer la date de la prochaine réunion.

II. Président du district DNI

Le président du district du DNI préside le conseil d'administration du district du DNI et supervise le travail du DNI dans le district. (Voir [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 241).

Le [Manuel Nazaréen 2023](#) et les [Statuts Du DNI](#) décrivent plusieurs grandes catégories du travail du président de district du DNI. Certaines des tâches et fonctions du président de district du DNI sont :

- 241.1. Assurer une direction responsable du Discipulat Nazaréen International (DNI) dans le district par la :
 1. Promotion de programmes qui favorisent la croissance des inscriptions et la participation;
 2. Coordination de tous les programmes relatifs aux Ministères pour enfants et adultes (MPE) (MPA);
 3. Collaboration avec la Jeunesse nazaréenne internationale (JNI) afin de coordonner l'école du dimanche/les études bibliques/les petits groupes pour les jeunes.
- 241.2. Être membre d'office de l'assemblée de district et du conseil du Discipulat nazaréen international (DNI) de district.
- 241.3. Préparer le rapport écrit annuel du Conseil international de formation des disciples du district pour le journal de l'Assemblée du district. Rapporter mensuellement des statistiques précises sur le discipulat et l'école du dimanche au département DNI du Conseil général et préparer un rapport écrit

pour le conseil d'administration du district DNI pour le journal de l'assemblée annuelle. Le bureau régional du DNI obtiendra des rapports sur la fréquentation du LRA et du DNI de chaque district afin de compiler chaque année un compte rendu précis de la croissance du DNI au sein de la dénomination. De plus, "Le conseil du DNI de district, en consultation avec le surintendant de district, décidera de la fréquence des rapports (mensuels, trimestriels ou annuels). Tous les rapports seront soumis au district." [Statuts Du DNI](#), article IV.

- Évaluer, développer et mettre en œuvre chaque année avec le conseil d'administration du DNI une stratégie de formation de disciples pour garantir que toutes les églises locales ont un plan de formation de disciples en place pour aider et soutenir les gens dans leur cheminement du manque de foi à une foi nouvelle, à une foi mature, d'être un disciple, être un faiseur de disciples.

Les tâches spécifiques du président du district du DNI sont accomplies en coopération avec le conseil du district du DNI et sont divisées en cinq domaines principaux de préoccupation et de travail. Ce sont :

1. Conseil de district du DNI

- a. Présider toutes les réunions du conseil d'administration du district du DNI et fournir à tous les membres une suggestion d'ordre du jour deux semaines avant la date prévue de la réunion.
- b. Convoquer le conseil d'administration élu en session dans la semaine suivant l'élection et organisez-le en un organe fonctionnel (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 240.1).
- c. Nommer devant le Conseil du DNI, en consultation avec le surintendant du district, les coordinateurs de district des Ministères pour Enfants (MPE) et des Adultes (MPA).
- d. Siéger au conseil d'administration du camp de district ou nommez quelqu'un du conseil d'administration du DNI pour siéger à votre place.
- e. Diriger la réunion pour élire les coordinateurs de MPE et MPA et leurs conseils (voir le [Manuel Nazaréen 2023](#), para. 240.3 - 240.4). Travailler en étroite collaboration avec le surintendant du district sur tous les programmes.
- f. Coopérer avec et encourager le coordinateur d'évangélisation du district DNI dans la promotion de tous les programmes de formation de disciples pour les églises de district et locales.
- g. Élaborer un budget annuel qui sera recommandé au conseil consultatif de district pour le soutien du DNI (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 240.11).
- h. Garder toujours à l'esprit la mission, le but et les cinq principes fondamentaux.

2. Convention, procès-verbaux et communications

- a. Maintenir une communication efficace avec tous les pasteurs et présidents locaux du DNI en utilisant toutes les méthodes de communication disponibles, y compris tous les outils parrainés par le district tels qu'un bulletin d'information de district, un site Web, etc.
- b. Présider et organiser la Convention de District de DNI et toute autre réunion des dirigeants de district de DNI (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 240.5).
- c. Aider à défier et à encourager les pasteurs et les travailleurs locaux par le biais de mailings, d'appels téléphoniques, de réunions électroniques, d'événements spéciaux, etc.
- d. Assister à toutes les fonctions de district lié au DNI, aux ateliers régionaux, aux réunions des présidents de district de DNI parrainées par DNI Global et à la Convention mondiale de DNI.
- e. Aider le département DNI du Conseil général à obtenir des informations relatives aux intérêts des districts dans les affaires du DNI.

- f. Accorder une grande importance au recrutement et à la formation de nouveaux travailleurs pour les groupes de formation de disciples et, par l'intermédiaire des coordinateurs de sensibilisation DNI locaux et de district, promouvoir de nouvelles unités de formation de disciples à l'école du dimanche et en petits groupes.
- g. Envoyer au bureau régional/mondial du DNI une liste des conseils du conseil de district du DNI, des Ministères pour adultes (MPA) et des ministères des enfants (MPE).
- h. Garder toujours à l'esprit la MISSION, le BUT et les Cinq Principes Fondamentaux.

3. Ministères des groupes d'âge du district

- a. Assurer la supervision des coordonnateurs des ministères des enfants et des ministères des adultes et les aider, au besoin, dans les ministères de différents groupes d'âge.
- b. Aider d'autres dirigeants du DNI à promouvoir des événements parrainés par leurs ministères.
- c. Analyser et étudier les besoins en éducation chrétienne de chaque église locale sur demande, et aider le président local du DNI à répondre à ces besoins.
- d. Superviser la coordination des programmes et des ministères du MPE, de l'École du dimanche des jeunes et du MPA (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), para. 240.2 - 240.4).

4. Ministères de Discipulat

- a. Diriger l'école du dimanche et les petits groupes favorisant l'augmentation des inscriptions et de la fréquentation ; coordonner tous les programmes et activités liés aux Ministères pour Enfants, à l'école du dimanche pour les jeunes et aux ministères pour adultes ; et préparer pour le conseil d'administration un rapport écrit qui sera publié dans le bulletin annuel du district.
- b. Diriger l'établissement des objectifs du district en matière de fréquentation et d'inscription dans les ministères de formation de disciples, afin de contribuer à la réalisation des objectifs quadriennaux de la dénomination.
- c. Aider les présidents locaux du DNI à développer un programme d'éducation chrétienne pour l'église locale.
- d. Aider les présidents locaux du DNI à préparer un budget de fonctionnement annuel. (Le budget DNI du district attribué à l'église locale doit être expliqué par écrit chaque année et envoyé directement aux présidents du DNI.)
- e. Diriger des réunions locales, de zone ou de district pour promouvoir la croissance et l'expansion des ministères de formation de disciples.
- f. Évaluer périodiquement la croissance et les progrès du DNI du district grâce aux rapports des coordinateurs de district par âge et du coordinateur d'évangélisation du DNI du district.
- g. Assurer la formation des faiseurs de disciples par le biais de la formation continue des laïcs, ainsi que d'autres programmes, ateliers et séminaires.
- h. Recommander qu'un coordinateur d'évangélisation de DEI soit élu lors de la réunion d'organisation du Conseil d'administration de DEI nouvellement élu (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 240.1).
- i. Travailler avec le coordinateur de sensibilisation du district du DNI pour sélectionner de nouvelles zones pour les écoles du dimanche de sensibilisation, les petits groupes, les études bibliques, les écoles bibliques de vacances, etc., dans le district.

5. Rapports

- a. Préparer des rapports écrits pour le conseil d'administration du district DNI. (Voir [Manuel Nazaréen 2023](#), paragraphe 241.3).
- b. Présenter chaque année un rapport écrit sur les travaux du conseil d'administration du DNI au Convention du district du DNI et soumettre une copie au secrétaire du district pour inclusion dans le magazine du district.
- c. Lignes directrices pour les rapports des églises locales :
 - Liste Responsabilité et Accompagnement DNI (LRA) (Règlement DNI, article III)
 - Assistance DNI (Règlement DNI, article IV)

III. DESCRIPTIONS DE POSTE DES MEMBRES SUPPLÉMENTAIRES DU CONSEIL DE DISTRICT DNI

1. Coordinateur du ministère des groupes d'âge

- a. Assurer le leadership pour les ministères de différents groupes d'âge.
- b. Aider d'autres dirigeants du DNI à promouvoir des événements parrainés par leurs ministères.
- c. Analyser et étudier les besoins en éducation chrétienne de chaque église locale sur demande, et aider le président local du DNI à répondre à ces besoins.
- d. Superviser la coordination des programmes et des ministères au sein du MPE, de l'École du dimanche des jeunes et du MPA (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), para. 240.2 - 240.4).
- e. Garder toujours à l'esprit la MISSION, le BUT et les 5 Principes Fondamentaux.

2. Coordonnateur d'Entraînement Continue des Laïcs

Le programme de formation continue des laïcs du district offre à l'organisation DNI du district la possibilité de promouvoir et d'organiser des événements de formation pour les enseignants/employés. Le coordinateur de district de la formation continue des laïcs est un membre clé du conseil d'administration du district DNI. Les coordinateurs ECL de district peuvent travailler avec le bureau général d'ECL pour attribuer des numéros d'unité ECL aux événements de formation de district, reliant ainsi la formation de district aux crédits ECL. Cela offre une incitation supplémentaire aux participants à l'événement, car les crédits gagnés sont appliqués aux certificats et récompenses ECL.

The Discipleship Place est le site Web du DNI où vous pouvez trouver l'ECL et d'autres ressources sur le discipulat.

Description du poste de coordonnateur de district ECL. Bien qu'il existe une description complète du rôle sur le site Web d'ECL, les points suivants fournissent des lignes directrices et des descriptions générales.

- a. Connaître et être conscient des opérations et des ressources du programme ECL.
- b. Être responsable de la planification, de la coordination et de la promotion du programme ECL et des événements de formation ECL dans le district.
- c. Communiquer régulièrement avec les coordinateurs ECL des églises locales, en promouvant les intérêts généraux de l'ECL et en fournissant une formation et une assistance lorsque cela est possible.
- d. Tenir des registres précis des activités ECL dans le district.
- e. Évaluer le programme ECL du district, en le renforçant, en le promouvant et en l'améliorant si nécessaire.

3. Coordonnateur de l'évangélisation du district DNI

Chaque DNI de district doit favoriser la sensibilisation et la croissance évangéliques. Cela doit être fait :

- a. Promouvoir l'expansion des écoles du dimanche et des petits groupes
- b. Recruter et former de nouveaux travailleurs
- c. Élaborer des plans pour ouvrir de nouvelles classes et écoles du dimanche, et
- d. Coordonner les efforts des coordinateurs locaux de sensibilisation évangélique du DNI.

Par conséquent, il est recommandé que chaque conseil de district du DNI élise un coordinateur d'évangélisation du DNI. Les responsabilités du coordonnateur de l'évangélisation du district DNI sont :

- a. Initier et superviser toutes les activités d'évangélisation pour développer l'école du dimanche et les petits groupes, sous la direction du surintendant du district et du président du district du DNI.
- b. Promouvoir le recrutement de nouveaux travailleurs pour la vulgarisation et l'enseignement par le biais de l'école du dimanche et de petits groupes.
- c. Élaborer des plans pour former de nouvelles classes d'école du dimanche et gérer de nouveaux petits groupes.
- d. Travailler avec les coordinateurs locaux de sensibilisation du DNI pour voir l'école du dimanche et les petits groupes se développer en atteignant de nouveaux étudiants et en les inscrivant dans les ministères du DNI.
- e. Encourager au niveau local et du district la création de nouveaux petits groupes, de classes et d'écoles du dimanche d'extension.
- f. Promouvoir le développement des disciples afin que chaque disciple de Jésus puisse faire des disciples à l'image du Christ.
 - Compiler une liste mise à jour des coordinateurs d'évangélisation DNI dans les églises locales du district et correspondez avec les pasteurs et les églises qui n'ont pas de coordinateur d'évangélisation DNI, en les encourageant à en sélectionner un.
 - Envoyer une description de poste du coordinateur local de sensibilisation de DEI à chaque pasteur de district, au président local de DNI et au coordinateur local de sensibilisation.
 - Fournir au coordinateur local des suggestions de méthodes de sensibilisation évangélique pour développer les ministères du DNI.
- g. Fournir et encourager des cours ECL en relation avec tous les ministères d'évangélisation à travers l'église locale.
- h. Garantir des rapports trimestriels et/ou annuels de l'église locale concernant ses ministères d'évangélisation :
 - Nombre de nouveaux ouvriers recrutés
 - Nombre de nouveaux disciples inscrits
 - Types et descriptions des activités de vulgarisation
 - Nombre de nouvelles classes et petits groupes formés
 - Début des écoles du dimanche d'extension
- i. Promouvoir et rendre disponibles des séminaires sur les dons spirituels au niveau de l'église locale, de la zone ou du district.
- j. Insister fermement sur les principes fondamentaux de DNI dans toutes les promotions.
- k. Coopérer et coordonner d'autres plans, activités et programmes d'évangélisation suggérés par le district.

IV. Ministères de district du DNI

1. École du dimanche et petits groupes

L'école du dimanche et les petits groupes sont un aspect important du Discipulat Nazaréen International (DNI). L'école du dimanche a toujours fait partie de l'Église du Nazaréen. Depuis les débuts de la dénomination à Pilot Point, au Texas, les pères fondateurs étaient fermement engagés à promouvoir l'évangélisme, les missions et l'éducation chrétienne. Ce jeune mouvement religieux

naissant prit au sérieux le commandement du Christ : “Allez... faites de toutes les nations des disciples... enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit” (Matthieu 28 : 19-20).

En raison de la ferveur évangélique et de l'esprit de renouveau de cette époque, l'école du dimanche est devenue le principal outil par lequel les nouveaux croyants apprenaient les principes de la foi. L'école du dimanche et les petits groupes jouent un rôle essentiel dans l'Église du Nazaréen. L'école du dimanche et les petits groupes aident le DNI à respecter ses principes fondamentaux envers les hommes, les femmes, les garçons et les filles alors qu'ils étudient la Parole de Dieu, la Bible et appliquent ses principes directeurs de vie.

L'école du dimanche est le ministère fondamental pour chaque groupe d'âge. Une église doit assurer ce ministère même si elle ne peut en assurer aucun autre. Le travail de l'école du dimanche est mieux réalisé par groupes d'âge - enfants, jeunes et adultes - avec un conseil chargé d'organiser et de gérer le travail de chacun. À mesure que l'Église grandit, elle devrait ajouter des ministères supplémentaires pour chaque groupe d'âge, à mesure que les besoins deviennent évidents et qu'il existe un leadership et des ressources pour y répondre.

2. Ministères des groupes d'âge

- **Ministères de Discipulat pour Enfants (MPE)**

Le ministère du discipulat pour enfants du district a trois fonctions principales :

1. Offrir des ministères aux enfants dans tout le district. Ces ministères comprennent des camps pour enfants, des caravanes, des quiz bibliques, des festivals de talents, des réunions missionnaires et des activités sportives. Ces événements aident les enfants de différentes églises à se connaître. Ces événements aident également les enfants des petites églises à comprendre que leurs églises font partie d'une organisation plus vaste.
2. Équiper et soutenir les églises locales dans leur ministère auprès des enfants. Les travailleurs de l'église locale ont besoin de formation, de matériel et d'encouragements lorsqu'ils s'occupent des enfants. Les Ministères de l'Enfance du district doivent fournir cela.
3. Servir de liaison entre les bureaux régionaux et régionaux du DNI et les églises locales du district. Les Ministères de l'Enfance s'appuient sur les dirigeants des enfants du district pour tenir à jour les listes de diffusion du personnel de l'église locale et travailler directement avec eux. Le DNI encourage les chefs de district à former les travailleurs locaux et à leur transmettre des informations provenant des bureaux régionaux et régionaux du DNI. La manière la plus efficace pour le district d'exercer ces fonctions est de recourir au travail d'un coordinateur du ministère de l'Enfance du district et d'un conseil d'administration du DNI du district.

- **Ministères de Discipulat des Jeunes (JNI)**

Tous les ministères Auprès des jeunes du district seront exécutés par la JNI du district sous la supervision du surintendant du district et du conseil consultatif du district. Le président de la JNI du district sera membre d'office du conseil d'administration de DNI du district.

- **Ministères pour Adultes (MPA)**

Les Ministères pour Adultes dans le district auront trois fonctions principales :

1. Garantir des ministères pour adultes dans tout le district. Ceux-ci peuvent inclure des week-ends pour les adultes célibataires, des camps pour hommes, des retraites pour femmes, des banquets pour seniors, etc. Des événements comme ceux-ci aident les adultes de différentes églises à se connaître. Ils proposent des formations et des événements inspirants que l'église locale ne peut à

elle seule offrir. Les aventures aident également les adultes des petites églises à comprendre que leur église fait partie d'une plus grande organisation.

2. Équiper et soutenir les églises locales dans leur ministère auprès des adultes. Les ouvriers de l'église locale ont besoin de formation, de matériel et d'encouragements lorsqu'ils s'occupent des adultes. Les ministères de district auprès des adultes doivent fournir une variété d'opportunités et de ressources pour y parvenir.
3. Servir de liaison entre les bureaux du DNI du Champ et de la région et les églises locales du district.

V. La Convention DNI du District

L'une des aventures les plus excitantes et les plus efficaces de l'année sur le calendrier DNI du district est la convention DNI. Il est important que chaque district planifie une convention de district annuelle de DNI afin de fournir inspiration, motivation et formation à tous les ouvriers de DNI. La promotion de l'école du dimanche et du discipulat en Petits Groupes devrait être un point principal de chaque convention.

1. Délégués à la Convention DNI de district ([Statuts Du DNI](#), ARTICLE X)

Les membres d'office du Convention de district du DNI seront :

- Surintendant de district
- Tous les pasteurs, les anciens assignés, les ministres licenciés assignés, les ministres retraités assignés, les associés à plein temps
- Président de district du DNI
- Coordonnateurs de district du MPE et du MPA
- Président de la JNI du district
- Président de district du MNI
- Tous les présidents locaux du DNI et les coordinateurs locaux du discipulat
- Présidents locaux de la JNI
- Membres élus du conseil d'administration du DNI
- Membres laïcs du conseil consultatif de district
- Tous les professeurs nazaréens d'éducation chrétienne, à plein temps, avec les membres de ce district.
- Officiers DNI du Champ, régionaux et mondiaux.

En plus des délégués énumérés ci-dessus, chaque église locale, lors de sa réunion annuelle, élira des délégués DNI supplémentaires à la convention. Ce nombre correspondra à 25 pour cent des officiers, enseignants et dirigeants des ministères locaux du DNI. Dans le cas où les délégués ne pourraient pas assister au Convention, des officiers suppléants seront nommés dans l'ordre des votes reçus.

2. Élections

L'organisation du district du DNI est responsable de promouvoir le travail du discipulat à travers la croissance des ministères des programmes d'école du dimanche, de sensibilisation, d'évangélisation et de formation chrétienne pour tous les niveaux d'âge. Tout comme une église locale désigne un Conseil du DNI pour remplir ces fonctions, il y aura également un Conseil du DNI élu au niveau du district. Les personnes élues à ce conseil d'administration doivent adhérer aux buts et objectifs de l'organisation du DNI. Ce conseil, avec le président du district DNI, sert de liaison entre le bureau régional du DNI et les églises locales localisées dans ce district.

Il incombe aux élus au niveau du district de fixer des objectifs et de motiver les églises locales à coopérer pour réaliser ensemble ce qui ne peut être fait séparément. Il est donc nécessaire de choisir des personnes qui possèdent des qualités de leadership et qui sont respectées parmi celles avec qui elles travailleront tout au long de l'année.

Le conseil d'administration du DNI nommera un comité de nomination pour sélectionner le double du nombre de candidats aux postes élus de président de district du DNI et les trois membres élus du conseil de district du DNI, qui seront ensuite élus à la majorité simple lors de la convention du district du DNI. Ces candidats doivent être membres de l'Église du Nazaréen, participer activement à l'un des ministères du DNI et doivent être sélectionnés parmi les différents ministères de formation de disciples qui incluent, sans toutefois s'y limiter, les enfants, les jeunes et les adultes.

Élection des membres du conseil de district du DNI

- **Président de district du DNI**

Le président est élu chaque année (ou tous les deux ans) par la Convention de DNI ou l'assemblée de district parmi deux candidats ou plus présentés par le Comité de nomination de district de DNI. Voir le [Statuts Du DNI](#), Section 1, sous-section c et le [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 240).

- **Élection du conseil d'administration du district DNI**

Des membres supplémentaires seront élus par le Convention de district de la DNI ou l'assemblée de district pour des mandats échelonnés de trois ans, initialement un élu pour un mandat de trois ans, un pour un mandat de deux ans et un pour un mandat d'un an. Ils servent jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et accrédités. Lorsque cela est possible, au moins 40 % des membres du conseil d'administration doivent être des laïcs. Voir [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 240 et le [Statuts Du DNI](#), article 10, sections 1c et d.

Remarque : Tous les autres membres du conseil d'administration du DNI, tels que les coordinateurs des groupes d'âge, le secrétaire, le trésorier, etc., sont nommés par le conseil d'administration du DNI.

3. Heure et lieu du Convention de district du DNI

Actuellement, les Convention annuels du district DNI sont divisés en deux catégories : ceux organisés conjointement avec l'assemblée de district et ceux organisés à d'autres occasions. Le conseil de district du DNI, en coopération avec le surintendant du district, doit déterminer le meilleur moment pour cet événement important. Voici quelques considérations.

- Quand pourra-t-on y assister le plus grand nombre de laïcs de tout le district ? Tenez compte des calendriers scolaires, de la météo, des responsabilités et célébrations saisonnières, des vacances, etc. Une fois que vous avez trouvé le bon moment, inscrivez-le chaque année au calendrier du district. Cela aidera les églises locales dans la planification annuelle.
- Où aura lieu le Convention ? Assurez-vous de considérer la zone avec la plus forte concentration d'églises et de membres d'église. Dans certains cas, il peut être utile de changer de lieu chaque année. Dans d'autres, une fois la combinaison gagnante trouvée, il peut être judicieux de conserver la même place d'année en année.
- Combien de temps durera la Convention ? Lorsqu'elle se tient conjointement avec l'assemblée de district, la convention du DNI doit être flexible avec les horaires des autres conventions. Cependant, à d'autres moments, vous aurez plus d'options. Assurez-vous de prévoir suffisamment de temps pour atteindre les objectifs de la Convention DNI.
- Comment la Convention sera-t-elle financée ? La plupart des districts ont établi une formule pour financer cet événement. Cependant, cela devrait faire partie du budget annuel du DNI et être à l'ordre du jour chaque année lorsque les plans sont élaborés.

- Quel type de programme sera prévu ? Les conventions les plus efficaces intègrent avec succès les éléments de motivation/inspiration et de formation/équipement. Pensez à faire venir un conférencier invité pour s'adresser à vos travailleurs. Si le temps le permet, prévoyez d'offrir une variété d'ateliers destinés à des ministères de groupes d'âge spécifiques ou à d'autres ministères de l'église locale. N'oubliez pas d'inviter des invités et de recruter des travailleurs le plus tôt possible.
- Les élections pour les responsables de district du DNI auront-elles lieu lors de la Convention ? L'une des tâches du conseil d'administration du DNI, selon le [Manuel Nazaréen 2023](#), est de "déterminer, en consultation avec le surintendant du district, si les élections des membres et du président du conseil d'administration du district du DNI auront lieu à l'assemblée du district ou à l'assemblée du district et la convention du district DNI" (voir [Manuel Nazaréen 2023](#), par. 240.6).
- Comment la convention sera-t-elle médiatisée ? La publicité pour le Convention de district du DNI doit être planifiée longtemps à l'avance. L'endroit le plus courant pour annoncer cet événement est le bulletin d'information du district, le site Web, Facebook, etc. Assurez-vous d'inclure les dates et le lieu le plus tôt possible. Les photos des conférenciers/travailleurs doivent être incluses en détail dans les communications au moins un mois complet avant le Convention. Les autres communications concernant le district doivent inclure toutes les informations, le cas échéant.

La Convention annuelle du DNI devrait être un événement très important pour tous les districts. S'il est correctement planifié, il fournira des informations et une inspiration à tous les travailleurs et pasteurs du DNI pour qu'ils fassent un travail plus efficace en formant des disciples à l'image du Christ. Assurez-vous de profiter de cette opportunité dans le cadre des efforts de votre district pour accomplir la grande mission du Christ.

Partie 4 : Administration du champ, Région, et Globale de DNI

I. Administration du Champ de DNI

Tout comme les églises sont regroupées en districts à des fins administratives, les districts sont regroupés en champs à des fins administratives. Les champs sont basés sur la géographie et la langue. La région Méso-Amérique comprend 5 champs : le champ du Mexique, le champ du Centre-Nord (Guatemala, El Salvador, Honduras), le champ central (Nicaragua, Costa Rica, Panama, République dominicaine, Cuba et Porto Rico), le champ des Caraïbes (Bahamas, Turks et Caicos, Belize), Jamaïque, Îles Vierges, Saint-Martin, Saint-Kitts-et-Nevis, Antigua-et-Barbuda, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Sainte-Lucie, Barbade, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Aruba, Grenade, Trinité-et-Tobago, Guyane, Suriname, Guyane française) et la région d'Haïti.

Chaque champ dispose d'un coordinateur du champ de DNI qui est choisi par le coordinateur de stratégie de champ en consultation avec le coordinateur régional du DNI. (Un coordonnateur de stratégie régionale est comme un surintendant de district, mais avec des responsabilités sur les districts de sa région). La structure de direction du champ est similaire à celle du district dans la mesure où le coordinateur de champ de DNI travaille avec un conseil, souvent composé de présidents de district de DNI, pour organiser les ministères, fournir des formations et des ressources, favoriser le leadership et servir de lien de communication entre les bureaux régionaux et mondiaux de DNI et les quartiers.

Les tâches supplémentaires des coordinateurs du champ de DNI seront :

- a. Aider le coordinateur régional du DNI à fournir une vision et une inspiration liées à la mise en œuvre de stratégies et de ressources cohérentes avec la vision régionale, régionale et mondiale de l'Église en coopération avec les dirigeants aux niveaux régional, régional et du district. Être principalement responsable devant le coordonnateur de la stratégie régionale et le coordonnateur régional du DNI, et secondairement devant le conseil régional du DNI.
- b. Être responsable principalement devant le coordonnateur de la stratégie régionale et le coordonnateur régional du DNI et secondairement devant le conseil régional du DNI.
- c. Servir au Conseil Régional des Ministères des Disciples. Cela comprend l'assistance à 1) la planification des ministères du DNI à tous les niveaux, 2) l'élaboration de matériels de formation, de ressources ministérielles du DNI et de matériels de programme pour les programmes et les dirigeants du DNI locaux, de district et de champ.
- d. Fournir un leadership/des conseils dans la planification et la mise en œuvre des événements DNI de la région.
- e. Contribuer à faciliter la création de réseaux entre les différents Districts de votre territoire et avec les autres territoires de la Région.
- f. Gérer et déboursier les fonds budgétaires et désignés approuvés pour les ministères régionaux de formation de disciples.
- g. Communiquer régulièrement avec les dirigeants du district et de la région concernant les problèmes de DNI.
- h. Soumettre des rapports écrits bimensuels au coordinateur régional du DNI et au coordinateur de la stratégie du champ et tenez-les dûment informés des principaux plans et développements du DNI dans votre région.
- i. Aider à planifier la traduction nécessaire des documents, ressources et autres exigences du ministère de discipulat pour la région, selon les besoins.

- j. Recevoir des rapports des présidents de district du DNI sur les plans ministériels, les initiatives et les projets pour le DNI. Ces rapports doivent également inclure des informations sur les membres.
- k. Servir de coordinateur principal des sites satellites pour la Convention mondiale DNI lorsque votre région est sélectionnée.
- l. Être responsable de la supervision de la littérature sur le discipulat pour la région.
- m. Avoir la responsabilité de superviser les coordonnateurs DNI du pays (le cas échéant).
- n. Représenter et défendre les objectifs du DNI dans votre région.

II. Administration régionale du DNI

Tout comme les districts sont regroupés en champs à des fins administratives, les champs sont regroupés en régions à des fins administratives. Les régions sont basées sur la géographie. L'Église du Nazaréen compte 6 régions dans le monde : la région Méso-Amérique (Mexique, Amérique centrale et Caraïbes), les États-Unis et le Canada, l'Amérique du Sud, l'Eurasie, l'Asie-Pacifique et l'Afrique.

Chaque région dispose d'un coordinateur régional du DNI qui est choisi par le directeur régional en consultation avec le directeur mondial du DNI. (Un directeur régional supervise le leadership et les ministères dans la région.) La structure de leadership régional du DNI est similaire au leadership régional dans la mesure où le coordonnateur régional du DNI travaille avec un conseil, composé de coordonnateurs régionaux du DNI et de personnel supplémentaire, pour organiser le ministère, fournir une formation et des ressources, favoriser le leadership et servir de lien de communication entre le DNI. Bureau mondial et les champs et districts.

Les tâches supplémentaires des coordonnateurs régionaux du DNI seront :

- a. Représenter et défendre les objectifs du DNI dans votre région.
- b. Travailler en étroite collaboration avec votre conseil régional du DNI pour fournir une vision et une inspiration liées à la mise en œuvre de stratégies et de ressources cohérentes avec la vision mondiale et régionale de l'Église.
- c. Rechercher, créer, développer et coordonner des initiatives de formation pour le discipulat intentionnel et le développement du leadership pour l'avancement de l'église locale, du district, de la région et de la région, en reliant tous les ministères de l'église à la tâche de former des disciples partageant les mêmes idées et qui reproduisent le Christ. Des disciples à l'image du Christ.
- d. Fournir une orientation générale dans la planification et la mise en œuvre des événements régionaux du DNI.
- e. Superviser et coordonner directement les coordinateurs du champ de DNI.
- f. Collecter, gérer et décaisser les fonds budgétaires et désignés approuvés par le DNI en collaboration avec le directeur régional et le coordonnateur régional des finances.
- g. Entrer ou surveiller l'entrée de nouvelles histoires, actualités, événements, etc. Fournir une pièce d'identité sur le site Web régional et les pages Facebook en temps opportun.
- h. Communiquer régulièrement avec les dirigeants du district et de la région concernant les questions du ministère du DNI.
- i. Travailler avec le Conseil régional du DNI et d'autres pour développer/fournir/traduire les ressources de discipulat et de ministère du DNI pour les dirigeants et programmes DNI locaux, de district et de champ dans les principales langues de la région.
- j. Servir de liaison avec le bureau mondial de DNI

- k. Développer et approuver la mission des enfants proposant des projets atteignant les enfants de la région et les présenter au bureau mondial du DNI.
- l. Représenter votre région et présentez un rapport à la réunion annuelle du Conseil mondial du DNI.
- m. Servir de liaison avec le coordonnateur régional de l'Assemblée générale pour les délégués à la Convention mondiale DNI.
- n. Amener le (s) candidat(s) au poste de représentant du DNI au Conseil général, sélectionnés par leur forum régional, au Conseil mondial du DNI. Le Conseil présentera un nom à l'Assemblée générale pour l'élection en tant que représentant du DNI à l'Assemblée générale (Manuel 332.6).
- o. Répondre en priorité au Directeur Régional et en second lieu au Directeur Global de DNI.

([Statuts Du DNI](#), ARTICLE XI, SECTION 2 et 3)

III. Administration mondiale du DNI

Le dernier niveau administratif du DNI est le niveau mondial. Au niveau mondial, le DNI est dirigé par le directeur mondial du DNI, qui est élu par le Conseil des surintendants généraux à partir d'un vote préparé par le Conseil mondial du DNI et le Conseil des surintendants généraux et adopté par le Conseil général. (Le directeur mondial du DNI travaille avec le Conseil mondial du DNI, ainsi que son personnel dans le Centre du Ministère Mondial, pour diriger le DNI dans le monde entier.

Le Conseil mondial du DNI se réunit périodiquement, en personne ou par voie électronique, et est composé des coordonnateurs régionaux du DNI de chaque région et du directeur mondial du DNI, qui préside la réunion. Le représentant du conseil général du DNI est invité à participer à des réunions sélectionnées tout au long de l'année.

Le Conseil mondial existe pour guider, faciliter et promouvoir la mission globale de DNI en travaillant avec les dirigeants régionaux, régionaux, de district et locaux de DNI pour relier les stratégies mondiales pour une formation efficace des disciples.

([Statuts Du DNI](#), ARTICLE X, SECTION 3e ; ARTICLE XI, SECTIONS 1 et 2).

Convention mondiale sur le DNI

Parallèlement à chaque Assemblée générale, DNI organisera une convention mondiale avec des délégués d'un ou plusieurs endroits à travers le monde. Les délégués élus (et les visiteurs) se réuniront dans un but d'inspiration, de motivation et de formation pour équiper et enrichir la participation à la réalisation de la mission et du but de DNI mondial.

En plus d'organiser des séances plénières inspirantes et stimulantes, ainsi que des ateliers de formation, la Convention mondiale comprendra également des forums régionaux (sur place ou par voie électronique) composés du conseil régional du DNI, du directeur régional, du coordinateur régional du DNI et des délégués élus des districts du DNI de cette région. Les forums se réuniront dans le but d'élire un candidat à considérer pour servir de représentant du DNI à l'Assemblée générale. Le Conseil mondial du DNI et le directeur mondial du DNI sélectionneront un nom parmi les candidats et l'enverront à l'Assemblée générale pour approbation ([Manuel Nazaréen 2023](#) 332.6).

Délégués de la Convention DNI mondial :

- a. Les délégués d'office à la Convention mondiale DNI seront : les surintendants de district, les présidents de district DNI, les coordinateurs élus de district des ministères spécifiques de formation de disciples ; Les coordinateurs régionaux du DNI, les coordinateurs régionaux du DNI, les coordinateurs régionaux d'autres ministères de formation de disciples, ainsi que les directeurs et le personnel du bureau mondial du DNI. De plus, les professeurs d'éducation chrétienne des universités et séminaires nazaréens peuvent y assister en tant que délégués.

- b. En plus des délégués d'office, chaque district élira quatre délégués supplémentaires ou un nombre égal à dix pour cent des officiers de l'école du dimanche du district, selon le plus grand des deux.
- c. Les directives suivantes doivent être respectées lors des élections des délégués à la Convention mondiale DNI :
1. Le comité de nomination sera composé du surintendant du district, du président du district DNI et d'au moins trois autres membres nommés par le conseil d'administration du district DNI. Ils doivent désigner trois fois le nombre qui sera choisi.
 2. Le Convention de district du DNI élira un nombre égal de délégués et de suppléants qui représenteront les différents ministères du DNI (y compris les enseignants/animateurs de jeunesse). Les élus doivent être des personnes qui participent actuellement activement à la région dans laquelle ils ont été élus. Le nombre de suppléants élus doit inclure les suppléants des officiers de district d'office. Aucune personne ne doit être élue pour servir en tant que délégués à la Convention mondiale de la MNI ou à la Convention mondiale de la JNI, car les trois conventions se tiennent simultanément.
 3. Les délégués seront élus par scrutin (le vote électronique sécurisé est acceptable lorsque le vote en personne n'est pas possible) lors de la convention du district DNI dans les 16 mois précédant la réunion de l'Assemblée générale, ou dans les 24 mois dans les champs où les visas de voyage ou autres conditions exceptionnelles des dispositions sont nécessaires.
 4. Tous les efforts doivent être faits pour élire un nombre égal de laïcs et de ministres, c'est-à-dire 50 pour cent de laïcs et 50 pour cent de ministres, prêtres, diacres ou ministres agréés. Lorsque le nombre total est impair, le représentant supplémentaire doit être un profane.
 5. Les dirigeants de district de DNI qui ont été élus avant la Convention mondiale et qui sont en fonction au moment de la Convention mondiale seront membres d'office de la convention.
 6. Un vote à la majorité simple sera suffisant pour l'élection.
 7. Si l'un des délégués élus n'est pas en mesure d'assister à la Convention mondiale DNI, des délégués suppléants seront nommés dans l'ordre des votes qu'ils ont reçus. Si les délégués élus et leurs suppléants ne peuvent être présents, le surintendant du district et le conseil consultatif du district sont autorisés à pourvoir ces postes vacants.
 8. Lors de la Convention mondiale du DNI, chaque représentant doit résider dans le district qui l'a élu et doit être membre d'une Église locale du Nazaréen dans ledit district.
 9. Les districts qui sont en mesure de soutenir financièrement la participation des délégués de la MNI, de la JNI et du DNI aux conventions mondiales devraient s'efforcer de fournir un soutien équitable à tous les délégués présents.
 10. Si une élection des délégués à la Convention mondiale DNI n'a pas lieu pendant la convention de district DNI, les délégués seront élus lors de l'assemblée de district.

[\(Statuts Du DNI, ARTICLE X, SECTION 2\)](#)

Ressources pédagogiques

- [La place du discipulat](#)
- [Bibliothèque numérique de la sainteté wesleyenne](#)
- Ressources pour les disciples Région Méso-Amérique DNI - www.DniRessources.MesoNaz.org

III. DISCIPULAT NAZARÉEN INTERNATIONAL

812. STATUTS DU DISCIPULAT NAZARÉEN INTERNATIONAL

ARTICLE I – NOM

Le nom de cet organisme sera Discipulat Nazaréen International (DNI).

ARTICLE II – MISSION, OBJET ET PRINCIPES FONDAMENTAUX

SECTION 1. Énoncé de mission

La mission du Discipulat Nazaréen International (DNI) est d'accomplir la Grande mission envers les enfants, les jeunes et les adultes en les préparant à un parcours tout au long de la vie pour être disciples et faire des disciples semblables à Christ dans les nations.

SECTION 2. Objet

L'objet du DNI est d'aider les églises locales à :

- a. S'adresser aux non-croyants pour Jésus
- b. Établir les nouveaux croyants dans leur foi en Christ
- c. Marcher avec les croyants vers une vie pleinement consacrée, avec un cœur purifié, qui porte du fruit et est remplie de l'Esprit.

SECTION 3. Principes fondamentaux

Le DNI met l'accent sur les cinq principes fondamentaux suivants qui sont essentiels dans le processus de discipulat :

- a. La prière fervente
- b. L'évangélisation dans la bienveillance
- c. L'étude exhaustive de la Bible
- d. Le mentorat et la formation délibérés
- e. Des relations authentiques

Ces principes fondamentaux, mis en avant et mis en pratique dans chaque région, champ, district et église locale, permettront de développer des disciples semblables à Christ de tous âges et dans toutes les cultures.

1) Premier principe du DNI : La prière fervente

La prière est un élément essentiel du discipulat. Sous sa forme la plus pure, la prière consiste à communiquer avec Dieu et à lui répondre. Jésus a enseigné clairement à ses disciples comment prier. Il leur donna l'instruction d'enseigner à prier à chaque nouvelle génération de disciples. Les Écritures nous révèlent qu'une vie de prière délibérée et régulière nourrit et développe nos liens, tant avec Dieu qu'avec autrui, et nous rend capables de voir et de connaître l'action de Dieu par sa grâce prévenante, salvatrice et sanctifiante.

La prière est la fondation sur laquelle s'appuient tous les autres efforts du ministère. Lorsque nous prions, Dieu nous inspire afin d'être activement impliqués dans le monde. Par la prière, nous prenons part à la puissance du Saint-Esprit qui nous transforme et transforme notre prochain.

La prière nous guide vers le succès spirituel. En approfondissant notre relation avec Dieu par la prière, le Saint-Esprit nous guide et notre croissance spirituelle et ses instructions s'amplifient à leur tour. Grâce à une vie de prière délibérée, spécifique et régulière, le Corps du Christ devient les yeux, les mains et les pieds du Sauveur.

2) Deuxième principe du DNI : L'évangélisation dans la bienveillance

L'amour bienveillant et rédempteur de Dieu est essentiel dans le discipulat et cet amour doit être la motivation qui anime l'évangélisation chrétienne. L'évangélisation dans la bienveillance révèle l'amour de Dieu pour l'humanité. Dieu s'adresse constamment à l'humanité pour préparer le cœur des personnes afin qu'elles reçoivent le salut. Lorsqu'un disciple prend soin des non-croyants, tant au niveau local que mondial, la grâce et l'amour de Dieu trouvent un visage et agissent par ses mains. Par conséquent, il est essentiel que les disciples aient des liens authentiques et pleins d'amour avec les non-croyants afin de communiquer la beauté de la grâce et du salut de Dieu.

Chaque disciple est appelé à l'évangélisation. Chaque disciple, vivant et aimant fidèlement à l'image de Jésus, doit activement développer des liens authentiques avec autrui. Grâce aux actes bienveillants et inspirés par la prière de ses disciples, Dieu s'adresse aux personnes et prépare leur cœur à recevoir le salut. Lorsque des disciples sont en lien avec des non-croyants, ils obéissent au commandement de Jésus d'aller dans toute la création afin de proclamer la Bonne Nouvelle (Marc 16.15).

3) Troisième principe du DNI : L'étude exhaustive de la Bible

Pour Jésus, enseigner les Écritures à ses disciples était de la plus haute importance. C'était la connaissance des Écritures, ainsi que ses instructions, qui déterminaient leur connaissance de Dieu et de l'œuvre du Saint-Esprit.

L'apprentissage des Écritures, par une étude individuelle ainsi qu'en groupe, aide les disciples à devenir davantage semblables à Christ. Lorsque nous étudions la Parole de Dieu, qui est active et vivante, nous découvrons la personne de Dieu, l'amour de Dieu et de quelles façons nous sommes appelés à aimer notre prochain. Ce faisant, nous permettons à Dieu de nous parler, nous façonner et nous sanctifier.

Pour former des disciples à l'image du Christ, il est essentiel de connaître la Parole de Dieu. La pratique active de l'étude systématique et de la mise en application de la Parole de Dieu a un effet catalyseur pour notre transformation et notre croissance spirituelle. Au fur et à mesure de notre croissance et de notre apprentissage, nous commençons à comprendre pleinement et à obéir à la mission de Dieu pour ses disciples qui consiste à aller et à s'adresser aux non-croyants dans l'amour de Dieu. Lorsque nous permettons à la Parole de Dieu de nous transformer, nous montrons à autrui l'importance de l'étude de la Parole de Dieu.

4) Quatrième principe du DNI : Le mentorat et la formation délibérés

La méthode de discipulat de Jésus était le mentorat personnel et la formation d'un groupe d'individus choisis par lui. Ce sont ces méthodes qui ont permis au christianisme de grandir et de transformer la société.

Le mentorat et la formation sont un processus de discipulat qui présente Jésus aux nouveaux croyants et qui révèle comment le suivre personnellement et pleinement. Le mentorat est une façon d'enseigner la responsabilité mutuelle de manière aimante et de présenter aux non-croyants la pleine connaissance du Christ. Lorsque chaque disciple agit en mentor et est formé par un mentor, tous les disciples sont poussés à avancer et continuent à grandir à l'image du Christ.

Pour devenir pleinement disciples du Christ tels que Dieu nous a créés, nous devons être disposés à grandir et à aider d'autres personnes à grandir tout comme le faisait Jésus. Par conséquent, le mentorat et la formation des personnes le long du parcours de discipulat sont essentiels pour grandir dans notre foi et atteindre la maturité.

5) Cinquième principe du DNI : Des relations authentiques

Tout comme Jésus a constitué un groupe de compagnons de voyage qui l'entouraient, en tant que disciples de Jésus nous sommes appelés à cheminer ensemble en tant que membres du Corps du Christ. Toute personne qui est engagée dans la Grande mission du Christ devrait développer des relations qui honorent Dieu et édifient le Corps du Christ.

Le cœur de notre foi et de notre vie consiste à aimer Dieu et aimer notre prochain. Quand nous savons que Dieu nous aime de manière inconditionnelle et que nous nous aimons les uns les autres de manière inconditionnelle, le Corps du Christ est dans l'unité. Cet amour inconditionnel ne connaît pas de limites entre les cultures, les générations et les structures. Cet amour inconditionnel est uniquement rendu possible par l'action du Saint-Esprit.

Lorsque nous nous soucions profondément les uns des autres, nous découvrons toute la richesse de notre identité en Christ et nous grandissons sur le plan spirituel. Ces relations pleines d'amour nous aident à marcher sur le chemin de la sainteté parce que nous recevons à la fois des encouragements et des avertissements dans un esprit d'amour. Ces relations, que l'Esprit rend possibles, sont nécessaires pour nous soutenir mutuellement afin de vivre dans l'entière consécration et remplis de l'Esprit.

SECTION 4. Mission mondiale

En mettant en pratique les principes fondamentaux du DNI dans la vie et dans les ministères de l'église locale et dans les pratiques et le comportement de chaque nazaréen, nous accomplirons la mission qui consiste à faire des disciples à l'image du Christ dans les nations. Nous comprenons que le discipulat prend différentes formes en fonction des cultures qui influencent nos méthodologies, mais notre mission mondiale, notre but et nos principes fondamentaux demeurent les mêmes. Pour découvrir les expressions régionales de ces principes fondamentaux, et pour en savoir plus sur le DNI, veuillez consulter les articles suivants et vos manuels régionaux du DNI.

ARTICLE III. LISTE RESPONSABILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT (LRA) DU DNI

SECTION 1. Chaque église locale devrait s'efforcer de s'adresser aux personnes de la communauté environnante qui ne connaissent pas le salut. Afin d'atteindre ce but, le ministère du DNI de l'église locale établira et maintiendra à jour une liste responsabilité et accompagnement (LRA). Cette LRA inclura le nom et les coordonnées et informations de suivi pour chaque personne qui participe régulièrement à l'un des ministères du DNI et pour tout individu que l'église locale a rencontré lors de ses ministères d'évangélisation ou de discipulat relationnel. Une fois qu'une personne est ajoutée à la LRA, l'église locale s'efforcera d'exercer un ministère actif auprès de cette personne au nom de Jésus afin de l'inclure dans la communion fraternelle de l'église locale.

La LRA sera divisée en fonction des ministères actifs du DNI de l'église afin que toutes les personnes figurent dans la liste entière. Les enseignants et responsables de chaque ministère feront en sorte qu'il y ait des liens et un accompagnement réguliers entre l'assemblée locale et les personnes de la LRA.

La LRA deviendra une liste de prière active pour l'église via les ministères réguliers du DNI. La LRA sera un élément moteur pour que l'église locale développe des liens centrés sur le Christ avec toutes les personnes de la liste. La LRA a pour but de permettre au Corps du Christ de répondre de sa responsabilité concernant ses liens avec la communauté qui l'entoure.

Le nombre total de toutes les personnes figurant sur la LRA sera déclaré dans le rapport annuel du pasteur. La LRA concerne tous les groupes d'âge et tous les ministères du DNI. (Veuillez consulter votre manuel régional pour trouver une description complète des différents ministères du DNI).

SECTION 2. Les groupes de personnes suivants figureront sur la liste LRA. Il est possible qu'une personne participe à plusieurs groupes. Dans ce cas, le regroupement de la LRA représente le groupe afin d'assurer la responsabilité du discipulat de cette personne.

- a. École du dimanche/études bibliques/petits groupes/groupes de maison : Toutes les personnes qui participent régulièrement à des petits groupes dans l'église, quelle que soit leur nature, doivent figurer dans la LRA.
- b. Discipulat/mentorat en individuel : Toute personne qui est formée en tant que disciple ou qui bénéficie d'un mentorat par une personne de l'église doit figurer dans la LRA.
- c. Ministères d'évangélisation en ligne : Toute personne qui participe à l'église par des moyens électroniques

doit être ajoutée à une liste LRA des ministères en ligne.

- d. Personnes qui ne peuvent pas quitter leur domicile : Toute personne qui a des liens avec une église locale et qui est dans l'impossibilité de participer au ministère régulier du DNI du fait de limites physiques ou professionnelles doit figurer sur la LRA.
- e. Maison de retraite/centre de convalescence/centre de soins médicaux, etc. : Tout résident confiné dans l'un de ces centres qui a des liens avec une église locale sera ajouté à la LRA.
- f. Garderies/écoles : Tout groupe d'élèves dans une garderie/ école nazaréenne (de la naissance au secondaire) gérée par une église du Nazaréen locale.
- g. Étudiants : Lorsque des étudiants de l'église partent pour poursuivre leurs études, la mission de l'église locale n'est pas terminée. Ces étudiants doivent continuer à figurer sur la LRA. L'église d'envoi devrait contacter l'étudiant régulièrement pour l'accompagner dans l'amour.
- h. Centre de développement de l'enfance (CDE) : Géré par une église du Nazaréen locale.

SECTION 3. Révision et suppression des noms

La LRA sera révisée et mise à jour chaque trimestre par le conseil local du DNI en concertation avec le pasteur.

La responsabilité de l'accompagnement d'une personne ou d'une famille de la LRA peut être transférée d'un groupe ministériel du DNI à un autre avec l'accord du conseil local du DNI.

La suppression d'un nom de la LRA de l'église devrait avoir lieu uniquement avec l'accord du pasteur lorsqu'une personne :

- a. déménage dans une autre localité.
- b. se joint à une autre église.
- c. demande expressément à ce que son nom soit supprimé.
- d. n'a pas participé depuis une année et a bénéficié d'un ministère fidèle d'un responsable approprié du DNI (à l'exception des groupes d, e et g de la section 2).

ARTICLE IV. PARTICIPATION AU DNI

Lorsque nous comptons et déclarons la participation au DNI de l'église locale, c'est dans le but d'aider à évaluer l'efficacité des efforts de l'église visant à faire des disciples à l'image du Christ, afin d'accomplir l'objet du DNI. Tous les efforts du DNI devraient mener à ce que les personnes perdues viennent à la foi en Jésus, que les nouveaux chrétiens soient établis dans leur foi en Christ et que les croyants connaissent la plénitude de l'Esprit, gagnent en maturité dans la grâce et deviennent des personnes qui forment des disciples. Par conséquent, le suivi de la participation au DNI doit refléter cet objet souhaité.

La participation au DNI inclut tous les ministères du DNI. Un décompte de ces ministères sera effectué chaque semaine par l'église locale selon les instructions ci-après et en accord avec l'article III section 1 qui précède.

Le bureau régional du DNI recevra les rapports de la LRA et de la participation au DNI de chaque district afin de compiler un rapport précis de la croissance du DNI au sein de la dénomination chaque année.

SECTION 1. Définitions et rapports

La participation à tous les groupes ministériels de discipulat est définie comme suit : Toute personne qui prend part à un ministère lié à la Bible et à l'application des principes bibliques pour vivre à l'image du Christ.

- a. La participation au DNI devra prendre en compte :
 - 1. Combien de personnes l'église locale accompagne-t-elle dans leur parcours de discipulat ? Dans ce cas, chaque individu est compté une seule fois. Ce nombre permet à l'église d'évaluer l'efficacité (croissance ou déclin) avec laquelle elle s'adresse à de nouvelles personnes de la communauté environnante.

2. Combien d'« impacts » de discipulat ont lieu durant une semaine ou un mois spécifique ? L'objet du DNI étant de marcher avec chaque croyant vers une vie en communion plus profonde avec Dieu vers la sainteté, les croyants peuvent participer à plusieurs activités du DNI durant une période donnée. Ce nombre permet de voir le plein effet de l'effort de discipulat d'une église locale. Dans cette catégorie, les personnes peuvent être comptées plus d'une fois car elles peuvent participer à plus d'une réunion chaque semaine.
- b. Les chiffres de la participation à tous les ministères de discipulat seront transmis régulièrement au conseil de l'église locale et inclus dans le rapport annuel du pasteur.
- c. Le conseil du district du DNI, en concertation avec le surintendant de district, déterminera à quelle fréquence ces rapports seront communiqués (mensuelle, trimestrielle ou annuelle). Tous les rapports seront envoyés au district.

ARTICLE V. CONSEIL LOCAL DU DNI

SECTION 1. Les paragraphes 155-155.10 du Manuel définissent les devoirs du conseil local du DNI qui sont notamment de :

- a. Travailler avec le pasteur et le conseil de l'église locale pour développer et organiser un conseil du DNI.
- b. Travailler avec le pasteur pour développer et mettre en œuvre un plan stratégique de discipulat dans l'église locale qui est en cohérence avec les stratégies et les objectifs de l'église et en harmonie avec la vision du district et la mission de l'Église du Nazaréen.
- c. Étudier, créer, développer et finalement approuver un cursus en cohérence avec la théologie et la mission de l'Église du Nazaréen.
- d. Collaborer avec la JNI et la MNI pour développer des programmes de formation pour :
 - 1) Les ministères de prière de l'église locale.
 - 2) L'évangélisation dans la bienveillance afin de répondre aux besoins ressentis et réels de la communauté environnante et pour aider les personnes à venir à la foi en Jésus.
 - 3) L'étude exhaustive de la Bible, notamment la formation des enseignants et la connaissance de la Bible de l'ensemble de la congrégation.
 - 4) Le mentorat et la formation délibérés. Afin de développer le leadership des membres de l'église, les actions de mentorat et de formation des personnes engagées dans le ministère envers tous les groupes d'âge devraient être permanents.
 - 5) Des relations authentiques. Puisque le monde reconnaîtra les disciples du Christ à leur amour (Jean 13.35), le développement de relations centrées sur le Christ dans l'église locale sera une priorité des ministères du DNI.
- e. Évaluer les ministères et projets actuels d'éducation et de discipulat de l'église locale, en expliquant clairement leurs résultats, et présenter un rapport à ce sujet à la réunion annuelle de l'église.

ARTICLE VI. ORGANISATION DU MINISTÈRE ET DES RESPONSABLES DU DNI

SECTION 1. Lorsqu'une église locale dispose d'une École du dimanche pour tous les âges, le programme d'École du dimanche sera divisé en classes pour les enfants et les jeunes en fonction de l'âge ou de la classe suivie dans le système scolaire. Pour les adultes, les classes seront déterminées en fonction des saisons de la vie, des intérêts communs, de la mission, d'un thème, etc. Selon les contextes, des classes qui regroupent différentes générations peuvent aussi être envisagées.

SECTION 2. Les autres ministères du DNI tels que les petits groupes, les groupes de maison, le discipulat ou mentorat individuel peuvent durer un certain temps avec des pauses entre la formation de nouveaux groupes.

SECTION 3. Lorsque le nombre de classes pour les enfants, les jeunes et les adultes augmente, une attention particulière doit être portée à l'organisation par groupes d'âges et un coordinateur sera nommé par le conseil local du DNI en concertation avec le pasteur.

SECTION 4. Les devoirs du coordinateur du département seront déterminés par le conseil local du DNI en concertation avec le pasteur. Les manuels régionaux du DNI mentionnent une liste de devoirs suggérés.

ARTICLE VII. ENSEIGNANTS ET RESPONSABLES DES MINISTÈRES DU DNI

SECTION 1. Les enseignants et les responsables des ministères du DNI seront nommés chaque année conformément au paragraphe 155.8 du Manuel.

SECTION 2. Le conseil du DNI, en concertation avec le pasteur, peut déclarer vacant le poste de tout responsable ou enseignant/leader dans les cas prouvés d'enseignement doctrinal erroné, de conduite imprudente ou de négligence de ses responsabilités. S'assurer que les individus ainsi que la congrégation dans son ensemble répendent de leurs actes dans l'amour est essentiel et nécessaire pour un discipulat sain dans le Corps du Christ.

SECTION 3. Tous les enseignants, responsables et remplaçants devraient être des personnes engagées dans la prière, qui connaissent la Parole et qui sont délibérés pour être disciples et faire des disciples à l'image du Christ.

ARTICLE VIII. DEVOIRS DES RESPONSABLES DES MINISTÈRES DU DNI

SECTION 1. Le président local du DNI sera élu chaque année conformément aux paragraphes 115.10-115.11 et 137 du Manuel. Les devoirs du président du DNI seront de :

- a. Coordonner l'action du DNI sous la supervision du pasteur.
- b. Planifier des réunions régulières pour les responsables des ministères du DNI.
- c. S'assurer que des opportunités de formation sont disponibles pour les responsables actuels et potentiels du DNI local.
- d. Évaluer, développer et mettre en œuvre chaque année une stratégie de discipulat avec le conseil du DNI pour s'assurer que toutes les personnes qui participent aux réunions de l'église locale et que les personnes qui figurent sur la LRA soient encouragées et soutenues dans leur parcours de l'absence de foi à une foi nouvelle, puis jusqu'à une foi mature, et pour passer de l'état de disciple à celui de personne qui fait des disciples.
- e. Transmettre régulièrement les statistiques locales du DNI au bureau désigné de zone, de district ou de champ.
- f. Encourager les personnes à participer aux rencontres du DNI au niveau local, de zone, de district, de champ, régional et mondial.

SECTION 2. Les devoirs des coordinateurs du discipulat par groupe d'âge sont présentés aux paragraphes 157.1-157.9 et 158.2 du Manuel.

SECTION 3. Le conseil du DNI élira une personne chargée de la tenue des registres du DNI. Il ou elle maintiendra à jour un registre précis de la liste responsabilité et accompagnement (LRA), de la participation, des visiteurs et des autres statistiques qui pourraient être requises pour tous les ministères du DNI.

SECTION 4. Si nécessaire, le conseil du DNI élira un trésorier afin de maintenir des comptes précis de toutes les sommes récoltées par les ministères du DNI et pour autoriser les dépenses conformément aux instructions du conseil. Un rapport mensuel sera transmis au conseil du DNI ou au président du DNI (si l'église n'est pas dotée d'un conseil du DNI) ainsi qu'au pasteur.

SECTION 5. Tous les cursus et les autres documents utilisés dans les ministères du DNI seront approuvés par le conseil du DNI ou le président du DNI (si l'église n'est pas dotée d'un conseil du DNI) et par le pasteur.

ARTICLE IX. ADMINISTRATION ET SUPERVISION DU DNI

SECTION 1. Le DNI est accompagné par le pasteur, rend compte de son action au conseil de l'église locale et se trouve sous la supervision générale du conseil du DNI et est dirigé directement par le président du DNI et les coordinateurs ministériels. Le conseil du DNI devra s'assurer que l'église locale protège ses jeunes et ses enfants (voir paragraphe 139.30 du Manuel).

SECTION 2. Si une église emploie une personne qui supervise les responsabilités du DNI, par exemple un directeur de l'éducation chrétienne, et si l'église souhaite que cette personne assume la responsabilité de président du DNI, l'église élira une autre personne laïque qui représentera le DNI au conseil de l'église locale en tant que membre votant. Nous encourageons chacun à fournir tous les efforts possibles afin de former et de soutenir les responsables laïcs locaux afin qu'ils soient leaders au sein du DNI.

SECTION 3. Lorsqu'un pasteur, un leader ou un coordinateur des ministères pour les enfants, les jeunes ou les adultes est employé par une église, le pasteur, en concertation avec le conseil de l'église, le conseil du DNI et/ou le conseil de la JNI, confie la responsabilité des ministères pour les enfants, les jeunes ou les adultes au membre du personnel salarié pour ce groupe d'âge. Dans ce cas, le membre du personnel qui exerce un ministère pour les enfants, les jeunes ou les adultes assume certains des devoirs qui reviennent normalement au coordinateur des Ministères pour enfants (MPE), au président de la JNI ou au coordinateur des Ministères pour adultes (MPA). Néanmoins, la responsabilité du coordinateur des MPE, du président de la JNI ou du coordinateur des MPA demeure afin d'assurer le leadership laïc nécessaire, le soutien ainsi que la représentation des ministères locaux à chaque groupe d'âge. Le pasteur et le membre du personnel chargé de l'un des ministères par groupe d'âge agiront en concertation avec le conseil du DNI et avec le conseil de la JNI afin de définir les rôles et les devoirs de ces trois fonctions laïques.

ARTICLE X. CONVENTIONS ET ÉLECTIONS DU DNI

SECTION 1. Convention du DNI de district

Il est important que chaque district planifie une convention du DNI de district pour inspirer, motiver et former chacun et pour procéder aux rapports et aux élections. La promotion des ministères d'évangélisation et de formation des disciples devrait être un temps fort de chaque convention.

- a. Les membres d'office de la convention du DNI de district sont : le surintendant de district, tous les pasteurs, les ministres ordonnés affectés, les ministres habilités par le district et affectés, les ministres retraités affectés, les salariés à temps plein, le président du DNI de district, les coordinateurs des MPE et MPA de district, le président de la JNI de district, le président de la MNI de district, tous les présidents locaux du DNI, les coordinateurs locaux du discipulat, les présidents locaux de la JNI, les membres élus du conseil du DNI de district, les membres laïcs du conseil consultatif de district, tous les professeurs nazaréens d'éducation chrétienne à temps plein qui sont membres de ce district et les responsables de champ, régionaux et mondiaux du DNI.
- b. En plus des délégués mentionnés ci-dessus, chaque église locale élira lors de sa réunion annuelle des délégués supplémentaires du DNI à la convention. Ce nombre représentera 25 pour cent du nombre des responsables, enseignants et leaders des ministères locaux du DNI. Au cas où des délégués élus sont dans l'incapacité de participer à la convention, des délégués suppléants seront désignés selon l'ordre du nombre de votes reçus.
- c. Le conseil du DNI de district nommera un comité de sélection afin de choisir deux fois plus de personnes que nécessaire pour les postes de responsables élus à savoir le président du DNI de district et les trois membres élus du conseil du DNI de district, qui seront ensuite élus par un vote à la majorité relative lors de la convention du DNI de district. Les personnes sélectionnées doivent être membres de l'Église du Nazaréen, activement engagées dans un ou plusieurs ministères du DNI et doivent être sélectionnées parmi les différents ministères de discipulat, notamment (mais pas uniquement) les ministères pour enfants, pour jeunes et pour adultes.
- d. Le président du DNI de district, les trois membres élus du conseil du DNI de district et les délégués à la convention mondiale du DNI seront élus conformément au paragraphe 241 du Manuel.

SECTION 2. Convention mondiale du DNI

En conjonction avec chaque Assemblée générale, le DNI tiendra une convention mondiale avec des délégués dans un ou plusieurs lieux dans le monde. Les délégués élus (et les invités) se réuniront dans le but d'inspirer, de motiver et de former les personnes pour préparer et enrichir leur participation dans la mission et l'objet du DNI à l'échelle mondiale.

Au sein de la convention mondiale, des forums régionaux seront également établis (sur place ou par des moyens électroniques) et ceux-ci réuniront le conseil du DNI régional, le directeur régional, le coordinateur régional du DNI et les délégués élus et délégués d'office du DNI des districts de cette région. Le programme des forums inclura un vote pour sélectionner une personne qui sera considérée pour représenter le DNI au Conseil général. Le conseil du DNI mondial et le directeur mondial du DNI choisiront ensuite un nom parmi les noms des personnes sélectionnées par les six régions et présenteront ce nom à l'Assemblée générale pour validation (par. 332.6 du Manuel).

- a. Les délégués d'office à la convention mondiale du DNI sont : les surintendants de district, les présidents des DNI de district, les coordinateurs de district élus de ministères de discipulat spécifiques, les coordinateurs régionaux du DNI, les coordinateurs de champ du DNI, les autres coordinateurs régionaux de ministères de discipulat et les directeurs et le personnel du bureau mondial du DNI. De plus, les professeurs d'éducation chrétienne des instituts, universités et séminaires nazaréens peuvent participer en tant que délégués.
- b. En plus des délégués d'office, chaque district élira soit quatre délégués supplémentaires, soit un nombre égal à dix pour cent des églises organisées du district, en choisissant le plus grand de ces deux nombres.
- c. Les instructions suivantes seront suivies pour l'élection des délégués à la convention mondiale du DNI :
 1. Le comité de sélection sera composé du surintendant de district, du président du DNI de district et d'au moins trois autres personnes nommées par le conseil du DNI de district. Ce comité sélectionnera trois fois le nombre de personnes à élire.
 2. La convention du DNI de district élira un nombre égal de délégués et de suppléants pour représenter les différents ministères du DNI (en incluant les enseignants et encadrants de la jeunesse). Les personnes élues doivent être actuellement et activement engagées dans la zone pour laquelle elles sont élues. Le nombre de suppléants élus inclura des suppléants pour les responsables de district qui sont délégués d'office. Les personnes qui seront déléguées à la convention mondiale de la Mission nazaréenne internationale ou à la convention mondiale de la Jeunesse nazaréenne internationale ne devraient pas être élues, car ces trois conventions ont lieu en même temps.
 3. Les délégués seront élus par scrutin (un scrutin électronique sécurisé est acceptable lorsqu'un scrutin en personne n'est pas possible) lors de la convention du DNI de district dans les 16 mois qui précèdent la tenue de l'Assemblée générale ou dans les 24 mois qui précèdent dans les territoires où des visas de voyage ou d'autres préparatifs exceptionnels sont nécessaires.
 4. Le plus précisément possible, on élira un nombre égal de laïcs et de membres du clergé : 50 pour cent de laïcs et 50 pour cent de ministres affectés, anciens, diacres ou ministres habilités.
 5. Les responsables du DNI de district élus et en poste au moment de la convention mondiale seront membres d'office de la convention.
 6. Un vote à la majorité relative est suffisant pour être élu.
 7. Si des délégués élus sont dans l'impossibilité de participer à la convention mondiale du DNI, des délégués suppléants seront désignés dans l'ordre du nombre de votes reçus. Si des délégués et des suppléants élus sont dans l'impossibilité de participer, le surintendant de district, le conseil consultatif de district et le président du DNI de district sont ensemble autorisés à pourvoir ces postes vacants.
 8. Au moment de la convention mondiale du DNI, chaque délégué(e) doit résider dans le district et être membre d'une église du Nazaréen locale du district qui l'a élu(e) pour le représenter.
 9. Les districts qui disposent des moyens financiers pour soutenir la participation des délégués de la MNI, de la JNI et du DNI aux conventions mondiales devraient s'efforcer de fournir une aide équitable pour tous les délégués participants.

10. Si l'élection des délégués à la convention mondiale du DNI n'a pas lieu à la convention du DNI de district, des délégués peuvent être élus à l'assemblée de district ou selon une méthode différente approuvée par le directeur mondial du DNI et par le bureau régional.

SECTION 3. Élection du directeur mondial du DNI

Le directeur mondial du DNI est élu conformément au Manuel de procédure du Conseil général (section 5.6) qui stipule :

- a. Le surintendant général ayant juridiction, en concertation avec le conseil du DNI mondial et le Conseil des surintendants généraux, ont autorité pour nommer une personne afin de pourvoir un poste vacant au poste de directeur mondial du DNI.
- b. Le surintendant général ayant juridiction et le conseil du DNI mondial constituent le comité de recherche afin d'examiner la nomination de candidats.
- c. Le comité de recherche envoie un scrutin sur lequel figurent au maximum deux noms au comité de l'église locale du Conseil général.
- d. Le comité de l'église locale du Conseil général ratifie le scrutin par un vote aux deux tiers si le scrutin contient un nom ou par un vote majoritaire si le scrutin contient plus d'un nom.
- e. Le Conseil des surintendants généraux élit le directeur mondial du DNI à partir de ce scrutin.

ARTICLE XI. CONSEIL DU DNI MONDIAL

SECTION 1. Objet

Le conseil mondial a pour objet de guider, faciliter et promouvoir la totalité de la mission du DNI en travaillant avec les responsables régionaux, de champ, de district et locaux afin de mettre en œuvre des stratégies mondiales pour un discipulat efficace.

SECTION 2. Composition

- a. Le conseil du DNI mondial se réunira au moins une fois par an, en personne ou par des moyens électroniques, et est composé des coordinateurs régionaux du DNI de chaque région de la Mission mondiale et du directeur mondial du DNI, qui préside la réunion. Le représentant du DNI au Conseil général devrait être invité à participer à certaines réunions pendant l'année.
- b. Les coordinateurs régionaux du DNI sont nommés par le directeur régional concerné en concertation avec le directeur mondial du DNI.

SECTION 3. Les devoirs des coordinateurs régionaux du DNI sont de :

- a. Représenter et promouvoir les buts du DNI dans leur région.
- b. Partager une vision, et inspirer la mise en œuvre de stratégies et de ressources en cohérence avec la vision mondiale et régionale de l'église.
- c. Étudier, créer, développer et coordonner des initiatives de formation pour le développement délibéré de leaders du discipulat afin de soutenir l'église au niveau régional, de champ et de district en liant tous les ministères de l'église à la tâche de la formation de disciples à l'image du Christ qui formeront à leur tour des disciples à l'image du Christ.
- d. Participer à la réunion annuelle du conseil du DNI mondiale et y présenter un rapport.
- e. Présenter au conseil du DNI mondial la ou les personnes sélectionnées par leur forum régional pour la fonction de représentant du DNI au Conseil général. Le conseil présentera un nom à l'Assemblée générale pour une élection en tant que représentant du DNI au Conseil général (par. 332.6 du Manuel).

ARTICLE XII. AMENDEMENTS DU DNI

Les présents statuts peuvent être amendés par un vote majoritaire des membres présents et votants du Conseil général.